



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

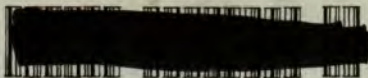
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

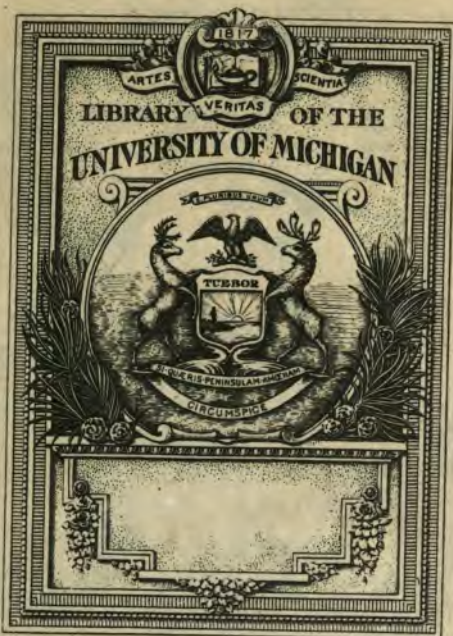
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BUHR B



a39015 00024687 9b



RECEIVED IN EXCHANGE  
FROM  
Law Library





DC  
261  
.M47













# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA RÉVOLUTION DE 1830.



---

PARIS. IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,  
RUE PALATINE, N. 5.

*SAINT-CLOUD, PARIS ET CHERBOURG.*

---

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

## DE LA RÉVOLUTION DE 1830;

PUBLIÉS

PAR M. ALEX. MAZAS,

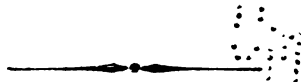
SECRETAIRE DU DERNIER PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, NOMMÉ PAR LE ROI CHARLES X.

MISSION

### DE M. LE DUC DE MORTEMART,

PENDANT LA SEMAINE DE JUILLET.

NOUVEAUX DÉTAILS POLITIQUES SUR LE VOYAGE DE CHERBOURG.



PARIS.

URBAIN - CANEL,  
104, RUE DU BAC.



ADOLPHE GUYOT,  
18, PLACE DU LOUVRE.

---

M.DCCC.XXXII.

100



Gen. Lib.  
Lynch  
Law Library  
11-12-1952

# MÉMOIRE

Pour servir

## A L'HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION DE 1830.

Dans les premiers mois de l'année 1828, je publiai *les Vies des grands capitaines français du moyen-âge*, ouvrage qui m'avait coûté douze années d'un travail opiniâtre, et pour lequel je venais de voyager pendant deux ans dans les diverses parties de la France. M. le baron de Da-

I

612.14-35 C02

mas lut mon ouvrage , et m'en témoigna sa satisfaction ; j'avais eu l'honneur de servir sous ses ordres en 1816 , 17 et 18 , lorsqu'il commandait la 8<sup>e</sup> division militaire , et il ne cessa alors de me traiter avec beaucoup de bienveillance. M'ayant fait appeler en avril 1828 , il me proposa de m'attacher à l'éducation du jeune prince , mais uniquement pour rassembler des matériaux propres à composer un grand traité d'histoire ; les travaux auxquels je m'étais livré toute ma vie , l'emploi que j'occupais à la bibliothèque de l'Arsenal , me mettaient plus qu'un autre en état de satisfaire M. de Damas ; insensiblement mes attributions s'étendirent , et je devins le secrétaire particulier du cabinet de M. le Duc de Bordeaux. Le prince me traitait avec cette bonté dont il usait à l'égard des personnes qui avaient le bonheur de l'approcher ; mes fonctions me mirent à même de connaître les choses

les plus intéressantes et dont le souvenir serait fécond si je cherchais à faire de longs récits. J'arriverai donc sans préambule à l'événement important qui forme l'objet principal de ces mémoires.

Le dimanche, 25 juillet 1830, je dînai à Saint-Cloud à la table du jeune prince ; je comptai au moins douze officiers de la garde au nombre des convives : le repas fut triste, je ne sais pourquoi. A l'issue du dîné, M. de Damas me dit : « Vous n'aurez pas besoin de revenir à Saint-Cloud avant jeudi prochain. » Jamais nous ne mettions un si long intervalle dans nos jours de travail.

Nous passâmes dans le salon, où tout le monde resta ; le jeune prince entra dans ses appartements ; je l'y suivis. J'aperçus, placé de champ sur une chaise, un dessin magnifiquement encadré ; je m'approchai pour l'examiner, ne doutant pas que ce ne fût un paysage d'un grand maître. Quel fut

mon étonnement lorsque je vis un dessin tout-à-fait médiocre. Dans ce moment M. le Duc de Bordeaux me joignit ,  
» Vous regardez ce dessin , me dit-il avec un air triste qui ne lui était pas naturel , c'est tout ce qui me reste de lui.— De qui ? — De mon père , ajouta-t-il en baissant extrêmement la voix , et puis il s'échappa. Je demandai une explication de ceci au bon Lavillatte , qui me répondit : Vous savez que les deux fils de M. le comte d'Artois , furent élevés pendant plusieurs années à Turin. Obligés de sortir de cette ville à l'approche de l'armée française , ils y laissèrent une partie de leurs effets ; un habitant de Turin a trouvé une malle ayant appartenu aux jeunes princes , et remplie d'objets insignifiants : ce dessin en faisait partie ; il l'a envoyé ne doutant pas qu'on n'y attachât beaucoup de prix. Le duc de Berry avait alors douze à treize ans ; il a signé de ses initiales comme font tous les élèves.

Le lendemain, lundi, en arrivant à la bibliothèque de l'Arsenal, je lus dans le *Moniteur* les fameuses ordonnances ; le rapport qui servait de préliminaire me parut parfaitement tracé, et je ne doutai point que cinquante mille hommes n'entourassent Paris pour appuyer ce coup d'état.

Je parcourus la capitale ; sa physionomie ne m'offrit rien de particulier. Les faubourgs ne bougeaient point ; il est vrai que ce lundi était le jour de la fête de la Vilette, l'une de celles qui attirent le plus d'affluence, et chez le peuple parisien le plaisir est plus important que la politique.

Le mardi je me trouvais au Palais-Royal à 10 heures du matin ; je lisais un journal, assis sur un banc de pierre attendant aux galeries ; au bout de quelques instants j'entendis du tumulte dans le jardin : un groupe considérable se forma sous les arbres en face de moi, et bientôt je distinguai un jeune homme monté sur une

chaise, qui lisait un journal a haute voix et en gesticulant comme un possédé ; cette feuille contenait la protestation d'un grand nombre d'écrivains libéraux. Au bout d'une demi-heure, des gendarmes arrivèrent pour faire évacuer le jardin ; ils trouvèrent une vigoureuse résistance. Il y avait auprès de moi, adossé à la grille, un petit vieillard tout noir ; il regardait cet homme monté sur une chaise, lisant le journal ; il se prit à dire : « Voilà comment les choses commencèrent en 1789. » Je ne fis pas trop attention dans le moment aux paroles de mon voisin, mais depuis que les événements ont si bien justifié l'espèce de prédiction de ce petit vieillard, son visage s'est très-souvent représenté à mon souvenir. Enfin les groupes furent dispersés ; les hommes qui les composaient se répandirent dans les galeries en criant : *Vivent les deux cent vingt-un*. Les boutiques du Palais-Royal se fermèrent spontanément.

Je me rendis à la bibliothèque de l' Arsenal; je rentrai chez moi à trois heures par le Luxembourg dans le voisinage duquel je logeais, rue Madame; vers les six heures, j'allai prendre, rue Christine, la voiture de Meudon, où je désirais me rendre pour présenter mes respects à M<sup>me</sup> de Laboullerie; je rencontrai dans cette rue un de mes amis. Pendant que nous causions, nous vîmes passer dans la rue Dauphine une trentaine de gendarmes qui battaient en retraite du Pont-Neuf, poursuivis par une foule de peuple; les boutiques se fermèrent de toutes parts, et des bourgeois nous apprirent qu'on pillait les magasins des armuriers; je renonçai à mon voyage de Meudon, et je regagnai ma demeure par la rue Saint-André-des-Arts; cependant, désirant savoir des nouvelles, j'allai passer une partie de la soirée rue Garençière, derrière Saint-Sulpice, chez M. Deleuze, homme de lettres, si connu

par *ses entretiens d'Eudoxe, et ses observations sur le magnétisme*. Je trouvai les habitants de la maison dans la plus grande consternation; nous entendions très-distinctement le canon et la fusillade; mais la lutte ne semblait avoir lieu que sur la rive droite de la Seine. Je sortis à onze heures de chez M. Deleuze; je vis tous les postés sous les armes; je gagnai bientôt mon domicile et restai à ma fenêtre jusqu'à deux heures après minuit. La fusillade parut alors s'éteindre; je me couchai, mais j'entendis bientôt après beaucoup de vacarme dans la rue: l'on cassait les réverbères sans que personne s'y opposât.



Le mercredi, 28, je sortis à sept heures du matin, les boutiques restaient fermées,



les débris des réverbères couvraient partout le pavé ; les groupes se formaient dans les carrefours , mais je n'aperçus aucune démonstration hostile dans les quartiers de la rive gauche ; en arrivant sur le trottoir du Pont-Neuf , je rencontrai mon beau-frère , Eugène Devenne , qui me raconta quelques particularités des graves événements de la veille ; il m'assura avoir vu porter en triomphe par le peuple un capitaine de la ligne qui avait commandé à ses hommes de ne pas faire feu ; cet officier était extrêmement pâle au milieu de son ovation.

Nous passâmes le Pont-Neuf ensemble , mon beau-frère et moi ; mais , à peine fûmes-nous à l'entrée de la rue de la Monnaie , que nous nous trouvâmes en face de la révolte armée ; des pelotons d'hommes du peuple accouraient du quai de la Féraille ; la rue de la Monnaie regorgeait de bandes qui s'avançaient en colonnes ser-

rées ; je vis briser sous mes yeux les insignés des fleurs de lys ornant la porte d'un marchand de tabac. Au même instant des troupes suisses parurent sur le quai du Louvre, alors les insurgés se dispersèrent dans les petites rues qui entourent l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le feu s'engagea entre les Parisiens et les soldats. Je rebroussai chemin, et je me rendis au Luxembourg pour y lire les journaux. A peine étais-je entré dans le jardin, que j'entendis une vive fusillade du côté du Val-de-Grâce, ce qui attestait que la révolte avait gagné la rive gauche du fleuve. Je me hâtai de sortir du jardin, craignant que les grilles ne se fermassent pour long-temps. Une personne me suivait, marchant très-vite ; je me retournai et je reconnus M. de Clermont-Tonnerre, l'ancien ministre de la guerre, dont l'hôtel touche le Luxembourg ; nous passâmes les grilles ensemble. La canonnade et la

fusillade augmentaient de plus en plus ; je ne savais en quel lieu me rendre pour me rallier aux défenseurs de l'ordre public. J'imaginai d'aller à la première division militaire, rue de Bourbon, ne doutant pas d'y trouver rassemblés beaucoup d'officiers isolés ou en permission à Paris : je ne rencontrai que le capitaine de planton. Au moment où je sortais de l'hôtel de la première division militaire, je vis courir dans la rue des Saints-Pères des hommes habillés en gardes nationaux, et dans une tenue assez singulière ; les soldats de la ligne occupant le poste de l'état-major les accueillirent par un éclat de rire, mais ne les arrêtèrent pas. Ces gardes nationaux gagnèrent le quai Malaquais ; je voulus les suivre sans trop savoir pourquoi. Une douzaine de coups de fusil tirés des fenêtres du Louvre nous accueillirent au moment où nous débouchions sur le quai ; une malheureuse

femme eut la cuisse cassée à dix pas de moi, sous le portail du n° 17, ancien hôtel Bouillon. Je me jetai dans la boutique à demi-ouverte d'un graveur, ne voulant pas me faire tuer aussi inutilement. J'en sortis au bout d'une demi-heure, et gagnai dans la rue des Saints-Pères la demeure de M. Hennequin, le célèbre avocat. Je trouvai cet excellent homme entouré de sa famille et dans la plus grande exaltation; il m'accueillit avec empressement. « Eh bien, me dit-il, qu'y a-t-il à faire; » depuis hier je demande où je dois aller » pour me réunir aux amis du gouverne- » ment; qu'on m'indique donc le lieu où » je pourrai me faire tuer pour le Roi; » mais personne n'a été prévenu et il » faut se consumer en des vœux impuis- » sants ». En disant ces mots, il bondissait sur le parquet. Ces belles paroles de M. Hennequin sont la meilleure réponse à cette épigramme qui courut après les évè-

nements des trois journées ! *Pourriez-vous me dire où étaient les royalistes les 27, 28 et 29 juillet ?* Chez eux : s'indignant de manquer de direction, bien décidés à risquer leurs jours pour la défense du trône, mais voulant au moins que leur dévouement servît à quelque chose. Si la garde nationale eût existé, les royalistes auraient eu un centre commun, et les factieux les eussent trouvés en face d'eux.

Je sortis de chez M. Hennequin, pénétré des sentiments si chaleureusement exprimés par ce fidèle serviteur, et ce fut en l'entendant parler que je conçus l'idée de me rendre à Saint-Cloud sur-le-champ, quoique M. de Damas m'eût annoncé que ma présence y serait inutile. J'arrivai au carrefour Bussi ; le peuple, ayant désarmé le poste de l'Abbaye, élevait une énorme barricade à l'entrée de la rue de Seine ; je la franchis avec assez de peine, et je tombai au milieu d'une foule d'hommes

de tout âge qui paraissaient prodigieusement agités ; en m'apercevant, avec mon ruban rouge à la boutonnière, ils crièrent : « Voilà un officier de la garde royale, il faut l'arrêter. » Plusieurs d'entre eux me saisirent violemment, malgré mes dénégations ; je ne sais comment je fis pour m'arracher de leurs mains ; à chaque minute survenait un nouvel incident, et j'en profitai pour gagner la rue du Petit-Bourbon et puis la place Saint-Sulpice ; personne n'avait encore pénétré dans le séminaire. Avant de monter chez moi, je voulus entrer chez un de mes voisins, M. Larivierre, conseiller à la cour de cassation. Je le trouvai dans son jardin, nullement effrayé, et ne doutant pas que cette lutte ne finît par le triomphe de l'autorité ; pendant qu'il me parlait dans ce sens avec beaucoup d'ardeur, la canonnade augmenta d'une manière effroyable ; il s'y joignit bientôt le son du tocsin de

Saint-Sulpice ; j'étais pétrifié. M. Lavierre avait pour locataire un Anglais ; cet étranger , fort blond et assez petit de taille , courait çà et là dans le quartier , afin de recueillir des nouvelles ; il venait nous les rapporter ; je n'ai jamais vu un homme dans une telle jubilation ; il semblait dire « *quel bonheur ! le sang français coule à grands flots.* » Malgré ma vive préoccupation , je lui fis d'énergiques observations ; enfin , après plusieurs messages , il nous annonça que l'on venait de proclamer la république avec M. de La Fayette pour président. Ceci est fort remarquable , puisque nous n'étions qu'à la moitié du 28 juillet. Dans la disposition d'esprit où je me trouvais , je pouvais ajouter foi à tout ce que j'entendais , aussi je crus bonnement à la nouvelle donnée par l'anglais.

Je montai chez ma femme et lui annonçai mon intention d'aller sur-le-champ

à Saint-Cloud ; je craignais qu'elle ne voulût me retenir, elle-même étant très-souffrante ; mais elle m'y exhorta en disant : « Votre devoir est d'aller vous ranger auprès des princes, puisqu'ils sont en danger. » J'endossai une veste de chasse à bouton de métal ; je pris la rue Vaugirard et arrivai à la barrière, sans accident, mais toujours poursuivi par le bruit du canon dont le fracas augmentait sans cesse ; je traversai le bourg de Grenelle. On m'y questionna beaucoup sur la situation de Paris ; il y régnait déjà beaucoup de fermentation.



D'après tout ce que j'avais vu dans la capitale, de la vigoureuse résistance que l'autorité y rencontrait, je m'imagi-



nais trouver mille obstacles à surmonter avant d'arriver à Saint-Cloud; raisonnant d'après le peu de notions militaires que j'avais acquises à la guerre, je me disais : « Nécessairement le pont de Grenelle sera occupé par une forte avant-garde; le parc de Saint-Cloud sera coupé ou défendu par des forces imposantes; la belle position du château sera couronnée de batteries; je suis heureusement connu de beaucoup d'officiers de la garde, qui me faciliteront les moyens de parvenir jusqu'au palais. » Je cheminaï dans cette conviction. Je ne trouvai sur le pont de Grenelle que deux gendarmes qui me parurent fort inquiets sur le sort de leurs camarades de Paris. Cet abandon d'un poste aussi important me surprit étrangement; je coupai le chemin de Versailles et gagnai celui de Saint-Cloud; je ne rencontrai pas un seul homme. Quelques pas avant Auteuil, je vis venir un

peloton de grenadiers à cheval, en tête duquel marchait M. Kamencroski, premier aide-de-camp du maréchal Marmont ; je traversai le bois de Boulogne sans faire d'autre rencontre ; enfin je parvins à ce pont de Saint-Cloud que je me figurais si formidablement défendu. J'y trouvai un capitaine et une demi-compagnie : l'officier me questionna, mais, le voyant plein de sécurité, je ne lui répondis que quelques mots insignifiants, pour ne pas me faire signaler comme un alarmiste (1).

---

(1) Au premier aspect, cette absence de dispositions militaires peut être regardée comme l'œuvre d'une incurie inexplicable, mais après avoir mûrement réfléchi on se l'explique facilement. Le Roi aurait pu aisément grouper autour de sa demeure quarante mille hommes, puisqu'une grande revue venait d'être annoncée à l'occasion de nos victoires d'Afrique ; il aurait pu introduire dans sa capitale des forces considérables ; on lui aura vraisemblable-

Je montai la rampe. Les soldats de la garde royale occupaient leur poste accoutumé; la cour d'honneur, ordinairement remplie de voitures, était solitaire. Je me rendis chez M. de Damas par le couloir des officiers; je ne vis rien de changé dans

---

ment proposé de prendre toutes ces précautions, mais il les aura jugées inutiles. « Que puis-je craindre des Français, et des Parisiens en particulier, aura-t-il répondu, ils jouissent d'un bien-être inconnu jusqu'à présent dans les annales du pays. La conquête d'Alger, le fait d'armes le plus éclatant des temps modernes, vient de placer la France à l'apogée de la gloire; les Français seraient des insensés s'ils promettaient leur félicité en s'insurgeant à propos d'un acte qui m'est dicté par le seul désir d'affermir l'état prospère dans lequel ils vivent tous. Ce serait leur faire outrage que de m'entourer de troupes comme un tyran qui tremble au milieu de ses peuples. » D'après cette interprétation, la seule convenable, cette négligence, loin de paraître stupide, a quelque chose de touchant qui commande le respect.

le service intérieur, seulement je ne rencontrais personne dans ces étroits corridors où les autres jours je ne pouvais passer sans être coudoyé par les allants et venants; j'arrivai aux appartements du duc de Bordeaux: tout y était désert (1). L'huissier parut un peu surpris de la négligence de ma tenue; me reconnaissant cependant pour être de la maison, il me dit: « Ils sont au Trocadéro. » Je franchis le pont léger qui unit le corps de logis à la colline; après avoir cherché quelque temps M. de Damas dans ce vaste parc, je l'aperçus au milieu d'un parterre planté, au pied de la montagne, derrière les écuries. Le jeune prince jouait avec plusieurs enfants de madame de Damas, qui les regardait, assise sur un

---

(1) Tous les mercredis M. de Damas donnait un dîner auquel il invitait un certain nombre d'hommes de lettres, et principalement des académiciens: aucun de ces messieurs ne parut ce jour-là.

banc avec la gouvernante de sa fille. M. de Damas se promenait avec M. Duhamel, député de la Gironde, frère du maire de Bordeaux. M. Duhamel, accompagné de son fils, était venu offrir ses services. En m'apercevant, M. de Damas me demanda vivement des nouvelles de Paris ; « Les événements de la journée sont fort graves, lui répondis-je ; il a fallu que je prisse cette espèce de déguisement pour parvenir jusqu'à vous ; la capitale est en pleine révolte ; les insurgés ont, je crois, gagné beaucoup de terrain. » Dans ce moment survint le général Crossard, qui arrivait de Paris, pour offrir également ses services ; il présenta la situation des choses sous un aspect encore plus sombre que je ne l'avais fait ; voici une phrase remarquable de son discours. « Le duc de » Raguse a commis une faute impardon- » nable en engageant ses troupes dans les » rues de Paris ; du moment où l'on

» trouve de la résistance ausein des villes,  
 » l'on bat en retraite et l'on ne compro-  
 » met pas ses hommes dans une guerre  
 » de pots de chambre. » M. le général  
 Crossard demanda un uniforme, car il  
 était venu en frac, et s'offrit d'aller  
 porter au duc de Raguse l'ordre d'éva-  
 cuer tout l'intérieur de Paris, pour con-  
 centrer ses forces autour des Tuileries,  
 et attendre ainsi l'arrivée successive des  
 troupes qui arrivaient de toutes les direc-  
 tions.

Madame de Damas avait quitté son banc  
 et nous écoutait avec inquiétude. Tout-  
 à-coup, pendant que nous étions en cercle  
 à parler de choses aussi tristes, le faction-  
 naire placé au-dessus de notre tête, à l'un  
 des angles de la clôture du Trocadéro, fit  
 entendre le cri, *aux armes, aux armes*,  
 comme si l'ennemi eût tourné la position.  
 La foudre tombant au milieu de nous n'eût  
 pas causé plus d'effroi; M. de Damas

s'élança vers le duc de Bordeaux et l'enleva comme une plume, et, se retournant vers moi, il me dit : « Mazas, prenez ma femme et mes enfans, ne les quittez pas. » Madame de Damas, fort effrayée, saisit mon bras. Je pris par la main la jeune Allix et je gravis à pied le Trocadéro. Nous passâmes le pont suspendu et nous rentrâmes dans les appartemens. Tout le monde se mit sous les armes ; on barriçada les portes. J'avouerai que, dans ce moment de terreur, je me crus destiné à voir une journée semblable à celle du 5 ou 6 octobre 1789. Les autres personnes du château paraissaient aussi épouvantées que moi ; mais nous ne restâmes pas longtemps sous le poids de cette panique ; nous apprîmes bientôt que le factionnaire, prenant pour des insurgés des hommes qu'il avait vu filer le long du mur, avait donné l'alarme mal à propos. Nous demeurâmes tous réunis dans les apparte-

ments du duc de Bordeaux et collés aux fenêtres. Nous entendîmes fort bien les coups de canon. La nuit étant venue, j'offris à M. de Damas de rester avec lui et de ne point retourner à Paris. « Je l'accepte d'autant plus volontiers, me dit-il, que chacun s'éclipse comme par enchantement; les gens de service même sont introuvables. » Le jeune prince, assez étonné de l'agitation qu'il voyait régner autour de lui, se coucha plus tard qu'à l'ordinaire. Lorsque nous fûmes seuls avec M. de Damas dans son cabinet, il me dit : Voilà beaucoup de lettres restées en souffrance depuis vingt-quatre heures, à cause de ce qui se passe; faites-en le dépouillement, elles contiennent toutes, je pense, des demandes de secours adressées à M. le duc de Bordeaux. » Deux fois par jour l'huissier apportait la levée de la poste. Sur vingt lettres, dix-huit contenaient des demandes de secours, et M. de Damas marquait avec



un crayon la somme qu'il fallait donner(1). Celles que je dépouillai ce soir là étaient de cette nature : des ouvriers sans travail, des indigents de toute espèce, imploraient la commisération du jeune prince. M. de Damas, que rien ne pouvait distraire de l'accomplissement de ses devoirs, marqua, comme à l'ordinaire, sur chacune des pétitions, la somme à donner. Hélas ! peut-être dans ce moment, l'ouvrier à qui était destiné ce secours, égaré par les agitateurs, tirait des coups de fusil contre les troupes royales.

Je passai le reste de la soirée à une fenêtre. La canonnade parut s'éteindre vers une heure du matin ; j'en profitai pour me

---

(1) J'ai vu maintes fois M. le duc de Bordeaux faire ce noble apprentissage de la bienfaisance. Assis sur les genoux de son gouverneur, il marquait lui-même avec un crayon, d'après les observations de M. de Damas, la somme qu'il fallait donner : ces demandes ainsi apostillées passaient entre les mains du trésorier, qui exécutait les ordres.

jetter tout habillé sur un pliant; je ne pus fermer l'œil. Lorsque le jour commença à poindre, je revins à la fenêtre, j'entendis des coups de fusil lointains (jeudi 29). Je me rendis chez M. de Damas, que je trouvai seul, marchant à grands pas; il avait l'air fatigué, mais point abattu. Je le questionnai assez timidement pour savoir si le roi avait tenu quelque conseil, si l'on s'était décidé à quelque parti vigoureux; il me répondit d'une manière évasive. Faisant allusion à ce qui nous était arrivé la veille lorsque le factionnaire avait donné l'alarme, je dis à M. de Damas: Savez-vous, M. le baron, que le ciel vous destine peut-être à jouer le rôle de Tanneguy Duchâtel. « Je n'ai point de rôle à jouer ici, je n'ai que des ordres à recevoir », me répondit-il sèchement.

Au moyen d'un télescope, nous distinguâmes fort bien un drapeau tricolore sur une des tours de Notre-Dame; puis ce

drapeau fut enlevé et on ne le vit reparaître que vers midi. M. de Damas m'ordonna de ranger des papiers importants, d'en brûler quelques uns, enfin de prendre les dispositions préliminaires d'un prochain départ. Il entra chez le prince à sept heures du matin, lui fit faire sa prière; puis l'enfant ayant sauté quelques instants, se mit à ses devoirs sous la direction de M. de Barande, sous-précepteur. Vers huit heures, M. de Damas le conduisit chez le roi; le baron me dit : « Vous, descendez dans Saint-Cloud, allez le plus avant possible vers Paris pour apprendre quelque chose de nouveau, mais abstenez-vous d'entrer dans la ville et ne tardez pas à revenir, car j'entrevois que j'aurai grand besoin de vous. » Je traversai Boulogne, le bois et Auteuil; je n'aperçus sur ma route aucun soldat, les habitants me regardaient d'un air animé; une sourde agitation régnait dans les deux villages. Je joignis le chemin

de Versailles, j'y trouvai une file de petites voitures revenant de Paris, où elles n'avaient pu pénétrer; les conducteurs m'apprirent que les barrières étaient fermées par des monceaux de pierres et que nul ne pouvait entrer. J'avançai jusqu'au pont de Grenelle, que j'avais passé la veille; une haute palissade en défendait l'embouchure; une centaine d'hommes sans armes formaient divers groupes sur le chemin; je me mêlai avec eux. Tous vomissaient les plus horribles imprécations contre les ministres et le duc de Raguse. Tout-à-coup je vis sortir d'une maison attenant au pont un homme armé d'un fusil; il portait noué autour de sa ceinture un mouchoir contenant des cartouches. Ce personnage se mit à crier: que les bons garçons me suivent: les royaux attaquent Grenelle, allons les repousser ». Je ne pus m'empêcher de frissonner à l'apparition de cet homme, image vivante de la guerre civile.

Aucun de ceux parmi lesquels je me trouvai ne répondit à son appel. Il sauta par-dessus les palissades et gagna en courant l'autre bout du pont.

Certain que l'on ne pouvait franchir la barrière, je jugeai convenable de revenir à Saint-Cloud; je pris par Sèvres; l'insurrection gagnait déjà ce village. On avait tenté de placer le drapeau tricolore à la porte du parc. J'y appris que les habitants de Versailles imitaient ceux de Paris. Arrivé au bout de l'allée de Brcteuil, je trouvai le poste de la garde royale; il ne me parut pas plus nombreux qu'à l'ordinaire; une partie des soldats qui le composaient jouaient aux quilles, et à cinq cents pas d'eux Sèvres déployait l'étendard de la révolte.

Je remontai dans l'appartement de M. de Damas; je lui racontai comment j'avais appris que les Parisiens, maîtres des barrières, en défendaient l'entrée. M. de

Dreux-Brezé et M. le général Vincent parurent peu d'instants après; ils se plaignirent au baron que personne n'organisât une espèce de défense, qu'il y avait absence totale de direction; que le général Bordes-soult, à qui on venait de confier le commandement des troupes de Saint-Cloud, était à moitié apoplectique. « Cependant, dirent-ils, le danger devient de plus en plus sérieux, et il est urgent de prendre quelque parti. » « Quant à moi, dit M. de Damas, je ne suis investi d'aucun commandement, tous mes soins doivent se borner à la garde du jeune prince, et dans les circonstances actuelles, cette seule obligation me paraît plus rigoureuse que la défense de ma propre vie. Ces messieurs s'inclinèrent devant de telles paroles. Madame de Gontaut entra au même instant; elle paraissait fort effrayée des événements de Versailles. Cette dame nous apprit l'arrivée des élèves de l'école

militaire de Saint-Cyr; ces jeunes gens, pleins d'ardeur, étaient accourus à Saint-Cloud avec quatre pièces de canon servant à leurs exercices. Comme Vincennes se trouvait à l'autre extrémité de Paris, on n'avait pu faire venir de l'artillerie à Saint-Cloud et les premiers canons dont put disposer, pour sa défense personnelle, Charles X, le plus puissant souverain de l'Europe, furent les canons d'une école, servis par des enfants. Au reste, les élèves de Saint-Cyr montraient tellement d'ardeur pour aller se joindre dans Paris à la garde royale, qu'il fallut, pour les retenir, les enfermer dans une cour attendant aux écuries; je les ai vus pendus aux grilles, criant à tue-tête *vive le Roi!* Singulier contraste avec la conduite des élèves de l'école polytechnique!

Cependant, M. le général Vincent offrit d'aller tout seul à Versailles essayer de faire rentrer cette ville sous l'autorité

du Roi. J'ai su qu'il fut accueilli par une foule en démente, à laquelle cependant il sut imposer par son sang-froid et ses paroles énergiques. « Vous voulez me tuer, eh bien frappez, leur dit-il, en ouvrant son uniforme et présentant sa poitrine couverte de cicatrices; espérez-vous me faire transiger avec mes devoirs par la crainte de la mort. » Il essaya vainement de rappeler ces furieux à l'obéissance, il fut obligé de revenir à Saint-Cloud sans avoir rien obtenu.



Le salon vert de M. le duc de Bordeaux devint le rendez-vous de tout ce qui se trouvait à Saint-Cloud; on y répandait les nouvelles les plus contradictoires. Un officier supérieur, attaché



à la maison du roi, vint annoncer que plusieurs députés de la gauche, et notamment M. Casimir Périer, avaient été fusillés le matin sur la place Vendôme (1). Le jeune prince écoutait avec avidité tout ce que l'on disait, sans cependant témoi-

---

(1) Voici ce qui avait donné lieu à ce bruit. Le soir du mercredi, les Parisiens vinrent par la rue de la Paix assaillir le 5<sup>e</sup> de ligne stationné sur la place Vendôme. Une compagnie de ce régiment reçut l'ordre de balayer cette rue; au moment où le capitaine faisait apprêter les armes pour coucher en joue les Parisiens, M. Casimir Périer arriva en voiture de la rue des Capucines, et très-vite; si les feux avaient été exécutés, cette voiture les aurait reçus en entier. M. Casimir Périer fit arrêter, et supplia à haute voix, le capitaine de ne pas faire feu. L'officier le reconnut, alla lui parler à sa portière, et, sur les instantes prières de M. Périer, ramena sa compagnie sur la place Vendôme, sans avoir fait usage de ses armes. M. Périer a avoué depuis qu'il devait la vie à ce capitaine et lui en a donné l'attestation. Il le fit nommer chef de bataillon et commandant une place dans le Nord.

gner ni effroi, ni inquiétude. Son gouverneur le tenait constamment par la main, exerçant à son égard la surveillance la plus minutieuse. Il faut que je consigne ici une petite particularité assez remarquable. Vers trois heures après-midi, M. de Damas et le jeune prince se trouvaient auprès d'une fenêtre au milieu d'un groupe de cinq ou six personnes; j'en faisais partie. On déplorait les malheurs de la journée: « Que voulez-vous, dit un officier supérieur de la maison civile du roi, revêtu d'un habit brodé sur toutes les coutures; que voulez-vous, de tout temps la royauté a été battue dans le mois de juillet. » Mais, Bouvines, Monsieur, dit le baron de Damas, avec son sang-froid accoutumé, et les victoires de Taillebourg et Denain, repris-je à mon tour, furent remportées en juillet. L'indiscret observateur se tut. Hélas! dans ce moment où nous parlions, les Parisiens lui

donnaient gain de cause ; mais un dignitaire de la cour devait-il tenir un pareil propos devant le duc de Bordeaux ?

Au milieu de ces entretiens divers , j'entendis prononcer le nom du duc d'Orléans. Chacun trouvait étonnant que ce prince ne fût pas venu se ranger auprès du roi ; l'on disait hautement qu'il fallait s'assurer de sa personne , et l'on désignait même l'officier des gardes-du-corps que l'on croyait propre à remplir cet office par la fermeté de son caractère ; je tairai son nom.

De moment en moment , les nouvelles devenaient plus sinistres ; l'on assurait que le régiment des lanciers avait été anéanti en entier ; enfin , on eut la triste certitude que les troupes royales évacuaient Paris et se repliaient sur Saint-Cloud. Aussitôt cette nouvelle connue , les préparatifs de départ devinrent plus actifs. Madame de Damas voulut se mettre

M. le chevalier de Lasalle entra dans ce moment chez M. de Trogof; il nous apprit que MM. de Vitrolle et de Semonville venaient d'arriver de Paris pour négocier un arrangement. Je fus surpris de voir ces deux noms accolés ensemble.

A cinq heures, la garde royale battant en retraite repassa le pont de Saint-Cloud; je la vis défiler tambour battant. Quel spectacle! Les hommes paraissaient exténués de fatigue, mais ils conservaient une attitude fière et même passionnée; les bataillons du 15<sup>e</sup> léger me frappèrent surtout par l'exaltation que l'on voyait peinte sur la figure de chaque soldat. Leur colonel, M. de Perregaux, passa à côté de moi, portant le drapeau de son régiment; il vint mettre pied à terre au perron de l'Horloge. Il y avait quelque chose d'héroïque dans toute sa personne; il montait, autant que je puis me le rappeler, un cheval gris pommelé, fort beau. La

voir de ce colonel, rapportant le drapeau  
 à son roi dans ce moment solennel, frappa  
 singulièrement mes esprits ; je ne puis  
 exprimer ce que moi, vieux soldat, éprou-  
 vai à l'aspect de ces grenadiers qui ve-  
 naient de se battre, au milieu de la capi-  
 tale de leur pays, contre des Français  
 révoltés ; je les plaignais, je les admirais.  
 Les troupes arrivant de Paris manquaient  
 de vivres depuis vingt-quatre heures : l'on  
 ramassa tout le pain que l'on put trouver  
 dans Saint-Cloud ; on mit également à  
 contribution les cuisines et les différentes  
 tables du château ; l'on ne voyait dans les  
 corridors que des valets de pied chargés  
 de miches de pain ; une partie des rôtis  
 et autres mets passèrent en un clin-d'œil  
 dans les bivouacs établis au milieu du parc ;  
 j'avais ma place à la table de M. de Damas  
 que le jeune prince présidait ; on y invita  
 beaucoup d'officiers qui nous arrivèrent  
 encore tout noirs de poudre. Quelqu'un

vint dire qu'il y'avait au pied de l'Orangerie une compagnie de grenadiers qui n'avait absolument rien à manger; aussitôt M. de Damas fit enlever de dessus la table la majeure partie des plats, ainsi que les bouteilles de vin. Le duc de Bordeaux, encore plus animé que son gouverneur, prit lui-même plusieurs plats d'argent fort lourds et les enleva au-dessus de sa tête pour que les gens de service les descendissent aux soldats; enfin, il y eut une telle abnégation de soi-même qu'il ne resta plus rien sur la table, ce qui causa un mouvement d'hilarité.



Après ce singulier repas, qui, à vrai dire, n'en fut pas un, nous montâmes au Trocadéro suivant la coutume adoptée pour la promenade du prince, car

dans la maison des rois le lendemain ressemble toujours à la veille, à moins que la foudre ne vienne interrompre le cours de ces uniformités. Les esprits paraissent plus calmes; un accommodement prochain semblait être assuré. On s'accostait sur les terrasses pour se communiquer mutuellement ce que l'on avait appris : j'allai offrir mes hommages à *M<sup>me</sup> de Rivera*, sous-gouvernante de *Mademoiselle*, qui venait d'arriver au Trocadéro avec la jeune princesse; cette dame me dit : « Eh bien! vous savez, Monsieur, ce qui se passe. — Non, Madame. — C'est une chose bien triste pour un homme que vous aimez bien, M. le duc de Mortemart (1). — Quoi donc! deman-

---

(1) Je n'avais eu jusqu'alors avec M. le duc de Mortemart que des relations de société : la littérature en fut le principe; on sait que dans sa famille l'on

dai-je fort effrayé. — Les députés réunis chez M. Lafitte mettent pour condition à l'accommodement la nomination de M. le duc de Mortemart comme premier ministre. — Mais il n'est point à Saint-Cloud. — Vous vous trompez; aussitôt qu'il a connu la gravité des événements, il a quitté Neauphle pour venir prendre son service de capitaine des gardes; je l'ai même reçu chez moi; sa nomination est faite, et déjà tout le château crie haro contre lui; de ce que les députés le demandent pour premier ministre, on le

---

accueillit toujours avec distinction les hommes de lettres; M. de Mortemart s'intéressa vivement à la composition de mon ouvrage, *l'Histoire des grands Capitaines français du moyen-âge*; il voulut bien me fournir quelques notes militaires et, dans une course qu'il fit en Poitou, il leva, lui-même, exprès pour moi, le plan du terrain sur lequel fut livrée la bataille de Poitiers, en l'accompagnant d'une dissertation fort lumineuse.



signale ici comme chef de parti, et vous savez aussi bien que moi à M. de Mortemart est chef de parti. » M<sup>me</sup> de Rivera s'interrompit pour me faire remarquer *Mademoiselle*, qui avait chargé sa délicate tête d'un petit kolbak de chasseur. Le duc de Bordeaux réunissait ordinairement après son dîner tous les petits garçons du château pour jouer avec eux ; il les affublait d'uniformes, il en avait de toute sorte dans son arsenal. Quoique par son sexe *Mademoiselle* dût être exclue de ces jeux militaires, elle y prenait part très-souvent. Ce jour-là cette réunion d'enfants se partagea en deux divisions : le duc de Bordeaux, habillé en grenadier de la garde, commandait les soldats royaux, et *Mademoiselle* les insurgés parisiens, et, pendant que nous tous parlions tristement de l'avenir de la France, ces jeunes enfants, que l'exil attendait, jouaient innocemment à la guerre civile,

passaient et repassaient au milieu de nous en poussant des cris aigus.

La nuit approchait, nous entrâmes dans les appartements. La première personne que je trouvai chez M. de Damas, fut M. de Montbel ; je l'accostai. Il ne me parut changé ni de manières, ni de maintien ; les seuls mots que j'eus le temps d'obtenir de lui, relativement aux événements, furent ceux-ci : « Il y a eu défection de la part d'une partie de la ligne, et panique du côté des Suisses. » M. de Damas étant survenu, je me retirai par discrétion ; je passai dans le salon vert. A peine y étais-je assis, causant avec M. de Labouillierie, qu'un huissier de la maison de *Mademoiselle* vint me demander : je sortis. En descendant le grand escalier, je rencontrai quatre ministres, MM. Cappellet, Peyronnet, Chantelausse et Guernon-Ranville ; ils étaient en frac et fort en désordre ; ils paraissaient profondément

abattus ; je me rangeai pour les laisser passer , ils me saluèrent.

L'huissier de *Mademoiselle* me conduisit dans les appartements de madame de Rivera. J'y trouvai M. le duc de Mortemart a demi étendu sur un canapé ; il était revêtu de son uniforme de capitaine des gardes avec les insignes de tous ses ordres. « M. de Mortemart, ayant appris » que vous étiez à Saint-Cloud, me dit » madame de Rivera , a témoigné le désir » de vous voir, je vous ai fait appeler; je » vous laisse maintenant avec lui; je vais » joindre *Mademoiselle*. » M. de Mortemart me dit à son tour : Je suis extrêmement souffrant , j'arrive de Neauphle pour prendre mon service auprès du roi et s'il le faut, le défendre de ma personne dans ce pressant danger ; mais un plus grand malheur vient de m'atteindre : les députés réunis chez M. Lafitte m'ont demande pour premier ministre ; je ne puis reculer

chercher le duc à travers les appartements du château ; je m'en chargeai , quoique je ne fusse guère mieux *atourné* que lui ; j'arrivai dans le salon où se tiennent les officiers de service ; j'y trouvai M. Diesbach , un des officiers supérieurs des gardes à pied. Vous cherchez sans doute M. de Mortemart , il est auprès du Roi , me dit-il en me montrant la porte du salon toute ouverte. J'avançai avec l'intention d'entrer , car je tenais beaucoup à m'acquitter de ma commission ; mais l'huissier m'arrêta , et me fit observer assez timidement que dans la tenue où j'étais ( en petite veste ) je ne pouvais entrer. Le motif me parut assez juste , quoique les circonstances dans lesquelles nous nous trouvions fussent de nature à légitimer les exceptions. « Eh bien ! dis-je à cet huissier , ayez la bonté de faire sortir M. le duc de Mortemart , nous le voyons d'ici. » Je restai sur le seuil de la porte , et

considèrai avec beaucoup d'attention la scène qui s'offrait à mes yeux.

Dans l'angle droit de l'appartement , M. le Dauphin causait avec un officier général en regardant une carte géographique. Le Roi était assis à une table avec madame la duchesse de Berry , et M. de Duras. Je ne reconnus pas la quatrième personne , car elle tournait le dos à la porte. A l'occasion du jeu de wisk , le procureur général , lors du procès des ministres , adressa à Charles X des reproches tellement solennels , que l'historien qui écrira la vie de ce monarque se croira obligé de consigner ce trait ; mais si l'historien est du nombre de ceux qui approfondissent les choses , il sera bientôt convaincu que le rapporteur avait attaché beaucoup d'importance à une chose qui en méritait fort peu , et qui d'ailleurs était à peu près inexacte. Pendant deux ans , j'ai vainement espéré que ce fait serait éclairci par un

ami de la vérité. Je vais accomplir ce devoir.

Il existe dans les cours une uniformité accablante que rien ne peut changer, parce qu'une foule d'intérêts privés s'y rattachent. Charles X ne disait pas : Allons, voyons, je veux jouer, que l'on dresse une table. Il la trouvait dressée, et le premier gentilhomme de la chambre lui disait : Sire, c'est l'heure du jeu, votre partie est arrangée. Le mercredi 28, on le lui dit également, et il s'assit machinalement à la table de jeu où il s'asseyait chaque jour ; les habitudes deviennent invincibles quand l'homme arrive à un âge avancé. Mais le canon grondait, mais on entendait le fracas de la guerre civile, et Charles X ne resta point sur son siège, il ne mêla point les cartes, et passa tout le temps sur le balcon, regardant Paris avec douleur. Je me promenais dans la cour avec quelques officiers tout le mercredi

soir ; je vis le Roi revenir plus de vingt fois à son balcon. Les personnes qui se trouvaient avec moi firent la réflexion naturelle : *On voit bien qu'il n'a pas le cœur à jouer.* En effet, il rentra dans son appartement plus tôt qu'à l'ordinaire, et nous salua même du haut de son balcon. Le jeudi soir, le premier gentilhomme de la chambre s'abstint pour cette fois d'annoncer au Roi que sa partie était arrangée. Le canon ne grondait plus, le sang français avait cessé de couler, un nouveau président du conseil venait d'être nommé ; personne ne doutait au château que M. de Mortemart ne pût s'installer le lendemain à l'hôtel des affaires étrangères comme ses prédécesseurs. Un arrangement paraissait assuré. Le Roi pouvait bien partager la confiance générale, et s'il ne l'avait pas lui-même, il devait la montrer pour l'inspirer à tout ceux qui l'entouraient. Cependant le Roi

ne s'assit devant une table que pour avoir un maintien. Lorsque je pus considérer le tableau que m'offrait l'intérieur de cet appartement , je vis bien qu'on ne jouait pas , je n'aperçus pas de cartes entre les mains des personnes désignées. Le Roi causait fort sérieusement avec M. de Mortemart, qui s'était penché pour l'écouter ; madame la duchesse de Berry parlait avec beaucoup de chaleur à M. de Luxembourg. M. le duc de Duras s'entretenait fort bas avec d'autres personnes. Voyant cette scène, il ne me vint pas dans l'idée de trouver déplacé que le Roi fût assis à cette table , quoique les circonstances politiques m'eussent singulièrement disposé au blâme. Telle fut cette partie de wisk , l'objet de tant de récriminations ; elle finit du reste plutôt que de coutume, et, au bout de quelques minutes d'attente , je vis venir M. de Mortemart ; je l'arrêtai au passage. Nous nous rendîmes ensemble au bivouac des

•



gardes à pied, et puis dans l'appartement de M. de Cossé, que l'on avait cédé pour le moment à M. de Mortemart. M. de Cossé était alors aux eaux de Plombières.



M. de Mortemart ôta son brillant uniforme, passa une redingote bleue et changea entièrement de tenue : « Décidément, » me dit-il, malgré mes pressantes observations, l'on ne veut pas que je parte avant le retour de M. de Girardin ; il règne dans Paris une confusion épouvantable ; le parti des gens sages désire un arrangement, mais celui de la gauche le repousse ; nous ignorons jusqu'à présent lequel des deux est le plus puissant, de sorte que j'ai besoin d'être

» éclairé à ce sujet par M. de Girardin ,  
» qui a reçu mission de s'enquérir de la  
» situation des affaires , et de ramener les  
» deux négociateurs ; on l'attend d'un  
» moment à l'autre : mettez-vous à cette  
» fenêtre , et vous m'avertirez lorsque  
» vous entendrez une voiture. » Je m'y  
plaçai, ne doutant pas que M. de Girardin  
n'arrivât incessamment. Une heure se  
passa ainsi dans l'attente. M. de Mortemart  
souffrait encore plus d'impatience que de  
sa migraine ; il m'apprit que plusieurs  
officiers de la garde nationale devaient se  
trouver à la barrière de Passy pour l'y  
recevoir à son arrivée , le protéger , le  
conduire chez M. Lafitte , et puis à l'Hô-  
tel-de-Ville ; il ajouta que les députés  
n'avaient désigné pour la composition du  
nouveau ministère que trois personnes :  
MM. de Mortemart , Casimir-Périer et  
Gérard , laissant toute liberté pour le  
choix des autres membres du conseil.

Nous nous mêmes à faire des ministres ; ce ne serait pas le cas , dit M. de Mortemart , de prendre des hommes de la cour. Beaucoup de noms furent prononcés, je ne me les rappelle pas.

Le temps se passait ; je revenais sans cesse à cette fenêtre donnant sur a première cour ; M. de Mortemart paraissait consterné de ces retards : dans cet intervalle, M. de Mortemart me communiqua un ordre du jour de M. le duc de Raguse. Le maréchal y disait qu'il ne fallait pas regarder la retraite sur Saint-Cloud comme le résultat d'une défaite , ni les dispositions qu'il faisait prendre comme les préliminaires d'une prochaine attaque contre Paris ; que des négociations étaient ouvertes depuis le matin ; que M. le duc de Mortemart , nommé premier ministre , partait à l'instant pour Paris afin d'y mettre la dernière main. Après avoir pris connaissance de cet ordre du jour, je priai

M. de Mortemart de me dire depuis combien de temps il se trouvait à Saint-Cloud, et comment il avait été nommé premier ministre; voici le sens de sa narration.

« Je partais pour les eaux; je me trouvais déjà, hier mercredi, à deux heures de Neauphle, sur la route de Paris, lorsque le trésorier de ma compagnie fit arrêter ma voiture, et m'apprit les événements en m'annonçant que les gardes à pied étaient réunis à Saint-Cloud; je fis monter cet officier avec moi. A Versailles, je laissai mes chevaux pour prendre ceux de la poste; mais le peuple ayant su que nous appartenions à la maison du roi, nous assaillit à coups de pierres; ma calèche en fut couverte et mon domestique blessé. L'officier qui m'accompagnait a reçu un pavé sur la cuisse, et moi-même j'ai été frappé dans le dos, mais au travers de la capote. Cependant un peloton de garde na-

tionale est venu me dégager et m'escorter jusqu'à la grille. Enfin je suis arrivé à Saint-Cloud vers les dix heures du soir ; je désirais voir le roi pour l'instruire de la situation de Versailles ; mais , comme il allait se coucher, il m'a fait dire qu'il me recevrait aujourd'hui bon matin ; j'ai dépêché dans la nuit mon domestique à Paris pour aller prendre mes uniformes ; je n'en avais pas emporté, puisque je me rendais aux eaux. A peine le jour avait paru ce matin que beaucoup de gens de la cour sont venus me parler pour m'exciter à me rendre chez le Roi, et à lui faire sentir le danger de la position où nous nous trouvons. Le Roi, peut-être mal instruit, s'était refusé à croire à la gravité du mal ; je me suis rendu chez lui vers les six heures ce matin (jeudi), je l'ai entretenu de ce que j'avais vu à Versailles, de ce que je savais de Paris, en le suppliant, au nom de son propre intérêt, de prendre quelque nou-

velle mesure, car je croyais le trône fortement compromis. Le Roi m'a répondu en me caressant de la main : « Vous êtes un honnête et loyal serviteur, je sais vous apprécier ce que vous valez ; mais vous êtes encore jeune ; né dans la révolution , vous voyez les choses d'après les nouvelles idées , et le moindre bruit vous étonne ; quant à moi , je n'ai point oublié comment les événements se sont passés il y a quaranté ans ; je ne veux pas , comme mon frère , monter en charrette , je veux monter à cheval.— Je crois, Sire , que le moment n'est pas éloigné où vous serez obligé d'y monter. — Nous verrons , nous verrons. » En même temps il m'a congédié (1).

---

(1) Voici sur quoi s'appuyait la malheureuse confiance du Roi ; une heure avant son entrevue avec M. de Mortemart, le jeudi très-grand matin, il avait reçu une dépêche dans laquelle M. de Polignac an-

» J'ai rejoint ma compagnie et y suis resté constamment, envoyant des détachements sur tous les points où l'on en demandait. Vers les trois heures après midi, l'on m'a fait appeler de la part du prince de Polignac, que j'ai été fort étonné de voir à Saint-Cloud. M. de Polignac m'a appris que M. de Sémonville et M. de Vitrolles étaient venus comme conciliateurs, annonçant que la composition d'un nouveau ministère, dont M. de Mortemart serait le chef, pourrait amener un arrangement. « En conséquence, m'a-t-il dit, le Roi est décidé à vous nommer chef d'un nouveau cabinet. Veuillez

---

nonçait que la nuit s'était bien passée; que les Parisiens manquaient de poudre (ce qui était vrai), et qu'il avait tout lieu d'espérer de pouvoir dompter la rébellion, et que d'ailleurs les chefs du parti libéral avaient fait plusieurs tentatives pour entrer en accommodement.

bien lui dire , ai-je répondu , que je défendrai Sa Majesté à la tête de ma compagnie jusqu'à la dernière goutte de mon sang , mais que je ne veux me mêler d'aucune affaire politique , et encore moins de celle-ci que de toute autre. »

» En disant ces mots je l'ai quitté , et , sans perdre un instant , j'ai pris le chemin de *la porte jaune* , qui ferme l'extrémité du Trocadero. On annonçait que les insurgés voulaient l'attaquer ; une partie de ma compagnie s'y trouvait déjà pour la défendre ; je voulais partager les périls de mes gardes , et en même temps me soustraire aux sollicitations de M. de Polignac. Je n'avais pas encore atteint *la porte jaune* , que je me suis entendu appeler par plusieurs valets de pied et un maréchal-des-logis du palais. Ils couraient après moi depuis long-temps ; ils m'ont intimé l'ordre très-impératif de la part du Roi de me rendre incontinent auprès de sa per-



sonne : j'ai obéi en gémissant. Le Roi m'a paru tout autre, non pas de physionomie, car elle n'a cessé d'être fort calme, mais de sentiment. « Vous aviez raison ; m'a-t-il dit : la position est plus difficile que je ne le pensais ce matin ; on croit qu'un ministère dont vous seriez le chef pourrait tout arranger ; je vous ai nommé. — Je ne me crois pas capable, Sire, de remplir vos vues ; je prie Sa Majesté de choisir une autre personne. »

» Le Roi n'a pas accepté mon refus : j'ai insisté pendant un quart d'heure ; alors le Roi a tiré de sa poche un papier. « Voilà, a-t-il dit, votre nomination, contresignée par M. Chantelauze ; dès ce moment vous êtes ministre des affaires étrangères et président du conseil. » J'ai refusé de prendre ce papier ; le Roi m'a pressé en s'approchant de moi pour me mettre la nomination dans la main ; je me suis reculé à plusieurs reprises, tellement que

je touchais la tapisserie. Le Roi me sui-  
 vait toujours : me voyant réellement au  
 pied du mur et tenant constamment les  
 bras collés près du corps , il m'a passé le  
 papier dans ma ceinture d'officier-général;  
 je l'en ai retiré brusquement pour le  
 rendre. « Vous refusez donc , Monsieur,  
 me dit le Roi, de sauver ma couronne et  
 la tête de mes ministres! — Je ne puis  
 » résister à de telles paroles , je garde ma  
 » nomination. Que Sa Majesté n'oublie  
 » jamais ce que j'ai l'honneur de lui dire :  
 » si je réussis à rétablir dans Paris l'auto-  
 » rité royale, ce ne pourra être qu'au  
 » prix des plus pénibles concessions, ar-  
 » rachées par la nécessité. Nul doute qu'on  
 » me rendra responsable des suites qu'el-  
 » les pourront avoir. Si j'échoue dans ma  
 » négociation, je ne serai pas moins à  
 » plaindre, et trop heureux si l'on ne dit  
 » pas que j'ai trahi! Voilà comment je  
 » me trouve revêtu de cette dignité de

» premier ministre ordinairement si en-  
viée. »



Nous attendîmes encore bien long-temps après que M. de Mortemart eut terminé sa narration. Enfin , vers les deux heures et demie du matin, l'on frappa rudement à la porte de l'appartement : nous ouvrîmes. Parurent M. de Vitrolles et M. d'Argout ; ce dernier avait remplacé M. de Sémonville que la fatigue de plusieurs voyages mettait hors d'état de marcher. Ces messieurs venaient chercher M. de Mortemart, en disant qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Je me retirai pour les laisser seuls avec M. le duc ; leur conversation dura trois quarts d'heure. M. de Mortemart se rendit chez le Roi avec M. de Vitrolles. Pendant ces allées et venues,

le jour commençait à poindre (vendredi 30 juillet). M. de Mortemart revint tout haletant, et me dit : il s'agit de se mettre à l'ouvrage ; trouvez de l'encre et du papier. Je fus en chercher chez M. de Damas. Je pris dans le cabinet ou je travaillais ordinairement, plusieurs cahiers de grand papier empreint du médaillon royal. J'établis notre chancellerie au milieu de la salle à manger de M. de Cossé, sur une table ronde qui servait à déposer les plats. MM. d'Argout et de Vitrolles s'assirent auprès de moi en me répétant qu'il n'y avait pas un moment à perdre. M. de Vitrolles avait amené un grand jeune homme, M. Langsdorf, qui s'offrit pour m'aider ; il faisait déjà assez jour, et l'on pouvait écrire sans flambeau.

M. d'Argout me dicta la formule de plusieurs ordonnances, car il avait été reconnu de nécessité absolue que le nouveau président du conseil fût porteur en

arrivant à Paris des ordonnances principales. On décida d'en faire six ; elles avaient pour objet : 1° le retrait des ordonnances du 25 ; 2° le rétablissement de la garde nationale de Paris ; 3° la nomination du maréchal Maison au commandement de cette garde ; 4° la nomination de M. Casimir Périer comme ministre des finances ; 5° celle de M. le général Gérard comme ministre de la guerre ; 6° celle relative à l'ouverture des chambres.

M. de Mortemart s'était rendu une seconde fois chez le Roi. Pendant que j'écrivais, MM. d'Argout et de Vitrolles demandèrent du pain ; on leur apporta des cuisines une grosse miche ronde et une bouteille de vin comme à des maçons. Ils se jetèrent sur ce pain et le dévorèrent. De temps à autre M. de Vitrolles s'approchait de moi pour examiner s'il ne se glissait pas quelque faute dans la rédaction, et à la première vue il en aperçut une bien

les ordonnances chez le Roi, où il resta encore une demi-heure. Dans cet intervalle, parut au milieu de la salle le prince de Polignac ; il portait l'uniforme d'aide-de-camp du Roi, habit bleu, passe-poil amarante et les épauettes de maréchal-de-camp. Il se mit à causer avec M. le duc de Maillé. Sa physionomie paraissait fort calme.

Le duc de Mortemart reparut avec les ordonnances signées par le Roi ; il me les remit en me disant : « Je vous les confie. » Après avoir examiné pendant quelques instants la signature du Roi, je les pliai, les mis dans la poche de côté de ma veste, et je les y fixai avec une épingle, de peur qu'elles ne glissent. M. de Mortemart garda par-devers lui l'ordonnance qui le nommait ministre des affaires étrangères. Dans ce moment, M. de Polignac s'approcha de M. de Mortemart, et, le prenant par le coude, il l'emmena dans

la galerie couverte qui tourne autour de la salle à manger de M. de Cossé. Ils causèrent ensemble quelques moments. Je m'approchai d'eux pour annoncer à M. de Mortemart que sa calèche venait d'arriver au pied de l'escalier. J'entendis M. de Polignac, dire en tournant ses regards vers Paris, cette phrase remarquable : « Quel malheur que mon épée se soit brisée dans mes mains ! Si j'avais réussi, j'établissais la charte sur des bases indestructibles. »

J'entendis ces mots assez confusément, quoique j'eusse fort bien saisi sa pensée ; mais , comme ils avaient piqué ma curiosité , je priai M. de Mortemart de me les redire ; M. de Mortemart , s'écartant avec moi dans un angle de l'appartement, m'en rapporta l'expression littérale : ce sont des mots tracés avec un fer rouge et qui ne s'effacent jamais de la mémoire ; au reste , je suis dans l'intime conviction,

que M. de Polignac était de bonne foi. On sait que le gouvernement représentatif était sa monomanie.



Enfin, nous quittâmes l'appartement de M. de Cossé (sept heures du matin, vendredi 30 juillet). Nous montâmes dans la calèche de M. de Mortemart, lui, M. d'Argout, M. Langsdorff et moi : M. de Vitrolles resta à Saint-Cloud ; nous descendîmes rapidement la rampe et arrivâmes à la porte du bois de Boulogne, gardée par un fort détachement de la garde royale, qui, depuis le matin, tirait dans le bois avec les Parisiens. Je n'ai jamais vu des soldats et des officiers aussi animés que ceux de cette compagnie (1) ; ils ne voulaient pas nous ou-

---

(1) M. le capitaine Piard commandait cette compagnie de voltigeurs du 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie de



vrir la grille; nous insistions vivement ;  
il s'attroupa beaucoup de monde autour

---

la garde royale; il sut contenir les Parisiens toute la journée.

Je ne puis passer sous silence un incident qui eut lieu à cette porte de Boulogne, 4 heures après notre départ; je le mentionne dans le seul but de montrer à quel degré d'exaltation la politique peut porter la tête des jeunes gens. Vers les midi, le vendredi, se présenta au poste commandé par M. Piard un élève de l'Ecole de droit; il annonça que le bois de Boulogne regorgeait de Parisiens qui allaient fondre en masse sur la garde: eh bien! qu'ils viennent, nous les recevrons! dirent les voltigeurs. Cet étudiant se mêla parmi les soldats, leur adressa des exhortations patriotiques; il employait tous les raisonnements qu'il lisait chaque jour dans les feuilles libérales, pour engager ces militaires à ne pas recevoir à coups de fusil les Parisiens, ses compagnons; un vieux sergent lui fit cette réponse remarquable: « Jeune homme, vos compagnons se battent pour des idées, et nous pour nos devoirs. » Malgré l'invitation qu'on lui faisait de se retirer, l'étudiant restait collé après les soldats; il s'enflammait extrêmement en parlant, la chaleur du jour le mettait dans une sorte de délire: « Eh bien! dit-il aux voltigeurs, puisque je ne puis

de nous, et l'on nous assura unanimement que nous ne pourrions pas faire cent pas dans le bois sans être criblés de balles. Parmi les personnes qui nous regardaient passer se trouvait M. de Lourdoueix : j'ignore s'il était porteur de quelques notifications politiques. Nous prîmes le parti de suivre en dehors les murs de clôture, et nous parvînmes ainsi jusqu'au chemin de Versailles. Nous y rencontrâmes une assez grande quantité d'hommes, d'ouvriers venant de Sèvres; les uns armés de fusils, de sabres, et les au-

---

vous empêcher de combattre vos frères, et qu'il vous faut du sang, je vais vous donner le mien. » En disant ces mots, il tire de sa poche un couteau, et s'en frappe deux fois, mais d'une main tellement mal assurée, qu'il ne se fit que de très-légères blessures. Cependant son sang coula sur ses habits; le commandant du poste le fit conduire chez un pharmacien de Boulogne, où on le soigna; le soir même il put regagner Paris. Cette scène ne fit aucune sensation sur l'esprit des soldats.

tres de bâtons. Notre voiture attira leur attention, et nous comprîmes que nous ne pourrions plus la garder ; nous en descendîmes tous quatre , ainsi que le valet de chambre de M. de Mortemart , habillé en veste ronde ; nous nous séparâmes des deux côtés de la route, et nous prîmes rang dans les files de ces hommes allant à Paris. J'ôtai ma veste et ma cravate pour mieux me déguiser ; M. Lansgdorff et le chasseur en firent autant ; M. de Mortemart garda sa redingote et M. d'Argout son frac noir : ce dernier portait une énorme canne.

Nous cheminâmes ainsi silencieusement jusqu'à une petite allée qui conduit à Auteuil , et à l'entrée de laquelle se trouve l'habitation de M. Palamède de Forbin-Janson , beau-frère de M. de Mortemart ; nous y entrâmes afin de dérouter ceux qui nous auraient observé de trop près. D'ailleurs M. de Mortemart

tenait beaucoup à voir M. de Janson , qui , étant venu la veille au soir à Saint-Cloud , avait été envoyé à Paris vers M. Lafitte. Nous demeurâmes chez lui au moins une demi-heure ; dans ce moment je pris la liberté d'ouvrir un avis ; je dis : « L'on sait depuis hier que M. de Mortemart doit rentrer dans Paris par la barrière de Passy , puisque des officiers de la garde nationale l'y attendent pour l'escorter ; mais ne pourrait-il pas arriver que le parti qui ne veut pas d'arrangement ne tentât un guet-apens sur M. de Mortemart , afin de rompre par le fait les négociations ? Je propose donc d'éviter la barrière de Passy , et de rentrer dans Paris par le pont de Grenelle. » Cet avis fut adopté. Nous nous reinîmes en route ; M. de Forbin voulut accompagner son beau-frère. Nous franchîmes les barricades qui fermaient le pont de Grenelle , et nous rencontrâmes M. le général Tro-

melin , qui causa un instant avec M. de Mortemart sur la situation de Paris. Nous arrivâmes sans encombre sur la place des Invalides; en rasant les fossés de l'hôtel , nous vîmes rangés le long des pièces de canon les soldats invalides ; ils nous considérèrent en silence avec des yeux inquiets ; on les aurait pris pour des ombres regardant les passants du haut des murs d'un cimetière. La porte de l'hôtel était barricadée : on avait brisé en mille pièces l'énorme fleur de lys formant la principale décoration de la fontaine qui se trouve au milieu de la place. Nous arrivâmes au pont Louis XVI par le quai ; il faisait très-chaud. Le soleil , à demi-voilé , jetait une clarté verdâtre comme dans un jour d'éclipse. Nous commençâmes à rencontrer du monde ; nous vîmes plusieurs personnes de notre connaissance , qui nous regardèrent sans nous parler. La terreur semblait peinte sur leurs

visages. Le souvenir des horreurs de 93 vint frapper mes esprits et me représentait notre position beaucoup plus périlleuse qu'elle ne l'était réellement; il me semblait que chacun lisait sur mon front que je portais dans mes poches des ordonnances signées par Charles X. Au milieu du pont Louis XVI, M. de Mortemart fut accosté par M. le colonel Charles d'Hautefeuille, qui le retint sur le trottoir quelques minutes. Le premier drapeau tricolore qui apparut à mes regards fut celui que l'on avait planté sur le monument élevé à la mémoire de Louis XVI. Au moment où nous traversions la place, deux brancards chargés de blessés passèrent à côté de nous en se dirigeant vers l'hôpital du Gros-Caillou; le sang coulait encore des plaies sur le pavé.

Nous entrâmes dans la rue Royale; les portes et les fenêtres de toutes les maisons étaient fermées. (Huit heures et demie

du matin); on n'apercevait, ni chevaux, ni voitures et presque pas d'habitants. « Quel calme! » dis-je à M. de Mortemart. « C'est le calme de la force, » me répondit-il; ce mot plein de profondeur me frappa dans une pareille circonstance. En arrivant à la Madeleine, nous aperçûmes un drapeau tricolore sur le fronton de l'église. Lorsque je traversais la rue Saint-Honoré, je vis des deux côtés au moins huit ou dix barricades; en arrivant sur les Boulevards, un spectacle nouveau vint augmenter notre étonnement; tous les arbres du côté gauche se trouvaient abattus et jetés en travers de la chaussée, de manière à former des barricades admirables. Nous les franchîmes pour gagner la rue Godot. M. d'Argout avait décidé M. de Mortemart à se rendre chez M. Lafitte avant d'aller à l'Hôtel-de-Ville; en passant près la rue Duphot, j'aperçus une affiche placardée fraîchement et autour de

laquelle s'attroupait déjà beaucoup de monde ; elle était signée *Lafayette* ; le général y annonçait qu'il prenait le commandement de la garde nationale de Paris : ceci me parut un fâcheux présage.

Après plusieurs détours, nous parvînmes à la rue des Mathurins ; partout nous trouvions les portes et les fenêtres fermées, ce qui donnait à la ville un aspect étrange. Après avoir parcouru le tiers de la rue des Mathurins, nous nous trouvâmes en face d'un petit groupe de personnes dont la mise différait totalement de celle des hommes au milieu desquels nous marchions ; je reconnus aussitôt dans ce groupe M. le capitaine Christian Dumas, avec son père le général Mathieu Dumas, et M. Bérard ; son beau-père ; je fus à lui ; en même temps M. d'Argout ayant reconnu M. Bérard, lui présenta M. le duc de Mortemart. A ce nom M. Bérard s'empara de M. le duc avec beaucoup de chaleur, et lui dit :



« Où allez-vous ? — Chez M. Lafitte. — Chez M. Lafitte ! » Et l'entraînant il le fit entrer dans sa maison, vis-à-vis de laquelle nous nous trouvions précisément (n. 21). »

A peine étions-nous entrés dans la cour, que M. Bérard dit à M. le duc : « il ne faut pas aller chez M. Lafitte ; il y va de la sûreté de votre personne ; au reste, vous venez pour traiter d'un accommodement, *eh bien ! c'est trop tard.* » Ce mot me fit frissonner, il me semblait que je sentais battre sous ma main la dernière pulsation de la monarchie ; au reste, M. Bérard prononça ce terrible mot avec une douleur très-marquée ; le visage de M. le général Mathieu Dumas portait l'empreinte du chagrin ; et, quoique l'opposition dont ces deux députés faisaient partie, triomphât d'une manière éclatante, cependant on voyait clairement qu'ils déploraient cette victoire. Sans doute ils prévoyaient ce qu'elle allait coûter à la patrie !

Nous restâmes quelques instants dans la bibliothèque. M. Christian Dumas me dit en particulier : « Il est bien heureux que nous ayons rencontré M. de Mortemart ; un rassemblement assez considérable l'attend devant la maison de M. Lafitte, où il est annoncé ; on veut lui faire un mauvais parti et rompre ainsi tout projet d'arrangement. » J'appris un peu plus tard d'une source assez certaine, que ce rassemblement avait pour chefs des personnes éminentes qui annonçaient hautement l'intention de livrer à la fureur populaire M. de Mortemart comme pair de France, en expiation de la mort du maréchal Ney, condamné par la chambre des pairs. On leur fit observer que M. de Mortemart n'avait pas figuré dans le procès du maréchal Ney ; attendu qu'il était trop jeune pour siéger à la chambre des pairs ; ces personnes n'en persistèrent pas moins dans leur résolution, malgré les

vives représentations de M. Lafitte, qui désapprouvait très-fort un semblable dessein.

Pendant que je causais avec M. Christian Dumas ; son beau-père, M. Bérard, démontrait avec beaucoup de feu les fautes commises en si peu de jours , et le retard que l'on avait mis à entrer en négociations. Il nous apprit qu'il sortait de chez M. Lafitte , où s'étaient réunis un assez grand nombre de députés ; que cette assemblée dont faisait partie M. Casimir Périer et ses frères, se montrait assez disposée en faveur de la légitimité , bien différente de celle de l'Hôtel-de-Ville , où MM. Lafayette, Lobau, Mauguin, Odilon-Barrot et Puyraveau , avaient formé une espèce de gouvernement provisoire , dont tous les actes tendaient à l'établissement de la république. M. Bérard finit par annoncer que les députés réunis chez M. Lafitte avaient décidé de se rassembler au palais du corps législatif, et de s'y constituer

pour former un contre-poids au parti républicain, dont ils ne voulaient pas M. Bérard exprimait son opinion, à cet égard, en termes fort énergiques.



Malgré la phrase terrible: *C'est trop tard*, de M. Bérard, M. de Mortemart ne s'en montra pas moins décidé à tenter tous les moyens pour accomplir sa mission. Nous sortîmes de chez le député de Seine-et-Oise au bout d'une heure environ; nous nous arrêtâmes devant la porte quelques instants pour nous concerter sur ce qu'il y avait à faire: l'affluence avait augmenté, nous ne pouvions dire une parole sans être entendus des voisins. Je pressai les ordonnances royales contre ma poitrine, craignant qu'elles ne tombassent de ma poche. Dans ce moment je commis une

bévue qui pouvait avoir des conséquences graves ; je dis à M. de Mortemart en élevant la voix : « Eh bien ! que faisons-nous ici ? me renvoyez-vous à Saint-Cloud pour les informer de ce qui se passe ?—En entendant cette phrase, M. d'Argout me regarda d'un air furieux ; « mais, Monsieur, me dit-il en se renversant en arrière, vous voulez donc nous faire massacrer ? » Je sentis ma faute et ne soufflai mot. Quelques-uns de nos voisins nous regardèrent avec étonnement, sans nous rien dire cependant. Après être restés immobiles plusieurs minutes comme des termes pour laisser passer le fâcheux effet de mes paroles, nous continuâmes à cheminer dans la rue des Mathurins. Enfin, ayant sauté une douzaine de barricades, nous arrivâmes dans la rue du Mont-Blanc ; la foule y était plus considérable et plus menaçante. Ces Messieurs s'arrêtèrent et décidèrent de se séparer, attendu que nous

attirions trop l'attention publique en marchant tous les six réunis. M. de Mortemart me prit les ordonnances et me commanda de le quitter, ainsi qu'à son beau-frère et au valet de chambre. Il me prescrivit de me rendre à sa demeure, rue de Bourbon, de n'en point bouger pour y être constamment à sa disposition : Je vais porter les ordonnances à l'Hôtel-de-Ville si je puis y arriver. « Prenez garde, lui répondis-je, de vous faire écharper. » Il éleva les mains vers le ciel comme quelqu'un qui a déjà fait le sacrifice de sa vie ; je me séparai avec beaucoup de peine de ces Messieurs ; je suis sûr que M. d'Argout ne fut pas fâché de se voir débarrassé de moi.

Je gagnai les Bâins chinois, et je suivis ensuite les boulevards jusqu'à la rue de Richelieu. Le spectacle qui me frappait le plus, c'était de voir toutes les maisons fermées comme au milieu de la nuit. Ma première pensée fut d'aller tranquilliser ma

famille sur mon compte ; j'avais à marcher bien long-temps pour arriver rue Madame ; en traversant la rue Saint-Honoré pour entrer dans celle du Coq, j'aperçus une de ces énormes diligences de Lafitte et Caillard, renversée sur le côté et formant à elle seule une excellente barrière. Je trouvai la grille du Louvre fermée et défendue par des gardes nationaux ; je m'échappai au travers du tourniquet de la rue de la Bibliothèque ; je sortis par le guichet du Musée et parvins jusqu'au pont des Arts ; il n'y existait plus de bureau de péage. Je ne pus m'empêcher de frissonner en voyant le péristyle de l'Institut criblé de balles et de boulets. Dans ma longue course, je n'aperçus pas une seule petite rue qui ne fût coupée par plusieurs barricades.

Je frappai en tremblant à ma porte ; je trouvai ma femme dans un état pitoyable ; on lui avait dit la veille que l'on venait de

massacrer à Saint-Cloud toutes les personnes qui entouraient la famille royale ; depuis ce moment elle n'avait cessé de pleurer. Après être resté assez de temps pour la rassurer , je me hâtai de me rendre à l'hôtel Mortemart pour y attendre les ordres du duc. Je pris par la rue Cassette et coupai le faubourg Saint-Germain en biais. En traversant la rue du Bac , je me trouvai au milieu d'une alerte causée par l'arrivée d'une bande considérable d'insurgés venant de la rue de Sèvres. Ces gens traînaient une pièce de canon sur l'avant - train duquel ils avaient attaché deux malheureux artilleurs de la garde ; les vainqueurs criaient *vive la république !* ils étaient dans un désordre effroyable , presque nus et couverts de sang ; ils menaçaient grossièrement les gens qui les regardaient passer. Les deux artilleurs, fort pâles et meurtris à différents endroits , paraissaient des victimes que l'on mène



au sacrifice : c'est la scène la plus hideuse qui ait frappé mes regards dans cette révolution. Un élève de l'école polytechnique conduisait cette bande, il ne mêlait pas sa voix aux vociférations de ces étranges soldats, il se tenait sérieux et impassible sur son grand cheval bai.

J'arrivai à l'hôtel Mortemart. Le concierge, fort effrayé, me dit que des troupes de dix et de quinze hommes étaient venues demander son maître à plusieurs reprises ; ils paraissaient fort mal intentionnés et faisaient mine de vouloir fouiller l'hôtel. Je recommandai au concierge de dire à tout le monde que M. le duc n'était point à Paris. Je montai dans les appartements et j'y trouvai M. le marquis de Rougé, cousin-germain de M. de Mortemart. Des fenêtres du salon qui donnent sur le quai d'Orçay, nous vîmes défiler pendant trois heures des colonnes de Parisiens poussant tous les mêmes cris, *Vive*

*la république*. Ces bataillons se dirigeaient vers Saint-Cloud : chacun d'eux avait pour commandant un élève de l'École polytechnique à cheval, et qui allaient fréquemment de la tête à la queue pour faire régner l'ordre dans la colonne, et, chose remarquable ! ces gens obéissaient comme des moutons à un jeune homme de 18 à 20 ans.

J'attendis M. de Mortemart jusqu'à sept heures du soir ; je rentrai chez moi en amenant le valet de chambre du duc pour qu'il sût bien ma demeure dans le cas où M. de Mortemart aurait besoin de mes services. Rentré chez moi, mais ne pouvant tenir en place, j'allai courir les nouvelles ; j'appris que la déchéance du roi avait été prononcée à l'Hôtel-de-Ville. Alors me revint à l'esprit la phrase que M. de Vitrolles m'avait adressée au sujet de *la cession des droits du Roi*, ce jour même à Saint-Cloud.



Voici comment, d'après ce que j'appris, M. de Mortemart employa les instans de cette journée du vendredi depuis notre séparation ; il se dirigea vers le Pont-Neuf pour gagner ensuite le Luxembourg, où il savait être attendu par M. de Semonville et quelques pairs ; l'entretien qu'il venait d'avoir avec M. Bérard lui fit abandonner le dessein de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, comme il en avait formé le projet en partant de Saint-Cloud ; il passa difficilement le Pont-Neuf, prit la rue Dauphine et arriva au Luxembourg. Dans ce trajet il rencontra plusieurs députés, notamment M. Lépelletier-d'Aulnay ; il leur annonça qu'il venait d'arriver à Paris avec des pouvoirs du Roi, qu'il allait les signifier d'abord au Luxembourg, puis à l'Hôtel-de-Ville et ensuite à la chambre des

députés. Il les pria de rassembler le plus possible de leurs collègues. M. Bérard avait également promis, de son côté, qu'il s'y rendrait avec M. Mathieu Dumas et les députés qu'il pourrait recruter. M. de Semonville, prévenu de l'arrivée de M. de Mortemart, avait réuni vingt et quelques pairs : MM. Les duc de Coigny, Massa, de Valmy, de Tarente, de Broglie, de Choiseul, de la Roche-Aymon, le maréchal Maison, MM. Fabre de Laude, Dreux-Brezé, Louvois, Rougé, Collin de Sussy, d'Aussonville, d'Imecourt, d'Houdetot, Pasquier, Pastoret, Molé, Donatien de Sesmaisons, Germini et Glandevéz. Ce dernier avait donné au duc de Raguse, le mercredi soir, le conseil de faire arrêter le prince de Polignac et les autres ministres et de les faire conduire au donjon de Vincennes, de publier le retrait des ordonnances, etc. : le duc de Raguse s'y refusa.

MM. Les pairs furent unanimes sur ce

point, qu'il serait opportun que M. de Mortemart s'établît en permanence au Luxembourg : il leur annonça que son projet était d'aller porter les ordonnances royales à l'Hôtel-de-Ville, et les supplia de l'aider de leurs conseils pour remplir cette mission avec quelque succès. La majeure partie des Pairs, et principalement M. Collin de Sussy, déclarèrent qu'ils regardaient comme impossible qu'il pût aller lui-même à l'Hôtel-de-Ville notifier les ordonnances, que sa qualité d'envoyé de Charles X non seulement le placerait vis-à-vis le peuple dans la position la plus périlleuse, mais encore ferait échouer toute espèce de négociation. M. Collin de Sussy s'offrit pour porter les ordonnances royales à M. de Lafayette. M. de Mortemart, ne voulant pas se dessaisir des autographes, en remit des copies certifiées ; mais M. de Sussy fit observer que ces copies seraient insuffisantes, et que si, contre toute attente,

M. de Lafayette et les autres chefs réunis à l'Hôtel-de-Ville consentaient à traiter, ce ne serait que sur le vu des pièces originales. M. de Mortemart, vaincu par ces raisons, les remit et supplia M. de Sussy d'en retirer un reçu très-circonstancié. M. Collin de Sussy se rendit d'abord au Palais-Bourbon, où il laissa une copie certifiée des ordonnances royales; il fut chargé de dire à MM. les députés, que le Roi désirait ardemment un arrangement, qu'il avait ordonné à ses troupes de s'abstenir de toute espèce d'hostilité et renvoyé M. de Polignac, ainsi que les autres ministres, dont les pouvoirs étaient absolument révoqués. M. de Sussy put remplir sans obstacle sa mission auprès de MM. les députés, puis il partit pour l'Hôtel-de-Ville.

M. de Mortemart ne se rendit pas lui-même à la chambre des députés, jugeant convenable de rester en permanence au

Luxembourg, pour qu'on pût le trouver dans tous les moments; puis il tenait à s'y livrer d'une manière patente à des actes d'administration. M. de Sémonville mit à sa disposition tous les secrétaires de la chambre. M. de Mortemart envoya chez M. Sauvo, directeur du *Moniteur*, pour lui intimer l'ordre de publier les ordonnances dans le plus court délai, et en demi-feuille. M. Sauvo fit répondre qu'il ne le pouvait pas, attendu que ses bureaux étaient envahis et gardés par des gens armés, venus au nom de la commission de l'Hôtel-de-Ville pour l'empêcher de publier aucun acte émanant de l'autorité royale. M. de Mortemart envoya chez plusieurs autres journaux et même chez des imprimeurs particuliers, principalement chez M. Didot, imprimeur de la chambre des pairs. Il trouva partout un refus obstiné, inspiré par la crainte de voir briser les presses.

M. de Mortemart se mit en rapport avec le corps diplomatique (1). Il essaya d'organiser des ateliers d'urgence pour donner du travail au peuple, mais les éléments lui manquèrent. Il eut la douceur de réussir dans une autre tentative, hélas sa satisfaction fut de courte durée. Quoiqu'il n'eût pas reçu les pouvoirs nécessaires, il leva l'état de siège mis sur la ville de Paris : il en signa l'ordonnance et en envoya une expédition avec copie des ordonnances royales à tous les présidents, avocats-généraux et procureurs du roi, en leur annonçant que, dès ce moment, la juridiction des tribunaux ordinaires devait reprendre son cours habituel. Tous les présidents et les chefs des parquets accusèrent réception

---

(1) Les rapports que le corps diplomatique eut dans ces dernières journées avec le gouvernement de Charles X, seront dans la suite une partie très-importante de l'histoire de cette révolution dont toutes les particularités ne sont pas encore rassemblées.



de cette ordonnance, en annonçant qu'ils s'y conformeraient. En effet, le lendemain samedi, les tribunaux se rouvrirent, l'on commençait même à instruire des causes, lorsque le peuple, excité par les agitateurs, se porta aux salles d'audience, les envahit et contraignit les magistrats à lever le siège.

M. de Mortemart se hâta de dépêcher à Saint-Cloud vers le Roi trois personnes; un de ses parents, et deux garçons de bureau du secrétariat des pairs, les seules personnes dont il pût disposer (1).

Au moment où M. de Mortemart était le plus occupé à signer des ordres, à se concerter avec MM. les pairs sur les moyens à prendre pour sauver la chose publique, des huissiers vinrent annoncer qu'une foule de jeunes gens remplissaient la

---

(1) Aucune de ces trois personnes ne parvint à sa destination.

grande cour, portant en triomphe M. de Châteaubriand, en criant : *vive le défenseur de la liberté de la presse*. Quelques instants après, M. de Châteaubriand passa dans la salle et confirma le rapport des huissiers. Il paraissait profondément ému ; l'ovation dont il venait d'être l'objet, avait agité tous ses sens et remué son âme au dernier degré. Il s'assit et resta assez long-temps absorbé dans ses réflexions sans prononcer un mot, écoutant avec indifférence les avis que chacun émettait. La discussion générale roulait sur l'importance qu'il y avait à ce que M. de Mortemart continuât à redoubler d'effort pour faire sentir l'action du pouvoir royal. M. de Châteaubriand prit brusquement la parole, et dit : « Eh messieurs, de quoi vous occupez-vous donc là ; songez plutôt à sauver la liberté de la presse. » — « Mais la légitimité, Monsieur, lui dit un pair. » — « Sans doute, reprit M. de Châteaubriand,

elle me touche plus que personne ; mais avant tout, sauvons la liberté de la presse qui me paraît aujourd'hui en grand péril, puisque nul n'a le courage d'imprimer les ordonnances royales, et si vous sauvez cette liberté de la presse et que la légitimité soit renversée, je ne vous demande qu'une plume et deux mois pour relever le trône (1). »



Pendant que cette scène avait lieu au Luxembourg, il s'en passait une encore

---

(1) M. de Châteaubriant se trouvait à la campagne quand la lutte des trois journées commença ; il arriva à Paris lorsqu'elle était à peu près terminée ; il se hâta d'écrire au Roi pour lui offrir ses services. La lettre parvint assez tard. Le Roi lui fit répondre de s'entendre avec M. de Mortemart ; mais les destinées du trône étaient déjà accomplies ; ni le génie, ni le talent, ni la fidélité, ne pouvaient rien pour cette fois.

plus grave à l'Hôtel-de-Ville. M. Collin de Sussy parvint avec beaucoup de peine jusqu'àuprès de M. de Lafayette qui se tenait renfermé dans le cabinet rond voisin de la grande salle où s'assemblent les membres du conseil-général les jours de travail. M. de Lafayette reçut le messager avec sa politesse accoutumée et, entendant prononcer le nom de M. de Mortemart, il dit : « Ah ! nous sommes un peu parent, cependant je ne suis pas tout-à-fait aussi royaliste que lui. » M. de Sussy commença à exposer l'objet de sa mission. MM. de Lobau, Maignin et Puyraveau, comprenant sur-le-champ ce dont il s'agissait, repoussèrent tout d'abord les ordonnances ; M. Puyraveau surtout cria à plusieurs reprises : « c'est trop tard, c'est trop tard ! » M. de Lafayette montra beaucoup plus de modération, c'est dans les habitudes de sa vie. Il examina fort posément les ordonnances, et, sur les instantes prières

de M. de Sussy, il écrivit à M. de Mortemart la lettre suivante :

**MONSIEUR LE DUC,**

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur d'écrire, avec tous les sentiments que votre caractère personnel m'inspire depuis long-temps. M. le comte de Sussy vous rendra compte de la visite qu'il a bien voulu me faire; j'ai rempli vos intentions en lisant ce que vous m'adressiez (1) à beaucoup de personnes qui m'entouraient; j'ai engagé M. de Sussy à passer à la commission alors peu nombreuse (2) qui se trouvait à l'Hôtel-de-

(1) Les ordonnances royales.

(2) Cette commission siégeait dans le cabinet du secrétaire-général de la préfecture de la Seine, situé à l'autre extrémité de la grande salle, et dont la porte se trouve en face du cabinet dans lequel se tenait M. de Lafayette.

Ville. Il a vu M. Lafitte (1) qui était alors avec plusieurs de nos collègues ; et je remettrai au général Gérard, aussitôt que je le verrai, les papiers (2) dont il m'a chargé ; mais les devoirs qui me retiennent ici (3), rendent impossible pour moi d'aller vous chercher. Si vous veniez à l'Hôtel-de-Ville (4), j'aurais l'honneur de vous y

(1) Ici se trouve une très-forte rature.

(2) Copie de l'ordonnance royale qui nomme M. le général Gérard au ministère de la guerre, et une lettre dans laquelle M. de Mortemart suppliait M. le général Gérard de lui fournir les moyens de s'entendre pour le service de l'Etat.

(3) M. le duc de Mortemart avait chargé M. le comte de Sussy d'insister fortement pour engager M. de Lafayette à venir ou au Luxembourg ou au Palais du Corps Législatif, pour conférer ensemble : M. de Mortemart voulait tirer M. de Lafayette de l'Hôtel-de-Ville.

(4) M. de Lafayette voulait à son tour attirer M. de Mortemart à l'Hôtel-de-Ville, sans doute pour rendre plus éclatante la défaite de la royauté ; mais l'Hôtel-de-Ville était le centre de la violence, le siège d'un

recevoir, mais sans utilité pour l'objet de cette conversation, puisque vos communications ont été faites à mes collègues.

Agréez l'assurance de ma haute considération ( 1 ).

LAFAYETTE.

Hôtel-de-Ville, 30 juillet 1830.

Après avoir écrit cette lettre, M. de Lafayette sortit de son cabinet, dont il laissa la porte ouverte, et entra dans la grande salle remplie de gens de toute es-

pouvoir illégal : ce n'était donc pas la place d'un ministre du Roi.

(1) On retrouve dans cette lettre, écrite péniblement par un vieillard, toute l'orthographe de l'*ancien régime*, même le *tréma* sur le mot *juillet*. Au reste, cette lettre présentée isolément ne dit absolument rien; elle manque de cette franchise que l'on attribue aux républicains. Elle est tout-à-fait diplomatique, et serait inintelligible pour les personnes qui ignoreraient les circonstances au milieu desquelles cette lettre fut écrite.

pèce, dont les murmures confus causaient beaucoup de bruit. M. de Lafayette s'étant placé devant la grande cheminée qui touche presque la porte du cabinet, il lut une des six ordonnances ; à peine l'eut-il terminée, que l'assemblée couvrit la voix du général par une explosion de murmures. M. de Lafayette s'interrompant, demanda impérativement qu'on lui prêtât attention jusqu'au bout, et que l'assemblée serait libre alors de manifester son opinion. Il continua sa lecture, et, à peine en prononçait-il les derniers mots, que les vociférations les plus terribles se firent entendre : « Quel est le scélérat, quel est l'infâme qui » a porté ces ordonnances ? il faut le jeter » à la Seine ; plus de Charles X, plus de » Bourbons, plus d'ordonnances ! » Après avoir écouté fort tranquillement pendant quelques instants ces violentes manifestations, M. de Lafayette rentra dans le cabinet où il retrouva M. de Sussy tout cons-



terné; il lui dit: « vous avez entendu et vu l'effet que produit la simple lecture des ordonnances; vous pouvez maintenant rapporter ma réponse à M. de Mortemart. » Néanmoins le général ne voulut pas se désaisir des ordonnances revêtues de la signature autographe du Roi. Elles sont restées déposées aux archives de l'Hôtel-de-Ville. J'ai dit qu'elles étaient de mon écriture. M. de Sussy quitta M. de Lafayette sur les une heure après midi, vendredi.

Vers les deux heures, quatre députés, MM. Benjamin Delessert, Sébastiani, Augustin Périer et Guizot, arrivèrent au Palais-Bourbon au Luxembourg. Ils annoncèrent à M. de Mortemart, que les députés réunis à Paris avaient jugé convenable de se constituer, qu'ils avaient reçu les ordonnances royales, et que sur l'avis de la majorité, l'on allait nommer M. le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume. M. de Mortemart leur dit

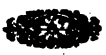
vivement : « Je proteste contre cet acte, de toutes mes forces, comme Français, je puis l'approuver en ce qu'il est de nature à mettre un frein à l'anarchie, mais en ma qualité de ministre du Roi, je le regarde comme illégal et attentatoire à la majesté du trône. » Pendant que le duc de Mortemart discutait avec les quatre députés, arriva un huissier du Palais-Bourbon, porteur d'une lettre pour ces Messieurs. M. Augustin Périer reçut la lettre. Les quatre députés se retirèrent dans une embrasure de la fenêtre. Après avoir pris connaissance de l'écrit, ils revinrent vers M. de Mortemart et lui dirent : « Nous connaissons »  
 » trop la loyauté de votre caractère pour  
 » croire que vous vouliez nous tromper,  
 » cependant ce qui se passe ne s'accorde  
 » guère avec ce que vous nous avez fait  
 » dire. — Comment? — On nous a assuré  
 » de votre part qu'il ne serait point fait  
 » d'acte hostile à main armée, et que M. de

» Polignac ainsi que les autres ministres  
 » n'étaient plus auprès du Roi. — Sans  
 » doute, je l'affirme une seconde fois. —  
 » Eh bien, voyez ce que nos collègues  
 » nous mandent : Les promesses de M. de  
 » Mortemart sont mensongères : les trou-  
 » pes royales attaquent Versailles(1) dans  
 » ce moment, et M. de Polignac, joint à  
 » ses collègues, sont rassemblés en conseil  
 » auprès de Charles X. — C'est impossible!  
 » s'écria M. de Mortemart, c'est un rap-

(1) Voici ce qui donna lieu à ce rapport : un assez grand nombre de garde-du-corps rentrèrent dans Versailles pour enlever des quartiers le reste de leurs effets; le peuple voulut s'y opposer, il s'en suivit quelque perturbation et quelques coups de feu : cette escarmouche n'eut point de suite ; les gardes-du-corps se retirèrent aussitôt.

Quant à la présence des ministres à Saint-Cloud, elle y était naturelle. L'intérêt de leur personne commandait qu'ils ne s'éloignassent pas du Roi : où auraient-ils pu se cacher dans ce moment d'exaspération ?

» port fait dans l'intention de provoquer  
» la rupture des négociations. » Les quatre députés se retirèrent immédiatement, et on les entendit dire en s'éloignant : « Il est dupe. » Cet incident fut certainement une des causes principales du non-succès de la mission de M. de Mortemart. Aussitôt que MM. Sébastiani, Augustin Périer, Guizot et Benjamin Delessert eurent rejoint leurs collègues, la chambre des députés procéda à la nomination du duc d'Orléans comme lieutenant-général du royaume, malgré l'opposition de quelques membres, notamment MM. de Murat et Lepelletier d'Aulnai; puis l'assemblée envoya chercher le prince à Neuilly.



Cependant la lecture des ordonnances que M. de Lafayette avait faite dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, les rendit publiques. Les gens du parti anarchique en conçurent de la rage ; ils se mirent à la recherche du nouveau président du conseil ; ils se rendirent à son hôtel pour se saisir de sa personne ; ne l'y ayant pas trouvé, ils vinrent au Luxembourg, forcèrent les grilles et pénétrèrent dans la grande cour ; M. de Sémonville descendit, les harangua en leur assurant que M. de Mortemart n'était point dans le palais. Ces hommes se retirèrent, et M. de Mortemart se vit obligé de se cacher dans une pièce écartée du Luxembourg. Je reprends ma narration personnelle.

La fatigue m'accablait ; j'avais passé sur pied les deux nuits et les deux jour-

nées précédentes; je me couchai vers dix heures, et je dormais avec l'opiniâtreté d'un homme qui n'a pas reposé depuis long-temps, lorsque je me sentis fortement secoué: j'ouvris les yeux, et je vis devant moi le visage de M. de Rougé tenant une lanterne; je n'avais jamais eu l'honneur de recevoir monsieur de Rougé chez moi, je crus rêver et je repris position pour dormir, mais je me sentis secoué une seconde fois: « Monsieur, me dit M. de » Rougé, je viens vous chercher de la part » de M. de Mortemart, mon cousin; il faut » que vous veniez lui parler sur-le-champ.» Je m'habillai aussitôt, et je suivis M. de Rougé qui ne me disait point en quel lieu nous allions. Le valet de chambre de M. de Mortemart avait mené M. de Rougé chez moi; il portait une lanterne. On ne pouvait s'en passer puisque les reverbères n'existaient plus. Je fus assez étonné de voir entrer mon conducteur au Luxem-

bourg : le concierge lui parla mystérieusement. Nous montâmes plusieurs étages ; enfin je trouvai dans un petit entresol, M. le duc de Mortemart : ses traits étaient fortement altérés comme ceux d'une personne qui a beaucoup souffert moralement et physiquement. « Depuis notre séparation, me dit-il, j'ai été traqué comme » une bête fauve (1), je me suis vu trop » heureux de trouver un asile chez M. de » Sémonville ; au reste, le public ignore » que je suis caché au Luxembourg. Voici » pourquoi je vous ai fait appeler : plusieurs personnes ont été envoyées par » moi à Saint-Cloud pour instruire le Roi

---

(1) En passant devant la Banque, il fut reconnu vraisemblablement par quelqu'un ; car cinq ou six hommes s'élançèrent aussitôt vers lui, mais il parvint à leur échapper en s'enfonçant dans ces petites rues qui entouraient la grande poste ; puis il gagna la halle, et arriva jusqu'au Pont-Neuf, où la foule l'arrêta pendant long-temps.

» de ce qui se passait ; je crains que ces  
 » émissaires n'aient pu y arriver, puisque  
 » toutes les routes sont occupées par les  
 » Parisiens, et que les barrières sont fer-  
 » mées d'après un ordre de M. de La-  
 » fayette. Il est cependant de la plus haute  
 » importance qu'il connaisse notre situa-  
 » tion ; il faut absolument que vous don-  
 » niez une nouvelle preuve de votre zèle  
 » en vous rendant à Saint-Cloud. M. de  
 » Damas vous introduira facilement au-  
 » près du Roi. » — Je désire cependant,  
 lui dis-je, être porteur d'un signe quel-  
 conque qui puisse attester que je viens de  
 votre part. Alors M. de Mortemart déchira  
 un coin d'un *Moniteur*, il y écrivit au  
 crayon ces mots : *toute confiance au por-  
 teur du présent, duc de Mortemart*. Je  
 plaçai ce petit morceau de papier grand  
 comme deux doigts dans le nœud de ma  
 cravate.

« Vous annoncerez au Roi, me dit M. de



» Mortemart, que l'on a violemment re-  
 » poussé les ordonnances royales à l'Hôtel-  
 » de-Ville; la réunion qui s'y tient en per-  
 » manence a prononcé la déchéance du  
 » Roi; j'ai encore quelque espoir de traiter  
 » à l'aide de la chambre des pairs. Il existe  
 » une assemblée assez nombreuse de dé-  
 » putés qui s'est constituée au Palais-Bour-  
 » bon: elle est très-distincte de celle de  
 » l'Hôtel-de-Ville et beaucoup mieux dis-  
 » posée; mais la force du gouvernement de  
 » fait réside dans les mains de M. de La-  
 » fayette, qui, de sa propre autorité, s'est  
 » déclaré commandant de la garde natio-  
 » nale; il faut donc, pour que mes démar-  
 » ches soient couronnées de succès, que le  
 » roi ne bouge pas de Saint-Cloud, qu'il  
 » y prenne toutes les dispositions pour s'y  
 » défendre jusqu'à la dernière extrémité.

» En conséquence, vous insisterez pour  
 » que les ponts de Saint-Cloud et de  
 » Sèvres soient rompus incontinent; il

» est urgent que l'on dépêche des émis-  
» saires pour presser la marche des  
» troupes composant le camp de Saint-  
» Omer et de Lunéville ; Saint-Cloud est  
» une médiocre position militaire ; cepen-  
» dant l'on peut fort bien la défendre  
» contre des insurgés ; annoncez au Roi  
» qu'il sera attaqué demain matin, mais  
» que ce ne peut être sérieux ; vous répéte-  
» rez jusqu'à satiété que je conserverai  
» des chances tant que le roi sera à Saint-  
» Cloud, mais que je ne puis plus rien  
» s'il en sort, allez partez. » M. de Mor-  
temart me donna ces instructions avec  
une exaltation qui contrastait avec son  
sang-froid habituel ; il m'embrassa et je  
partis plein d'une nouvelle ardeur ; à peine  
étais-je à la porte que je m'entendis rap-  
peler : « Vous n'oublierez pas de dire au  
» Roi, surtout, qu'il ne serait pas sage  
» d'exposer toute la famille royale à une  
» attaque de vive force, il serait opportun

» de faire partir M. le duc de Bordeaux  
» cette nuit même pour un lieu sûr, le  
» château de Saumur, par exemple ». Je  
compris qu'on m'eût rappelé pour une  
addition aussi importante.



Lorsque je sortis du palais, l'horloge  
du Luxembourg sonnait les trois quarts  
avant une heure; je regagnai ma demeure;  
j'endossai une seconde fois une veste de  
chasse, je partis. Ma pauvre femme me  
dit tristement : « Vous me quittez en-  
core. » Je la laissai à genoux priant le  
bon Dieu. J'avais perdu à peu près une  
demi-heure dans mon trajet du Luxem-  
bourg chez moi et dans mes apprêts, de  
sorte qu'il était près d'une heure et demie  
lorsque je me remis en route. L'on va

voir pourquoi j'insiste sur ces détails de cadran.

Je repris la rue Vaugirard : les pavés semés çà et là, que l'obscurité de la nuit m'empêchaient de bien distinguer, retardaient ma marche, quoique je misse beaucoup d'ardeur à doubler le pas : je traversai plusieurs groupes considérables formés sur la place des Invalides ; l'hôtel de ces vieux guerriers était fermé comme le matin ; mais je distinguai de la lumière dans chaque chambre. Arrivé à la barrière, je fus arrêté par la foule qui l'obstruait, il fallut attendre un quart d'heure pour qu'elle s'écoulât ; les gens qui entraient me parurent plus nombreux que ceux qui sortaient ; je trouvai les trottoirs du pont de Grenelle couverts d'hommes de tout âge, la plupart armés de fusils et de sabres. En descendant du pont, je tournai à gauche pour suivre le chemin de Versailles, car je désirais gagner

Saint-Cloud par l'allée de Breteuil, le chemin que je connaissais le mieux ; mais je me vis arrêté tout-à-coup par environ six cents insurgés, partagés en différents groupes ; cette rencontre me contraria beaucoup, mais ne me surprit pas, attendu que, pendant trois heures, j'avais vu filer des bandes sur le quai d'Orsai, et que M. de Mortemart venait de m'assurer que le roi devait être attaqué ce matin même. Ces braves gens avaient envahi un cabaret, qui occupe le rez-de-chaussée d'une fort belle maison neuve ; j'y entrai : le maître s'était enfui, il ne restait que deux femmes, que l'on rudoyait passablement pour avoir du vin ; un élève de l'école polytechnique survint, la tête enveloppé de bandages ; il commanda aux femmes d'illuminer le devant de la boutique et les étages supérieurs. Dès que je vis paraître ce jeune homme, je sortis, car je craignais qu'il ne m'a-

dressât quelques questions; j'en eus été fort embarrassé; ma position était assez difficile. Je revins sur le chemin en filant d'un groupe à l'autre; ces hommes, couchés le long des haies ou dans les prairies, criaient à tue-tête en s'appelant entre eux: je reconnus à leur ignoble façon de qu'ils appartenaient à la plus vile populace, principalement à cette classe qui garnit le parterre et le paradis de l'Ambigu ou de la Gaité: leur langage ne ressemblait en rien à ce babil spirituel, qui charme les oreilles dans un camp de soldats français: j'étais le seul sans armes apparentes; j'en éprouvai beaucoup d'embarras, heureusement que l'obscurité de la nuit me protégeait; mes compagnons proféraient les plus horribles imprécations contre la garde royale et Charles X; à plusieurs reprises un ou deux de ces hommes vinrent me parler, puisqu'ils me voyaient mêlé avec eux; je ne sais trop

ce que je leur répondis, mais je suis certain d'avoir lâché force jurons.

Pénétré du désir de remplir ma mission, je me coulai le long des haies; je fis ainsi un quart de lieue depuis le cabaret: je fus obligé de m'arrêter quelques instants, car je rencontrai sur la chaussée un peloton assez considérable avec une pièce de canon; enfin, après avoir couru plusieurs fois d'un bord à l'autre, pour ne pas être trop remarqué, j'arrivai à cette réunion de maisons que l'on nomme le *Point du Jour*: le devant du rez-de-chaussée de chaque maison était garni de chandelles allumées: tous les cabarets se trouvaient envahis par les Parisiens; j'en vis sortir plusieurs portant des seaux pleins de vin (1); ils couvraient la lar-

---

(1) Un habitant de ce village à qui j'ai parlé de mon voyage et de ce vin que j'avais vu enlever avec des seaux, m'a assuré que les cabaretiers du Point

geur du chemin ; j'observai qu'ils parlaient moins que ceux dont je venais de quitter la société ; on leur imposait silence lorsqu'ils criaient trop fort : je restai convaincu que la tête de la colonne n'allait pas au-delà du *Point du Jour*, et que les chefs de ces bandes se trouvaient établies vers les dernières maisons ; je compris que je ne pouvais les dépasser sans être questionné par eux sur ma position ; cet obstacle me parut d'autant plus insurmontable , que l'on entendait des coups de fusil lointains. Je pris aussitôt la résolution de me jeter dans les prairies du côté gauche de la route , de côtoyer la rivière , et de me procurer une barque , pour me conduire jusqu'à Saint-Cloud. Au moment où j'allais mettre mon

---

de Jour avaient été indemnisés assez faiblement par le gouvernement, un an après les événements de juillet.



projet à exécution, il s'éleva une ru-  
 meur extraordinaire en tête de la co-  
 lonne; je m'avançai, poussé par la cu-  
 riosité; je questionnai les uns et les  
 autres; enfin, après un quart d'heure  
 d'attente, j'entendis un mot qui passait  
 de bouche en bouche : *il est parti, il est  
 parti; on annonçait ainsi que le Roi avait  
 quitté Saint-Cloud; quelque temps après,  
 je distinguai une voix très-forte qui criait :  
 garre ! garre ! c'était celle d'un homme  
 monté sur un bidet de poste, mais habillé  
 autrement qu'un postillon ; il paraissait  
 pressé d'arriver à Paris ; il disait à tous :  
 Charles X a quitté Saint-Cloud. Chacun  
 recevait cette nouvelle avec des transports  
 de joie ; les uns sautaient, les autres frap-  
 paient la terre avec la crosse de leurs fu-  
 sils. Le jour semblait vouloir paraître.*

J'avais laissé ma montre chez moi, je  
 désirais savoir l'heure qu'il était; je le  
 demandai à plusieurs de mes compagnons

qui ne purent me satisfaire. Je découvris dans la boutique d'un petit épicier, débitant d'eau-de-vie, une mauvaise pendule; elle marquait trois heures un quart; le maître me dit : *elle retarde*. Je jugeai que cette pendule ne devait pas s'écarter beaucoup de la vérité, en calculant d'après toutes mes courses depuis mon départ de la rue Madame, et les obstacles que j'avais rencontrés. A force de questions, j'appris que le Roi, en sortant de Saint-Cloud, avait pris le chemin de Ville-d'Avrai.

Bien des gens de la nature de ceux qui parlent des événements politiques dans leur cabinet, lorsque les orages ont cessé de gronder depuis long-temps, diront qu'à ma place ils n'auraient pas fait aucune difficulté de poursuivre leur chemin vers Saint-Cloud; j'avoue que je ne le fis pas, que la nouvelle du départ du Roi, dont je calculai sur le champ toutes les conséquences, éteignit totalement mon

énergie ; je vis un fait accompli, un malheur irréparable. Je n'eus pas même l'idée de calculer si M. le Dauphin, ou quelqu'un de la famille, était resté dans la demeure royale. Saint-Cloud, sans le Roi, ne me paraissait d'aucune importance. Charles X en sortit vers deux heures et demie du matin. Dans les temps ordinaires, j'avais souvent fait le trajet de la rue Madame à Saint-Cloud, par le pont de Grenelle, en cinq quarts d'heure avec un cabriolet de place, et en deux heures un quart à pied marchant très-vite. Abstraction faite des obstacles de force majeure que je rencontrais à chaque pas, je ne pouvais arriver avant quatre heures moins un quart du matin, c'est-à-dire, cinq quarts d'heure après le départ du Roi. Pouvais-je espérer de rejoindre à pied le Roi parti depuis plus d'une heure avec les meilleurs chevaux de France ? savais-je vers quel point il s'était dirigé ? Toutes ces réflexions qui se

pressaient dans mon esprit, me firent regarder comme inutile d'aller plus avant.

Ayant acquis la certitude que le Roi avait quitté Saint-Cloud, je considérai tout le reste avec indifférence. L'espèce de fièvre qui me soutenait une heure auparavant, fit place à une extrême lassitude. Je me traînai vers Paris sans crainte d'être reconnu ; il faisait grand jour lorsque j'arrivai devant la barrière de Grenelle, un fort piquet de gardes nationaux ne laissaient entrer personne. En effet, un ordre du général Lafayette prescrivait de ne laisser entrer ni sortir ; je m'assis sur un banc ; au bout d'une heure on leva la ridicule interdiction, il me fut libre d'entrer. Je me dirigeai vers le Luxembourg, mais le concierge me repoussa en me disant qu'il ne connaissait pas le duc de Mortemart ; le brave homme craignait de se compromettre vis-à-vis le garde national en faction. Désespéré de ce contre-

temps, car je voulais au moins rendre compte de ma déconvenue, je montai chez M. d'Argout, que je savais rester dans le voisinage, rue Garancière; il me reçut dans sa bibliothèque. Je lui demandai de me procurer les moyens de parvenir jusqu'auprès de M. de Mortemart, renfermé au Luxembourg. — « Il n'y est plus, me dit M. d'Argout; on l'y avait caché, et il s'est vu obligé de chercher un autre asile. — M. de Mortemart m'avait chargé d'une mission auprès du Roi, mais Sa Majesté a quitté Saint-Cloud. — Oui vers minuit (1). — Ainsi cette triste nouvelle m'avait précédé. — J'aurais voulu au moins rendre à M. de Mortemart le mot d'ordre qu'il m'avait confié. — Voyons-le. » Je dénouai ma cravate et lui montrai le morceau du *Moniteur*: « Diable, dit-il, il

---

(1) On avait induit M. d'Argout en erreur. Il se trompait de plus de deux heures.

y a de quoi vous faire mettre en pièces par le temps qui court, il faut brûler cela. » A l'instant il alluma un flambeau au moyen d'un briquet phosphorique et livra lui-même ce bout de papier à la flamme de la bougie. A peine le sacrifice était-il consommé que j'en éprouvai un vif regret, quoique l'obligeance seule eût guidé M. d'Argout en cette occasion ; mais je regrettai infiniment la perte de ce morceau de *Moniteur*, qui dans mes mains devenait une pièce historique du plus grand intérêt.

Je quittai M. d'Argout vers huit heures du matin, samedi 31 juillet. J'allai prendre quelque repos ; la plupart des personnes que je rencontrai portaient un nœud de ruban tricolore.



J'ai appris ensuite que plus de deux heures après mon départ du Luxembourg, dans la nuit, un envoyé du duc d'Orléans se présenta chez M. de Sémonville, et lui demanda de le mettre en rapport avec M. de Mortemart, pour lequel il avait une mission. M. de Sémonville le fit conduire dans le petit entresol. Cet envoyé annonça qu'il venait, de la part de M. le duc d'Orléans, pour supplier M. de Mortemart de se rendre auprès de lui dans l'intérêt de la cause du Roi : cette dernière considération déterminâ M. de Mortemart ; sa qualité de ministre l'aurait sans doute retenu, s'il se fût agi d'un tout autre motif. L'officier ajouta qu'il était chargé de le conduire dans le lieu où se trouvait le prince ; ils sortirent tous les deux du Luxembourg vers trois

heures du matin (1) ; les approches du Palais-Royal étaient encombrés de bandes armées, bivouaquées sur la place, dans les cours et dans les rues adjacentes ; tout ce quartier, éclairé par les lanternes placés aux fenêtres des maisons et sur les barricades, offrait un spectacle horrible et singulier. Le jour commençait à poindre. M. de Mortemart a raconté à ses collègues de la chambre des pairs, qu'il fut introduit d'abord dans l'appartement de M. Oudart, secrétaire du prince ; tout y avait été brisé par les balles (2) ; puis M. Berthois, aide de camp de M. le duc d'Orléans, vint prendre M. de Mortemart, et l'introduisit, après bien des détours, dans une pièce où se tenait le prince, qu'ils

---

(1) Ceci explique comment M. d'Argout n'avait annoncé que M. de Mortemart n'était plus au Luxembourg ; mais M. d'Argout se méprenait sur la véritable cause de cette absence.

(2) Cet appartement forme le coin de la rue St.-



trouvèrent exténué de fatigue, accablé de chaleur et à moitié vêtu. Le duc d'Orléans, en apercevant M. de Mortemart, lui dit vivement : « Duc de Mortemart, si vous voyez le Roi avant moi, dites-lui qu'ils m'ont amené de force à Paris ; mais que je me ferai mettre en pièces plutôt que de me laisser poser la couronne sur la tête ; le Roi m'accuse sans doute de ce que je ne suis pas allé à Saint-Cloud. J'en suis fâché ; mais j'ai été instruit que dès mardi soir l'on excitait le Roi à me faire arrêter, et je vous avouerai que je n'ai pas voulu aller me jeter dans un guépier ; d'une autre part, je redoutais également que les Parisiens ne vissent me chercher ; je me suis renfermé dans une

---

Honoré et de la rue de Richelieu, au-dessus de l'ancien café du Roi, aujourd'hui fermé.

» retraite sûre et connue seulement de  
» ma famille (1); mais, hier au soir, une  
» foule d'hommes ont envahi Neuilly, et  
» m'ont demandé, au nom de la réunion  
» des députés. Sur la réponse que j'étais  
» absent, ces hommes ont déclaré à la  
» duchesse qu'elle allait être conduite à  
» Paris avec tous ses enfants, et qu'elle  
» restait prisonnière jusqu'à ce que le duc  
» d'Orléans reparut. La duchesse, effrayée  
» de sa position, tremblant pour ses en-  
» fants, m'a écrit un billet très-pressant  
» avec prière de revenir le plus tôt pos-  
» sible : cette lettre m'a été portée par un  
» homme dévoué; je n'ai plus balancé en le  
» recevant, et je suis arrivé pour délivrer  
» ma famille; ils m'ont amené ici fort  
» avant dans la soirée. »

---

(1) Le prince, m'a-t-on dit, passa deux jours chez un employé de son administration forestière : il l'a depuis magnifiquement récompensé de ses soins.

M. le duc d'Orléans après avoir annoncé à M. de Mortemart que la réunion des députés l'avait nommé lieutenant-général du royaume, comme un moyen d'empêcher M. de Lafayette de proclamer la république, lui demanda si ses pouvoirs s'étendaient jusqu'à la faculté de le reconnaître dans ses fonctions; M. de Mortemart répondit qu'il ne le pouvait pas, qu'il avait même protesté, comme ministre, contre cet acte la veille au Luxembourg, quoique en sa qualité de français, il le jugeât très-propre à sauver la patrie en mettant un frein à l'anarchie.

Pendant que ces deux importants personnages agitaient d'aussi graves questions, il se fit autour d'eux un tumulte effroyable qui augmentait graduellement, et qui semblait s'approcher de cet appartement; enfin, M. Berthois entra : le prince lui demanda la cause de ce fracas. « C'est une foule d'hommes qui veulent vous

voir. — Mais est-ce une députation des écoles? une députation de gardes nationaux? — Pas du tout, ce sont des gens du peuple; ils disent qu'ils veulent vous voir, et si vous ne paraissez pas, ils bouleverseront tout et arriveront vraisemblablement jusqu'ici. » Le duc d'Orléans dit à M. Berthois: « Annoncez-leur que je suis exténué de fatigue et déshabillé, que je ne puis les recevoir, mais que je parlerai à leur chef, amenez-le moi ». Cet incident rompit la conférence. M. de Mortemart se retira en annonçant au duc d'Orléans qu'il allait chercher les moyens de faire connaître au Roi la situation des affaires, et la nécessité dans laquelle il se trouvait d'être revêtu de pouvoirs plus étendus pour entamer de nouvelles négociations, et les amener à un résultat satisfaisant.

L'on m'a assuré que l'orateur populaire, amené par M. Berthois devant le prince, ressemblait admirablement à un

conspirateur de mélodrame, et qu'il était dans un désordre effroyable : « Nous sommes venus ici, dit-il, pour te nommer Roi, mais nous ne voulons que toi; nous ne voulons, surtout, ni pairs, ni députés, ce sont des gueux tous; tu es un bon prince, tu gouverneras bien, et cela nous suffit. (1) »

Le duc d'Orléans, extrêmement étonné et du ton et des paroles de l'orateur, lui répondit que s'il jamais il devenait Roi, il ne voudrait l'être qu'à condition d'avoir au contraire des pairs et des députés. L'homme du peuple reprit la parole, en s'abstenant toutefois de tutoyer le prince; il insista vivement pour qu'on envoyât promener *ces gueux de pairs et de députés*; nouveau refus du duc d'Orléans : « Eh bien! arrangez cela comme vous l'entendrez, mais nous vous voulons pour Roi. »

---

(1) Comme rien n'est surprenant de la part des

Il se passa ensuite des choses fort importantes et même honorables pour le duc d'Orléans, mais des considérations d'un ordre supérieur peuvent m'empêcher de les révéler.

Décidé à épuiser tous ses efforts pour remplir sa mission, M. de Mortemart se rendit au palais du corps législatif vers les deux heures après midi, dans l'espoir de rallier les opinions à l'autorité royale; on l'accueillit mal; on paraissait singulièrement indisposé de ce que le Roi continuât à consulter M. de Polignac et les autres ministres, restés exprès auprès de lui. M. de Mortemart soutint avec une nouvelle énergie que la malveillance semait à dessein ces faux bruits.

Voici un fait qui justifie pleinement

---

hommes, peut-être nos enfants verront-ils les peuples s'insurger pour avoir des rois absolus, et traiter de tyrannique le gouvernement représentatif.

l'assertion de M. de Mortemart : M. le marquis de Vérac, au milieu de cette perturbation générale, avait su par sa fermeté conserver intact le château de Versailles, dont il était gouverneur ; c'est d'après ses avis que le Roi s'arrêta plutôt à Trianon qu'à Versailles même. Le Roi l'appela dans la journée du samedi, vers 9 heures du matin ; M. de Vérac, en traversant les appartements pour arriver jusqu'au cabinet du Roi, aperçut M. de Polignac et les autres ministres disséminés dans les différentes pièces : cette vue l'étonna ; il le dit au Roi, en assurant que leur présence auprès de sa personne produirait un fâcheux effet : « Eh, puis-je les renvoyer, s'écria le Roi, ce serait les livrer à la fureur de la populace ; d'ailleurs ils ne sont plus rien, je ne les consulte pas, et dans ce moment ils sont remplacés par ceux que M. de Mortemart a nommés à Paris. » Le Roi donna à M. de Vérac la

mission de se rendre auprès de M. de Mortemart pour s'enquérir de l'état des choses, et lui recommanda de revenir à Trianon dès qu'il aurait vu le nouveau président du conseil.

En sortant du Palais-Bourbon, M. de Mortemart passa à son hôtel pour avoir des nouvelles de son fils Arthur, page du Roi, dont il était fort inquiet (1) ; le concierge lui annonça qu'à diverses reprises des troupes d'hommes étaient venus le demander avec menace de fouiller la maison de force. M. de Mortemart, au lieu de monter dans ses appartements, resta dans la loge ; il y était de-

---

(1) Le jeune Arthur de Mortemart avait couru les plus grands dangers à Versailles ; les pages furent assaillis par la populace et obligés de s'échapper de leur hôtel. Arthur fit quatre lieues à travers champ avec six de ses camarades, pour aller se réfugier à Neauphle auprès de sa mère.



puis un quart-d'heure, lorsque dix ou douze individus pas trop mal couverts, demandèrent rudement : « M. de Mortemart est-il chez lui ? — Il est absent ; je ne l'ai vu depuis long-temps, répondit le portier sur un signe de son maître. — Vous dites cela, mais nous allons monter. — Montez, Messieurs, si vous le voulez ainsi. » M. de Mortemart, entendant ce colloque, s'arma de résolution ; il sortit de la loge, traversa posément le groupe et franchit le seuil de la porte sans que ces hommes se fussent doutés d'être aussi près de lui ; il ne craignait pas qu'on exerçât des voies de fait sur sa personne, mais il avait lieu de penser qu'on ne vint au moins l'arrêter au nom de la commission de l'Hôtel-de-Ville, et c'était manquer à sa mission que de s'exposer à passer son temps dans une prison. Il parvint sans accident chez M. de Rougé, rue de Varennes, et le trouvant chez lui, il le supplia de partir sur-le-champ pour Tri-

non, afin d'instruire le Roi de la situation des affaires. M. de Rougé partit aussitôt ; mais, arrivé à Sèvres, il tomba au milieu des mêmes insurgés parmi lesquels j'avais passé une partie de la nuit; ils avaient eu à soutenir de grand matin contre les lanciers de la garde une petite escarmouche dans laquelle plusieurs lanciers furent mis hors de combat ; M. le duc d'Eschignac, commandant cet escadron, reçut à la jambe une blessure qui nécessita l'amputation. Ces Parisiens fort échauffés rudoyèrent extrêmement M. de Rougé, qui fut signalé comme un officier de la maison du Roi. Ils le poursuivirent en divers lieux ; enfin il parvint à s'échapper au travers le jardin de madame la princesse Charlotte de Rohan : le concierge eut la charité de le soustraire à toutes les recherches, et le soir lui fournit les moyens de regagner le faubourg Saint-Germain.

Cependant M. de Vérac, après bien des

difficultés, arriva à Paris, joignit M. de Mortemart chez M. de Sémonville, et s'acquitta auprès de lui de la mission qu'il avait reçue du Roi; il allait repartir avec la réponse de M. de Mortemart, lorsque l'on jugea convenable de le retenir au Luxembourg, attendu qu'il était de la plus haute importance de grossir le nombre des Pairs; car leur réunion défendait seule la légitimité. M. de Labourdonnaie fils s'offrit pour partir à la place de M. de Vérac. M. de Mortemart dépêcha également une heure après M. de Makau.

J'avais été informé que M. le duc d'Orléans devait aller à l'Hôtel-de-Ville; je voulais le voir; je me dirigeai en conséquence vers le pont au Change; dans le trajet, j'aperçus, surtout dans les quartiers de la rive gauche et dans les rues voisines du Louvre et du Palais-Royal, des proclamations, ou plutôt des avis sans signatures, dans lesquels on exhortait les offi-

ciers et gardes nationaux de se rendre au Palais-Royal, pour former le cortège du prince. On y recommandait surtout d'y aller sans drapeau et *sans cocarde*. La majeure partie de ces avis étaient lithographiés et tracés à la main et d'une écriture fort menus. Cette pièce me frappa ; elle attirait beaucoup l'attention publique ; j'en décolai une, mais je la perdis plus tard.

M. le duc d'Orléans se rendit à l'Hôtel-de-Ville ; j'accourus pour le voir passer ; je le saluai par mes acclamations, car je le regardais comme un médiateur ; il ne portait point les couleurs tricolores ; je remarquai très-bien qu'il n'y avait pas unanimité dans les applaudissements ; j'aperçus beaucoup de groupes très-menaçants, et qui criaient avec violence : *A bas les Bourbons ! plus de Bourbons ! vive la liberté !* Le prince avait le visage altéré. Il marchait très-lentement à cause

des barricades. Un seul aide de camp ; M. Berthois (1), l'accompagnait ; mais un très-grand nombre d'officiers de la garde nationale l'entouraient.

Je distinguai dans le groupe qui accompagnait le prince plusieurs députés, notamment M. Viennet. A mesure que le cortège approchait de la place de Grève, les cris devenaient plus hostiles. Je me plaçai sur une barricade près le pont d'Arcole ; M. le duc d'Orléans mit pied à terre ; il monta lentement l'escalier ; personne ne vint au-devant de lui ; il fut accueilli en entrant dans la grande salle, par des vociférations et par des reproches adressés à la famille des Bour-

(1) MM. Athalin, de Rumigni, Berthois et les autres aides-de-camp étaient chez eux à la campagne, de sorte que le prince se serait trouvé sans aucun officier de sa maison, si M. Berthois ne fût venu en toute hâte du département de .....

bons. Le prince, passablement ému, agitait sa main pour qu'on l'écoutât ; ayant entendu dire par une voix très-forte qu'il fallait qu'il se retirât, s'il venait au nom de Charles X *le parjure*, il dit : « Vous vous trompez, Messieurs, le Roi n'a jamais eu la pensée de violer la constitution. » Voilà quel fut, m'a-t-on dit, le début de M. le duc d'Orléans en arrivant à l'Hôtel-de-Ville ; puis à force de s'exprimer avec chaleur, l'ivresse le gagna, il parla de son père....

En rentrant chez moi vers six heures du soir, je trouvai M. de Conny : rien ne peut rendre le désespoir que lui causaient les événements politiques qui se passaient. Il m'informa qu'il avait eu le matin un moment d'entretien avec le roi à Trianon, et que Charles X l'avait chargé d'un message oral pour M. de Mortemart ; je suis venu le trouver, me dit-il, attendu que le concierge de son hôtel m'a assuré que vous seul étiez en état de m'indiquer

le lieu où je pourrais le rencontrer. Je lui dis comment j'avais perdu la trace de mon patron ; « au reste , ajouta-t-il avec beaucoup de découragement , ce que j'ai à dire au duc n'est pas tellement important que vous ne puissiez le lui dire vous-même dès que vous le verrez. » En effet, ce message devait être bien peu essentiel , puisque , malgré la bonté de ma mémoire , je ne puis aujourd'hui m'en rappeler l'objet. Dans la soirée de samedi , j'appris que la déchéance du Roi était déjà un fait accompli ; mais toutes les personnes que je vis ne doutaient pas que nous conserverions le duc de Bordeaux.



Le dimanche , 1<sup>er</sup> août , je sortis de chez moi à neuf heures du matin ; je me rendis à l'hôtel Mortemart pour tenter encore

une fois de voir M. le duc ; le concierge m'annonça que je le trouverais dans le salon avec un assez grand nombre de pairs ; en m'apercevant , M. de Mortemart sortit précipitamment , il me dit : « Eh bien , vous êtes arrivé trop tard hier dans la nuit ; le Roi avait quitté Saint-Cloud avant que vous ayez pu arriver ; vous savez que les députés ont prononcé la déchéance du Roi ; j'ai résisté autant que j'ai pu au torrent , il m'a renversé : j'espère cependant qu'à l'ai de de la chambre des pairs je pourrai faire triompher les droits du duc de Bordeaux , j'ai tout lieu de croire que nous le conserverons ; revenez me voir vers les trois heures , j'aurai besoin de vous faire écrire. »

Je me retirai et je me rendis chez M. Hennequin , que je n'avais pas vu depuis le mercredi ; en m'apercevant il courut au devant de moi : « Eh bien ! me dit-il , que de malheurs n'avons-nous pas à dé-



plorer, enfin *un de ces Bourbons nous reste encore ; de cet enfant jaillit un dernier rayon de salut public.* »

Je revins chez M. de Mortemart avant trois heures, je le trouvai prêt à sortir ; il m'apprit qu'il se rendait chez le duc d'Orléans, qui le faisait demander *dans l'intérêt du Roi*. Voici, d'après ce que j'ai appris, quel en était le motif. Des personnes fort attachées au Roi, mais faciles à s'alarmer et surtout mal instruites, vinrent annoncer au duc d'Orléans que le Roi courait à Rambouillet le plus grand danger (1) ; que les populations des lieux environnants s'étaient insurgées, et menaçaient de massacrer la famille royale. Le duc d'Orléans, fort effrayé en enten-

---

(1) Le Roi était arrivé à Rambouillet le samedi, vers 4 heures de l'après-midi. Avant de quitter Trianon, le Roi tint un conseil auquel furent appelées les personnes qu'il croyait le plus capables de l'écouter ; M. Latour-Dupin Gouverneur y siégea.

dant ce rapport , fit appeler M. de Mortemart dans l'intention de se concerter avec lui pour sauver les princes de ce nouveau danger. M. de Mortemart accourut, et l'on décida de nommer des commissaires qui se rendraient sur-le-champ à Rambouillet pour protéger la famille royale, la faire respecter et lui remettre l'argent dont elle pouvait avoir besoin. Il fallait choisir d'abord des personnes en qui le Roi pût se confier sans nulle crainte, et les joindre à des hommes dont le nom fût assez populaire pour avoir action sur les masses soulevées ; en conséquence, M. de Mortemart choisit, de son côté, M. le duc de Coigny, qui a le bras coupé, aide-de-camp de M. le duc de Bordeaux : il n'avait cessé de déployer beaucoup de zèle à la Chambre des Pairs ; le duc d'Orléans choisit le maréchal Maison, M. de Schonen et M. Odilon-Barrot. M. de Mortemart remit à M. de Coigny une très-longue dépêche pour le

Roi, dans laquelle il lui rendait compte de tout ce qu'il avait fait, des difficultés insurmontables qu'il avait rencontrées, et la position désespérante dans laquelle il se trouvait. Les quatre commissaires arrivèrent à Rambouillet dans la nuit; ils trouvèrent le Roi fort calme, nullement inquieté; il refusa l'argent qu'on lui apportait, en disant qu'il n'avait besoin de rien, et qu'il attendrait patiemment le résultat des négociations entamées par M. de Mortemart. MM. les commissaires, bien assurés qu'on avait donné une fausse alarme, se retirèrent et reprirent le chemin de Paris.

Je présume que c'est après avoir vu M. de Coigny, que le Roi se détermina à l'abdication, et qu'il créa de son autorité suprême le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, dont la nomination parut à Paris le lendemain.



Le mardi matin, 3 août, je me rendis à l'hôtel Mortemart. Le conciergem'annonça que son maître était au Luxembourg, mais qu'il avait donné rendez-vous à beaucoup de Pairs pour six heures et demie. Je revins au moment indiqué : M. de Mortemart me dit : Vous savez ce qui se passe ; le duc d'Orléans a été nommé par le Roi lieutenant-général du royaume. Mes pouvoirs sont annulés par le fait ; je suis affranchi de mon fardeau : le Roi et M. le Dauphin ont abdicqué ; la famille royale désire se retirer en Italie ou en Autriche ; nous garderons M. le duc de Bordeaux que l'on veut, dit-on, faire élever d'une manière plus conforme aux institutions qui nous régissent. »

En sortant de chez M. de Mortemart, je courus chez M. Hennequin pour l'informer de ce que je venais d'apprendre ; dans les moments difficiles on éprouve le besoin de s'épancher et de communiquer ses propres impressions à des personnes dont les opinions sympatisent avec les nôtres ; M. Hennequin me reçut dans son cabinet ; nous nous réjouissions de la tournure satisfaisante que prenaient les affaires, lorsque la porte s'ouvrit avec fracas ; parut M. Stassart, un ami de la famille Hennequin ; il jeta avec colère son chapeau sur une table, et dit : Savez-vous ce qui se passe ; Charles X révoque son abdication et veut reprendre le pouvoir ; il se fortifie dans Rambouillet ; à cette nouvelle le peuple de Paris s'est soulevé ; il se rassemble de toutes parts pour marcher contre les troupes royales et assaillir Charles X dans sa retraite ; je prévois de grands malheurs ». Ce discours nous terrifia.

Je sortis précipitamment de chez M. Hennequin ; je vis, en effet, courir sur les deux quais beaucoup d'individus, mais isolés ; la masse de la population ne prenait aucune part à cette agitation : la saine partie des habitants de Paris, revenue de son exaltation, calculait déjà les maux qu'elle s'était préparés. Je passai le Pont-Royal, et j'aperçus cinquante fiacres environ, et plusieurs omnibus chargés d'hommes du peuple criant à *Rambouillet!* à *Rambouillet!*

Je n'ai jamais douté que ce mouvement ne fût un coup fort adroitement monté de longue main par le parti qui voulait obstinément l'exclusion des Bourbons de la branche aînée : les commissaires du gouvernement (1), qui précédaient les colon-

---

(1) Aussitôt que M. le duc d'Orléans eut avis des premiers symptômes du mouvement préparé à son insu, dont lui-même ignorait le véritable but, il envoya, pour protéger la famille royale, les mêmes

nes, semaient eux-mêmes l'effroi, pour qu'il gagnât de proche en proche ; cette marche des Parisiens sur Rambouillet était une copie de celle des patriotes sur Versailles, en octobre 1789. Il était naturel que l'on craignît un semblable dévouement. Le Roi s'informa auprès d'un des commissaires, à combien on pouvait évaluer le nombre des Parisiens qui arrivaient. Au moins à 80 mille, répondit le commissaire, qui parlait en chef de parti et non comme un ami de la vérité : savait-il ce que sont quatre-vingt mille hommes ! songeait-il aux difficultés de réunir spontanément dans Paris une telle

---

commissaires qui s'étaient rendus à Rambouillet le dimanche. Mais M. le duc de Coigny ne se méprit point sur la position : il comprit que ces commissaires allaient servir cette fois à mener le Roi jusqu'aux frontières de France ; ne voulant pas remplir un tel office, il laissa partir MM. Maison, Odillon-Barrot et Schonen.

masse d'individus? Mais il fallait à tout prix déterminer le Roi à s'éloigner sur-le-champ, à prendre l'irrévocable résolution de quitter le sol français; ceci se combinait avec les événements d'une autre nature que l'on préparait au palais du Corps-Législatif. Ce commissaire fut assez heureux pour qu'on ajoutât foi à ses paroles; il dût s'applaudir de son stratagème, car le départ du Roi pour Cherbourg devint un coup de partie (1).

Dès ce moment le drame fut terminé. Qu'il me soit permis d'en récapituler les principaux événements dans un ordre chronologique

Lundi, 26 juillet, paraissent les or-

(1) L'on pourrait citer dix personnes qui ont entendu dire à Charles X ces paroles, lorsqu'on l'exhortait à se défendre dans Rambouillet: « Je ne veux point recommencer une nouvelle lutte; assez de sang français a été répandu.» M. le Dauphin tenait le même langage.



donnances ; aucun trouble n'a lieu , car le peuple buvait aux guinguettes, d'ailleurs c'était la fête de la Vilette.

Mardi 27. Les journalistes libéraux publient leurs protestations contre les ordonnances. Les commissaires de police tentent inutilement de mettre les scellés sur les presses. Mouvement subit à cette occasion. Vers les 4 heures les armuriers sont pillés. La lutte s'engage. Une partie de la ligne refuse d'y prendre part ; l'insurrection devient générale sur la rive droite ; le feu augmente d'une manière terrible vers les dix heures du soir. Il se prolonge fort avant dans la nuit. La destruction des réverbères devient une mesure générale adoptée par la révolte.

Mercredi 28. Des chefs ont fait des dispositions pour organiser l'insurrection ; la lutte recommence le matin ; les cris de *vive la Charte* de la veille sont remplacés par ceux de *mort aux Bourbons* ; ce n'est

plus une question de ministère, mais une question de dynastie. On brise les emblèmes de la maison royale. Paris est mis en état de siège. La garde, venue de Saint-Denis, de Courbevoie, les Suisses principalement deviennent l'agent principal de l'autorité; ils occupent la place de l'Hôtel-de-Ville avec du canon. Les ministres, rassemblés aux Tuileries, refusent de voir M. Lafitte et M. Casimir - Périer; les barricades s'établissent sur tout Paris avec la rapidité de l'éclair; il y a scission dans la réunion des députés, dont la majorité veut faire une adresse respectueuse au Roi; le soir les Parisiens manquent de poudre. Le combat s'éteint presque entièrement; M. de Polignac en conçoit une fausse sécurité qui se communique à Saint-Cloud, où l'on ignorait absolument la gravité du mal.

Jeudi 29. Une grande quantité de poudre provenant des magasins d'Essonne(1)

---

(1) Quarante gendarmes auraient suffi pour dé-

arrive aux Parisiens : le combat recommence avec plus de fureur ; les troupes royales abandonnent l'Hôtel-de-Ville ; jusqu'alors il n'avait pas été pris par les Parisiens. M. Audry-de-Puyraveau, le général Dubourg et plusieurs autres chefs du parti républicain, s'y établissent. M. de Lafayette vient les joindre et s'érige en dictateur : il prend les mesures nécessaires pour organiser l'attaque. Les Parisiens deviennent agresseurs ; ils enlèvent successivement le Louvre et les Tuileries. Cette victoire enfle tellement le cœur des chefs de l'Hôtel-de-Ville qu'ils ne cachent plus l'intention de proclamer la république. Les députés réunis chez M. Lafitte ne désirent au con-

---

fendre la poudrière d'Essonne, mais il ne s'y trouvait que les employés de l'établissement ; dans leur empressement, les Parisiens ne prirent aucune des précautions que l'on observe ordinairement pour l'enlèvement des poudres ; ils les chargèrent tout simplement dans des sacs, comme de la farine ; il n'arriva cependant aucun accident.

traire qu'un arrangement avec le gouvernement royal, moyennant le retrait des ordonnances et un nouveau ministère dont ils désignent quelques membres ; ils font des ouvertures dans ce sens ; mais du jeudi au vendredi ces sentiments s'altèrent parmi les membres de cette réunion ; ils font de la déchéance du roi une de leur condition, sans cependant écarter entièrement le principe de la légitimité.

Vendredi 30. M. de Lafayette, de son autorité privée, rétablit la garde nationale parisienne : c'est la plus grande faute qu'il put commettre comme chef du parti républicain : car il est incontestable que la garde nationale de Paris a été l'obstacle le plus direct à l'enfantement de la république. M. de Lafayette disposant des faubouriens, des élèves des écoles, de tous les combattants enfin, pouvait sans obstacle le vendredi matin donner la vie à cette chère république qu'il couve

dans son sein depuis 40 ans (1). Il perdit un jour, et le lendemain on lui dit à son tour *c'est trop tard*, comme on l'avait dit la veille au ministre de Charles X. Ainsi, pour 24 heures, la légitimité et la république manquèrent leur existence.

---

(1) Toutes les fois que M. de Lafayette s'est trouvé mêlé à quelque convulsion politique, il n'a cessé de montrer de l'audace pour provoquer le mouvement, mais il a constamment manqué d'énergie pour en déterminer les résultats ; c'est ce qui lui arriva en cette circonstance : il agit d'une manière si molle au milieu de ses immenses succès, qu'il inspira des soupçons, même à ses plus chauds partisans. Il paraît constant qu'une réunion de cinq ou six républicains exaltés mirent en délibération, dans la journée du vendredi, s'ils brûleraient la cervelle à M. de Lafayette, persuadés qu'il n'agissait pas franchement dans les intérêts révolutionnaires, et qu'au moment d'assurer un triomphe définitif au parti populaire, il reculait devant un tel résultat, en réminiscence de son origine féodale, dont le souvenir ne s'éteint jamais entièrement dans le cœur d'un gentilhomme français.

Le duc de Mortemart arrive le 30, vendredi matin ; la réunion des pairs reconnaît ses pouvoirs, et le seconde de tous ses moyens ; l'Hôtel-de-Ville le repousse avec fureur (1) ; la réunion des députés, dominée par des sentiments divers, répond d'une manière évasive ; M. de Mortemart lève l'état de siège mis sur la ville de

---

(1) J'ai entendu reprocher à M. de Mortemart de n'avoir pas été à l'Hôtel-de-Ville, mais il ne le devait pas, puisque c'était le siège de la violence. J'ai vu beaucoup de gens, des personnes politiques, des pairs, des députés, des journalistes vouloir me raconter ma propre histoire, me soutenant que M. de Mortemart était arrivé le jeudi matin à Paris, et qu'il aurait pu arranger les affaires ; ils bâtissaient là dessus les accusations les plus absurdes et les plus folles. C'est avec beaucoup de peine que j'ai pu leur faire comprendre que le jeudi matin M. de Mortemart était à Saint-Cloud à la tête de sa compagnie, qu'il n'était seulement pas question de le nommer ministre, et qu'il ne pouvait donc pas être à Paris. La France est le pays où l'on sait le moins bien les choses ; chacun parle d'un ton capable, croit savoir tout et se trouve constamment à côté de la vérité.

Paris, fait rouvrir les tribunaux; les députés s'emparent du pouvoir gouvernemental, comme M. de Lafayette s'était arrogé le pouvoir matériel; ils nomment M. le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume uniquement pour empêcher l'Hôtel-de-Ville de proclamer la république; M. de Mortemart proteste en sa qualité de ministre contre un acte dont il sent cependant comme Français la nécessité. Il envoya plusieurs personnes vers le Roi pour l'exhorter à se défendre dans Saint-Cloud. Charles X quitta Saint-Cloud avant leur arrivée. Incident capital (1).

Samedi 31. De grand matin le duc d'Orléans déclare au ministre du Roi qu'il

---

(1) Plusieurs personnes connaissent les véritables motifs du départ précipité du Roi, je ne les dirai point; mais ce que j'appris à cet égard quelque temps après diminua le poignant chagrin que je ressentais de n'avoir pu remplir ma mission; mon arrivée à Saint-Cloud deux heures plutôt n'aurait rien changé.

a été amené de force à Paris, et qu'il mourra plutôt que de se laisser poser la couronne sur la tête ; tous les actes émanent du lieutenant-général du royaume. M. de Mortemart lutte vainement contre le torrent ; la chambre des Pairs reste constamment fidèle au principe de la légitimité ; elle est effacée par la réunion des députés ; l'opinion générale disposée la veille en faveur de l'Hôtel-de-Ville, s'en détache ; elle se rallie à la réunion des députés et du lieutenant-général que celle-ci a nommé.

Le duc d'Orléans se rend à l'Hôtel-de-Ville, et dissout par ce seul fait le gouvernement provisoire, né des barricades ; cette démarche doit être regardé comme un acte décisif et d'un grand courage ; il est évident qu'en le faisant le duc d'Orléans sauva le principe monarchique, le principe d'ordre.

Les chefs du parti républicain, indignés



de se voir vaincus par la portion des députés réunis au palais du Corps-Législatif et par le duc d'Orléans, qu'ils avaient nommé, voulurent se venger d'une manière éclatante de l'un et de l'autre; en conséquence, ils renchérent sur ce que la réunion du palais du Corps-Législatif venait de faire: elle avait nommé le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, eux le nommèrent roi, en déclarant qu'ils ne se rallieraient à ce prince qu'à la condition qu'il prendrait la couronne; en même temps, ils lui tracèrent impérativement la ligne politique qu'il devait suivre. Le duc d'Orléans parut acquiescer à ces conditions, nullement écrites, et seulement verbales; elles furent appelées, assez ridiculement, le Programme de l'Hôtel-de-Ville. Dès ce moment le duc d'Orléans fut roi aux yeux du parti de l'Hôtel-de-Ville; c'est ce qui explique comment le républicain, M. Odillon-

Barrot, en adressant une lettre à ce prince, écrivait *voire fidèle sujet*, le 6 août, trois jours avant son appel au trône.

Le lundi, 2 août, les députés, séant à l'Hôtel-de-Ville avec M. Lafayette depuis mercredi soir, viennent au palais du Corps-Législatif se réunir à leurs collègues; ils impriment à l'assemblée une marche irrévocablement hostile à la branche aînée des Bourbons. Dès ce moment le petit nombre de députés défendant le principe de la légitimité, se virent écrasés par une majorité aussi nombreuse que passionnée.

Le duc d'Orléans est nommé dans la soirée par Charles X lieutenant-général du royaume; il portait ce titre, et en avait l'autorité depuis trois jours : les pouvoirs de M. de Mortemart cessent par le fait. Les choses prennent un cours régulier. Le duc d'Orléans exerce la suprême puissance de fait et de droit.

Ces Mémoires survivront peut-être à l'époque où ils furent écrits, à cause de l'importance du sujet qu'ils traitent; les personnes qui les parcourront, voudront sans aucun doute être fixées sur deux points essentiels : en premier lieu, savoir si la conduite du maréchal Marmont fut exempte de blâme; en second lieu, si Charles X pouvait réellement, à Rambouillet, reconquérir sa couronne, comme beaucoup d'écrivains l'ont avancé : mon opinion ne sera de quelque poids qu'en raison de ma position, qui me permit de voir les événements de fort près; je me permettrai donc de l'exposer sans ambiguïté.

Premier point. Depuis plusieurs siècles nos annales présentent une particularité qui s'offre sans cesse sous la même forme :

à chaque désastre militaire paraît un traître comme dans un mélodrame ; ce traître est toujours l'auteur immédiat de la défaite des Français : ainsi à la bataille de Créci , c'est le duc d'Alençon ; à celle de Courtrai , le connétable Raoul de Nesle ; à Poitiers , le grand sénéchal d'Aquitaine ; à la fatale journée d'Azincourt , le connétable d'Albret : voilà pour le moyen-âge. Dans les temps modernes, nous voyons le général Miranda faire perdre, par sa trahison , la bataille de Nerwinde ; l'amiral Villeneuve, celle de Trafalgar ; le général Dupont, livrer son armée à Baylen ; enfin , M. de Bourmont amener le désastre de Waterloo. Après avoir bien approfondi les faits , on reste convaincu que toutes ces accusations sont entièrement dénuées de fondement ; cependant elles se sont accréditées dans l'intérêt de l'amour-propre français. M. le maréchal Marmont eut sa part de ces injustices nationales :

il fut accusé, en 1814, d'avoir livré Paris par une honteuse capitulation ; il fallait bien trouver un moyen d'adoucir l'amertume que l'on ressentait à l'aspect de la capitale de l'empire occupée par l'étranger. M. le maréchal Marmont n'était pas plus coupable que ses devanciers ; malgré que sa conscience ne lui reprocha rien, il parut vivement affecté de cette calomnie : il essaya de s'en laver dans les affaires de Lyon (1817), mais il ne parvint qu'à mécontenter tous les partis.

Pour son propre malheur et pour celui de la monarchie, M. le maréchal Marmont venait de prendre le service depuis le 1<sup>er</sup> juillet, en sa qualité de major-général de la garde. Il s'acquitta de son devoir, mais il le fit mal et surtout à contre cœur ; toujours poursuivi par le souvenir du passé, il manifesta un très-vif regret d'être obligé de se battre contre ces Parisiens, qui depuis 16 ans lui reprochaient d'avoir

livré leur cité à l'ennemi. Ces regrets, exprimés par le maréchal aux officiers qui l'entouraient, furent répétés par ceux-ci avec plus d'amertume; ils passèrent bientôt de bouche en bouche dans les rangs des soldats qui en furent démoralisés sur-le-champ : c'est ce qui explique le défaut d'ensemble qui ne cessa de régner dans les opérations.

Voici un trait qui prouvera que dans les journées de juillet les régiments ne furent pas les maîtres de déployer tous leurs moyens pour résister aux Parisiens. M. Collavier d'Albizi, colonel du 5<sup>e</sup> de ligne, se trouvait dans une des principales rues de Paris, avec une portion de son premier bataillon. Au bout de quelques minutes, il vit mettre hors de combat, à ses côtés, huit ou dix soldats qui venaient d'être frappés par des balles parties d'une grande maison en face de laquelle le régiment se trouvait en ba-

taille. Le colonel indigné s'avance auprès du général qui commandait la colonne, lui raconte le fait en déclarant qu'il va ordonner à ses sapeurs de jeter bas les portes de cette maison et de mettre le feu dans l'intérieur. Le général, effrayé, lui dit : « Mais pas du tout, colonel, vous êtes fou », et il s'opposa vivement à l'exécution de cet ordre, quoique les balles continuassent à pleuvoir des fenêtres de cette maison : ce général était un officier de l'émigration, homme bon et doux; si c'eût été un général de l'empire, toute la rue eût été livrée aux flammes. Au reste, sait-on ce qui advint? c'est qu'à la suite de plusieurs incidents de cette nature (1), les soldats du 5<sup>e</sup>, dégoûtés de voir tomber leurs camarades sans qu'il fût permis de riposter, mirent la crosse en l'air, et finirent par ne plus vouloir se battre.

---

(1) Voyez page III.

Six mois après, les mêmes événements se reproduisirent à Lyon : les officiers-généraux chargés de dompter la rébellion, ayant encore devant les yeux ce qui venait de se passer à Paris, montrèrent de la mollesse et de l'hésitation : les soldats les comprirent fort bien ; ils reculèrent devant leur devoir ; la garnison fut battue et chassée de la ville.

Les généraux commandant les troupes de Lyon, se rappelaient ces paroles répétées avec douleur en juillet par le maréchal Marmont : « *Que je suis malheureux de combattre mes concitoyens, mes frères; elles honoraient son cœur, mais elles étaient impropres dans la bouche d'un chef d'armée. Lorsque, en 1791, M. de Lafayette, alors monarchiste, foudroya les faubouriens de Paris réunis au Champ-de-Mars autour de l'autel de la Patrie, il le fit sans se lamenter sur le malheur d'être obligé de canonner ses concitoyens, ses*



*frères*; les artilleurs voyant que leur général agissait franchement, en agirent de même. Trois ans après, Bonaparte, exécutant les ordres de la Convention, mitraille également, sans sourciller, les bons Parisiens, *ses concitoyens, ses frères*. La gloire de ce grand homme n'en a pas été obscurcie.

Lorsque, dans le mois de juin 1832, Louis-Philippe voulut faire danser les patriotes au son du canon, il eut la sagesse de choisir pour commandants de l'expédition, des hommes en position d'obéir sans arrière pensée, sur la tête desquels il ne pesait aucune accusation nationale. D'abord M. le maréchal Lobau, chef d'état-major de Bonaparte, et qui jadis, sur un ordre bien précis de Napoléon, eût écrasé de bombes toutes les villes de France; puis M. le comte Pajol, excellent général de cavalerie, et qui, au moindre signe de l'empereur, aurait fait sabrer tous les Pa-

risiens depuis le plus petit jusqu'au plus grand. L'un et l'autre s'acquittèrent de leur devoir dans toutes les règles; eux et leurs aides-de-camp n'allèrent pas criant dans les rangs des soldats : *qu'il est cruel de se battre contre des concitoyens, contre des frères*; quoique les patriotes renfermés dans l'église Saint-Méry, les élèves des écoles polytechnique et ceux de l'école d'Alfort qui les aidaient, fussent bien les *compatriotes et les frères* de MM. les généraux Lobau et Pajol; les soldats voyant que leurs chefs ne se lamentaient point, frappèrent fort et même avec passion. Les gardes nationaux, eux-mêmes, furent les plus ardents à défendre l'honneur de l'habit militaire qu'ils portaient ce jour-là. Ils comprirent qu'il n'y aurait pas de gouvernement possible si les gens chargés de faire respecter les actes de l'autorité s'occupaient à les discuter au milieu des Jérémiaades quand il s'agit de défendre l'ordre

public; si l'on admettait ce principe d'examen, demain les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau pourraient s'insurger, former un gouvernement provisoire au nom de la république ou de quelque autre chimère, et lorsque la force armée arriverait pour les rappeler à l'ordre, les faubouriens crieraient : Prenez garde, nous allons vous fusiller, tuer vos soldats, quant à vous, ne tirez pas, car nous sommes vos concitoyens, vos frères. »

Ainsi, nous le répétons, nous sommes convaincus que le maréchal Marmont agit sans arrière pensée dans le mois de juillet 1830, il ne cessa d'être loyal; mais, comme militaire, il dirigea les opérations on ne peut pas plus mal. Si le maréchal Soult eût commandé à sa place, les vainqueurs de juillet ne porteraient pas aujourd'hui de décoration.

Second point. Depuis deux ans bien des gens éloignés de la scène où se passaient

les événements, ont répété maintes fois :  
 « Charles X avait encore à Rambouillet  
 12,000 hommes de troupes d'élite, 40  
 pièces de canon, et comment n'a-t-il pas  
 attendu les Parisiens? Pourquoi n'a-t-il  
 pas marché sur sa capitale révoltée au lieu  
 de prendre la route de Cherbourg?

Il est exact que le Roi eut 12,000 hommes à Rambouillet : 8000 autour du château, et 4000 dans un rayon de 2 lieues(1); il est également hors de doute qu'il eut battu ce ramas de braves gens arrivant en fiacres, en omnibus; une seule charge fournie en plaine par sa cavalerie eût suffi pour les disperser, car ils n'auraient pas trouvé des pavés à lancer du haut des toits; et, dans le cas où la cavalerie n'eût pas suffi, il est évident que toute l'infanterie serait venue à bout de gens mal ar-

---

(1) M. le général Montgardé avait amené de Chartres un régiment de hussards.

més, sans discipline, accourant tout hâletant. Mais après cette victoire, qui n'aurait pu être remportée sans répandre du sang, que serait-il arrivé? Pouvait-on espérer de réduire Paris? Mais avec 100,000 soldats (français bien entendu) on n'y serait pas parvenu. Cent mille soldats! vous riez. Je ne dis pas cent mille Prussiens, ou Autrichiens; il faudrait un nombre bien moins considérable de soldats étrangers pour affamer Paris et l'obliger à capituler; mais ignore-t-on que dans les querelles civiles les habitants d'un pays conçoivent fort peu de crainte à l'aspect de soldats qu'ils savent être leurs compatriotes; que s'il faut en venir aux mains avec eux ils le font bien plus courageusement que s'il s'agissait de repousser des légions étrangères.

En 1814, sur soixante mille gardes nationaux parisiens (hommes d'une tenue admirable, ayant presque tous servis), il n'en

sortit hors des barrières pour marcher contre les alliés, que trois cents, commandés par un cafetier, Fitz-James, qui se fit tuer. Des bataillons innombrables auraient couru au-devant de Charles X s'il avait marché sur Paris après sa victoire de Rambouillet; il y aurait eu répulsion. Il faut avoir vu les événements de ses propres yeux pour pouvoir les apprécier à leur juste valeur.

Ce n'était pas les Parisiens seuls que le Roi avait contre lui dans ce moment, mais la France révolutionnaire. Que penser d'un pays où il suffit qu'une diligence arrive surmontée d'un drapeau tricolore pour que tout se mette en insurrection? Rappelons-nous que, dès le 29 juillet, les environs de la capitale dans un rayon de vingt lieues étaient soulevés; que les habitants de Saint-Cloud, de Boulogne, de Sèvres, de Meudon, touchant l'habitation royale, ne vivant absolument que de la présence des princes dans ces lieux, furent

les plus ardents à la révolte ; que la ville de Versailles, sans industrie aucune, ne subsistant que par le séjour des gardes-du-corps, de la garde royale et des employés de la maison du Roi, se souleva à la première nouvelle de l'insurrection des Parisiens.

Mais les camps de Saint-Omer et de Lunéville qui arrivaient à marche forcée ? s'écriera un militaire indigné. Il s'y manifesta un tel esprit parmi les troupes que l'on jugea convenable, après quelques jours de marche, de renvoyer les régiments (1) dans leurs garnisons respectives. A la nouvelle des événements, M. le général Canuel partit de Bourges avec deux régiments d'infanterie, dans le dessein d'aller joindre à Tours le général Donadieu. Les soldats et les officiers l'abandonnèrent sur la route ; la vigueur de

---

(1) Les colonels Chateaubriant et Noinville se conduisirent admirablement ; le premier brisa son épée

caractère ne lui manquait certes pas plus que le dévouement : doit-on s'étonner de ces défections quand on a vu, pendant quinze ans, répandre dans les journaux les opinions les plus subversives à l'égard de la discipline militaire ; quand on a vu ces feuilles parler sans cesse de l'intelligence des bayonnettes, publier des articles insidieux afin d'exciter la jalousie des sous-officiers contre les officiers, des régiments de la ligne contre les régiments de la garde. Ces pernicieuses doctrines étaient jetées à la tête de l'armée sans que les lois eussent le pouvoir de punir de tels crimes.

Eh la Vendée ! s'écriera un loyal légitimiste : la Vendée ! quel appui pouvait-elle offrir ! Ignorez-vous que durant toute la restauration, les ministres des Bourbons, sans en excepter peut-être trois, ne cessèrent d'abreuver ce peuple de héros d'affronts, d'injustices et d'humiliations ; savez-vous que l'apparition d'un uniforme



vendéen faisait bondir d'effroi les courtisans des Tuileries ; à tel point qu'il finit par être condamné à ne plus paraître dans le palais de nos rois. Je me hâte de dire que ces sentiments étaient fort éloignés du cœur de nos princes ; car, à Saint-Cloud, dans le cabinet du roi, l'on voyait les portraits des principaux chefs vendéens, peints en grand. C'est le seul hommage que l'on osa rendre à la nation vendéenne.

Vous ignorez que les ministres de la restauration ne cessèrent de travailler avec une ardeur impie à extirper de la Vendée les sentiments de fidélité ; qu'ils employèrent les moyens les plus odieux pour anéantir cette réserve du royalisme. Je fus témoin du voyage que madame la duchesse de Berry fit dans ces contrées en 1828 ; ce que je vis alors est fabuleux : les préfets, les sous-préfets, tous les fonctionnaires publics enfin, pâlissaient de terreur en entendant les députations des

communes exprimer à la princesse leur dévouement avec une énergie que l'on n'entendait plus nulle part. Chacun de ces fonctionnaires craignait de recevoir sa destitution, si l'on apprenait à Paris qu'un canton avait crié un peu trop fort : *Vivent les Bourbons*. Des maires m'ont dit à moi, qu'on les avait instamment suppliés d'empêcher les paysans d'adresser des discours à Son Altesse Royale.

Ainsi, pour conclure, je dirai que le Roi se conduisit à Rambouillet, non-seulement avec humanité, mais encore avec sagesse, et qu'il comprit admirablement sa position (1); il aurait eu à combattre

---

(1) Conçoit-on qu'elle eût été la situation de Charles X, si, au moyen d'un arrangement quelconque, son autorité eût été rétablie dans Paris après le déploiement du drapeau tricolore, après la mise en état de siège de la capitale, après la lutte de la garde avec la population parisienne? Quelle concession n'eût-il pas été obligé de faire? où se seraient arrêtées les exigences des vainqueurs? Le Roi eût été

corps à corps la révolution tout entière. Ce qu'il pouvait faire de mieux vis-à-vis les Français, et les Parisiens en particulier, c'était de les abandonner à eux-mêmes en quittant le sol de la patrie; si son âme est accessible au plaisir de la vengeance, elle doit être satisfaite.

Gardons-nous de croire que les ordonnances du 25 juillet firent à elles seules la révolution de 1830; elle était faite depuis long-temps dans toutes les têtes; elle aurait jailli quinze jours plus tard à propos de rien, à propos d'une ordonnance de police qui eût prescrit d'assommer les chiens errants. Les Bourbons avaient le grand tort

---

obligé de donner de sa propre main les croix de juillet, de licencier sa garde, sa maison militaire; rien n'eût été respecté. Quelle eût été l'irritation des partis? Et puis les journaux versant des flots de vitriol sur les plaies de la patrie; quelle existence pour le chef de la maison de Bourbon! Que d'insultes on eût prodigué à sa vieillesse!

de durer depuis quinze ans ; les Français et les Parisiens principalement étaient blasés sur le bonheur ; il fallait des événemens qui réveillassent le goût émpoussé par une trop longue prospérité. Mais, croyons-le , cet esprit de vertige est dans les décrets de la Providence ; que serait-il de la France si , avec les richesses du sol , son climat tempéré , ses grands fleuves , ses ports , ses frontières si bien dessinées , elle avait pour habitants des gens sages à demi , des gens éclairés sur leurs véritables intérêts : elle parviendrait à un degré de félicité qu'il n'est pas donné aux hommes d'atteindre.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

---

# MÉMOIRE

Pour servir

# A L'HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION DE 1830.

---

SECONDE PARTIE.

---

NOUVEAUX DÉTAILS POLITIQUES SUR LE  
VOYAGE DE CHERBOURG.

Nous sûmes le 4 août que Charles X allait définitivement s'embarquer à Cherbourg; je pris alors la résolution de me rendre dans cette ville pour saluer une

dernière fois cette royauté trahie par la fortune; offrir mes hommages à cet enfant *duquel jaillissait encore un rayon de salut public*; je désirais aussi recevoir les adieux de ce bon et digne M. de Damas.

Je me rendis, le 5 août, à la préfecture de police pour prendre un passeport; j'étais presque seul dans cette immense salle ordinairement si remplie. Le passeport que l'on me délivra portait en tête, *au nom du lieutenant-général du royaume*; c'était une pièce historique fort curieuse; je m'en séparai avec beaucoup de regret lorsqu'il fallut le déposer un an après pour le renouveler. En sortant de la préfecture de police, je me rendis rue . . . . . pour aller prendre chez M. Hothinguer un petit coupon sur une maison de Londres dans le cas où je m'embarquerai. Il régnait une assez grande rumeur dans les bureaux de ce banquier; j'en demandai la cause. L'on m'apprit que les garçons de

caisse sortis depuis le matin pour faire la recette , venaient de rentrer , et que sur quatre-vingt mille fr. de valeurs échues dont ils étaient porteurs , ils n'avaient pu réaliser que mille écus. Les conséquences de la révolution de juillet se faisaient déjà sentir. Ce qui me surprit le plus , ce fut l'étonnement des gens de ce bureau. Je n'entendais que ces mots : *mais ce n'est pas croyable ; cette maison est très-bonne, il s'est donc passé quelque chose d'extraordinaire.* Il ne s'était passé qu'une révolution. Ces braves Parisiens s'imaginaient que l'on renversait impunément une dynastie ; ils croyaient que la chute d'un trône ne causait pas plus d'embarras que la chute d'un ballon. Il fallait voir sur le devant de leurs portes tous ces boutiquiers la bouche béante, fort étonnés que personne n'entrât plus chez eux : leur étonnement dure encore. On ne voyait du monde que dans les comptoirs des

changeurs qui vendaient leur or à quarante et cinquante francs le mille.

Comme il régnait beaucoup d'incertitude à l'égard de la route que la famille royale allait tenir, je pris mon passeport pour Bayeux, avec l'intention d'attendre dans cette ville les printes ou de les précéder à Cherbourg. Je ne remarquai aucune agitation pendant mon trajet; plus je m'éloignai de Paris, plus l'exaltation des esprits diminuait. Cependant l'on vivait partout dans l'intime conviction que M. de Polignac (nominativement) était l'auteur des incendies qui désolaient la Normandie. Aucun raisonnement ne pouvait tirer le peuple d'une erreur aussi stupide.

La ville de Bayeux avait reçu le contre-coup de Paris, mais ce ne fut qu'un éclair, et lorsque j'arrivai je n'y vis aucune manifestation révolutionnaire : tout m'y parut morne et inquiet. Déjà les colpor-



teurs vendaient dans les rues, en beuglant selon leur coutume, le récit *des glorieuses journées*; je ne vis pas une seule personne acheter de ces bulletins. Les habitants de Bayeux ignoraient absolument par quelle route la famille royale devait arriver à sa destination; cependant ils m'assurèrent que l'on faisait des préparatifs pour la recevoir à Cherbourg. Je me dirigeai vers cette ville avec l'espoir d'y précéder les princes, que je savais marcher à petites journées.

La voiture que je pris contenait beaucoup de monde. Je me trouvai placé en face d'un monsieur fort poli, que je n'avais jamais vu; nous nous fîmes des prévenances comme des gens bien élevés, et pendant quelque temps nous cherchâmes réciproquement à connaître le motif qui nous faisait aller l'un et l'autre à Cherbourg; enfin nous acquîmes la certitude que nous pourrions sans danger nous con-

fier nos secrets : j'aurais passé sous silence cet incident , s'il ne renfermait un trait fort remarquable et qui honore à la fois le cœur humain et les hommes du parti royaliste.

« Je me nomme M. de Fajac, me dit mon compagnon de voyage , je suis de Toulouse. Je me trouvais à Paris pendant les affreux événements dont cette ville vient d'être le théâtre; voulant être de quelque utilité en cette circonstance, je me rendis dès le mercredi à Vincennes, dont le gouverneur, M. de Puyvert, est allié à ma famille. Je courus lui offrir mes services; il les accepta avec empressement; il régnait déjà de l'agitation parmi les soldats de la garnison. M. de Puyvert me dit à la fin de la journée du mercredi: « Je suis fort embarrassé, n'ayant point été prévenu; je n'ai ni assez de vivres pour nourrir mes hommes, ni assez d'argent pour leur acquitter le prêt. Il est cependant urgent

que la solde se paye régulièrement dans ce moment-ci ; je n'ai pas cinq cents fr. chez moi , et nous sommes bloqués en quelque façon par une population prête à se soulever. Seriez-vous assez déterminé pour aller exposer au Roi , ou à M. le Dauphin , l'embarras dans lequel je me me trouve , et les supplier de m'envoyer l'argent nécessaire pour payer au moins le prêt courant ». Je ne balançai pas de me charger d'une mission aussi délicate ; je sortis de Vincennes de grand matin , je traversai avec beaucoup de peine le faubourg Saint-Antoine ; les habitants de ce quartier travaillaient à dépaver les rues , ils poussaient les plus horribles clameurs , criant fréquemment : Vive la liberté , vive la république ! Je fus arrêté sur la place des Victoires ; le peuple en furie voulait me pendre ; on m'avait signalé , je ne sais comment , pour un homme qui venait examiner , de la part de l'autorité militaire ,

ce qui se passait au centre de Paris ; l'on m'a conduit dans un corps-de-garde des Petits-Pères ; je n'ai dû la vie qu'à la fermeté d'un officier de la garde nationale dont je regrette infiniment de ne savoir pas le nom et que je ne retrouverai peut-être jamais plus. Enfin on me laissa aller ; je suis sorti par la barrière Saint-Denis, et, après la marche la plus pénible et la plus longue, je suis arrivé dans la nuit à Saint-Cloud. Un officier des gardes-du-corps de mes amis m'a fait introduire auprès de M. le Dauphin, qui venait de prendre le commandement général des troupes ; j'exposai au prince l'objet de ma mission ; il m'écouta fort attentivement, et me chargea de dire à M. de Puyvert de tenir jusqu'à la dernière extrémité ; pour de l'argent nous en avons fort peu, dit-il ; cependant l'objet est si important qu'il faut en trouver à tout prix ; il dit quelques mots à un officier général qui se trouvait avec

lui, je ne le connais pas; ce général me mena dans un autre appartement, m'y laissa quelque temps, puis il revint. Ayant calculé à quelle somme pouvait s'élever le prêt de la garnison de Vincennes, il me remit six mille fr. en billets de banque, disant que cette somme suffisait pour quatre jours environ. Je demandai dix mille francs, mais il ne voulut jamais me les donner. Je repartis le vendredi matin et je parvins à gagner Vincennes; M. de Puyvert m'avait indiqué dans les fossés une porte secrète par laquelle je pourrais entrer; il y avait placé un homme de confiance pour me recevoir.

« En arrivant, je trouvai M. de Puyvert dans le plus grand désespoir. Les soldats ne veulent plus obéir, me dit-il; le général Gourgaud a pénétré dans la forteresse et a soufflé parmi les artilleurs l'esprit de révolte. En ce cas, répondis-je, il est inutile de leur payer le prêt, et,

comme je n'ai apporté de l'argent qu'au péril de ma vie, je ne le laisserai point sortir de mes mains. M. de Puyvert n'insista point. Je quittai Vincennes le plutôt possible et rentrai dans Paris assez souffrant. Je me suis vu obligé de garder le lit plusieurs jours, désolé de ne pouvoir aller joindre les princes à Rambouillet; mais, ayant eu la certitude qu'ils se rendent à Cherbourg, j'y vais en toute hâte, d'abord pour leur présenter mes derniers hommages, et puis pour remettre à M. le Dauphin les six mille fr. dont je suis resté le dépositaire.» En même temps M. de Fajac me montra dans son portefeuille les billets de banque en me disant : Puisque nous servons la même cause, vous pourrez, en cas d'accident, remplir ma commission.

Nous arrivâmes le 8 août à Cherbourg, on y prenait déjà des mesures de police fort sévères à l'égard des passeports; j'étais très-curieux de savoir quelles étaient

les dispositions des habitants de cette cité : je les trouvai frappés d'étonnement (1) et de stupeur; on ne se faisait pas à l'idée de la chute du trône. Le 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison dans cette ville, témoignait, sans détour, un vif mécontentement de ce qui venait de se passer à

---

(1) Cet étonnement fut partagé par toutes les personnes que leur position ou des affaires particulières tenaient, à cette époque, éloignées de Paris. M. le maréchal Soult se trouvait alors dans ses terres, près Saint-Amand, département du Tarn. Pendant plusieurs jours il refusa d'ajouter foi à ce que l'on racontait; enfin, il partit pour la capitale. Etant arrivé à Limoges, il entra dans la grande salle à manger de l'Hôtel des diligences, principale auberge; il écoutait, les mains derrière le dos, les nouvelles que donnaient les voyageurs venant de Paris. A l'issue d'un de ces rapports, M. le maréchal dit : Eh la légitimité, qu'en ont-ils faite?—Ils l'ont mise de côté.— Ah, ils l'ont mise de côté! eh bien nous verrons. —La pairie aussi a été mise de côté, ajouta-t-on; et vous n'êtes plus pair. — Ah, je ne suis plus pair! nous verrons.

Paris ; plusieurs officiers , notamment le capitaine Granet , avaient donné leur démission pour ne pas prendre la cocarde tricolore. Les ouvriers des chantiers , la plupart étrangers à la ville de Cherbourg , ne montraient pas des dispositions aussi favorables , sans cependant manifester une hostilité ouverte. D'ailleurs , ils étaient excités par une nuée de commis-voyageurs , dont le nombre augmentait à chaque instant ; il semblait qu'on leur avait prescrit de se rendre de tous les coins du royaume au port de Cherbourg pour assister à l'embarquement de la famille royale. On sait que pendant plus de quinze ans , les commis-voyageurs furent les troupes légères du comité-directeur. Il n'était pas possible de tenir des discours plus détestables et plus subversifs du bon ordre qu'ils le faisaient à Cherbourg. Au milieu de leurs folies , ils poussaient des cris de joie , assurant que le




commerce allait prendre un essor prodigieux. Je voudrais savoir si, depuis deux ans, les carnets de ces messieurs sont bien chargés de commandes.

Ces commis-voyageurs avaient, pour auxiliaires, une légion d'Anglais, la plupart mal tenus, et d'une toute autre apparence que celle des hommes riches de leur nation. Je ne sais d'où ils sortaient; ils remplissaient les rues, vaguant comme des chiens malades. Ils essayaient de parler français pour mieux faire comprendre les injures qu'ils adressaient à nos princes; ce baragouin donnait une expression satanique à leurs infâmes paroles. (1)

---

(1) On sait que le premier coup de feu tiré le mardi sur la garde, partit des mains d'un Anglais, M. Fox, le neveu du fameux ministre, logé rue Saint-Honoré, n° 193. Cet étranger, armé d'un fusil, et aidé de deux domestiques, se délectait à lancer des hallees sur les troupes royales; les soldats n'avaient point encore fait usage de leurs



Pour ne pas me trouver dans les auberges avec messieurs les Anglais et leurs compagnons, je pris gîte dans une maison particulière. Le jour même de mon arrivée, M. Collart, maire de la ville de Cherbourg, publia une proclamation pour annoncer à ses administrés qu'ils allaient recevoir Charles X dans leurs murs. Le langage de ce magistrat était noble et généreux; il savait que c'était ainsi répondre à la pensée de la majorité des habitants (1).

---

armes lorsque plusieurs d'entre eux furent frappés par ce groupe d'Anglais; indignés, ils ripostent par un feu de peloton. M. Fox est tué avec ses deux domestiques.

(1) Voir les pièces justificatives, à la fin du volume.

Au bout de deux jours, l'inquiétude me gagna, car personne ne savait si réellement la famille royale venait à Cherbourg. Les nouvelles les plus bizarres circulaient par la ville ; l'on disait que les princes avaient été ramenés à Paris, qu'ils avaient pris la route de la Vendée, qu'on les conduisait prisonniers à Besançon ; je me trouvais dans une perplexité cruelle. Le 11 août, au soir, un Anglais entra dans l'auberge où je prenais mes repas et annonça avec beaucoup de fracas que le duc d'Orléans venait d'être proclamé *empereur des Gaules* comme Julien l'Apostat. En révolution toutes les extravagances sont croyables, aussi ne mis-je aucun doute à la nouvelle donnée par le breton : le lendemain, les journaux nous apprirent que le duc d'Orléans s'était contenté du titre de *Roi des Français*. Le premier sentiment qui s'empara de moi en parcourant le journal qui contenait la nouvelle officielle, fut

un sentiment de commisération pour le duc d'Orléans, condamné à nous gouverner; au reste, je ne fus pas le seul en France qui ressentit cette espèce de pitié pour le chef de la maison d'Orléans; je vous plains, Monseigneur, lui dit M. de Sémonville le matin du 9 août; je vous plains, on va placer sur votre tête une couronne qui sera une couronne de fer rouge.

Dans la nuit du 11 août, j'entendis un vacarme effroyable; les tambours battaient de toutes parts; on ne voyait courir dans les rues, malgré une pluie très-abondante, que gardes nationaux. Enfin, la troupe de ligne, une partie de la garde nationale et des ouvriers du port sortirent de la ville au pas de course; j'étais fort inquiet, je craignais quelque catastrophe pour nos pauvres princes; je m'habillai à la hâte, je parcourus la ville, je questionnai les différents groupes : personne ne

savait le vrai motif de ce brusque départ. Je rentrai chez moi sans avoir rien appris de satisfaisant : le lendemain au soir, nous vîmes rentrer les troupes composant cette colonne, les gardes nationaux ayant reçu la pluie pendant trente-six heures, arrivaient dans un état pitoyable; l'abattement remplaçait le peu d'ardeur belliqueuse qui les animait à la sortie de leurs foyers. Enfin, à force de questions, nous apprîmes que M. le général Hulot, venu de Caen, avait, de son autorité privée, ordonné aux troupes de ligne et aux gardes nationales de se réunir à Carentan pour aller au-devant de la famille royale, et obliger l'escorte des gardes-du-corps, des gendarmes de chasse et des officiers de toute arme de rebrousser chemin et d'abandonner les princes, mais que, sur un ordre exprès du maréchal Maison (1), le général Hulot

---

(1) L'on m'a assuré que M. le maréchal Maison

avait été obligé de renoncer à ce dessein, de renvoyer les gardes nationales dans leurs villes, et les troupes de ligne dans leurs garnisons respectives, ce qui expliquait le retour précipité du 64<sup>e</sup> et de la garde nationale de Cherbourg. J'avouerai que le mouvement ordonné par le général Hulot n'a cessé d'être pour moi une énigme, je ne pourrais jamais croire qu'il fût commandé dans un but hostile.

M. Hulot n'était que chef d'escadron en 1814; son titre de beau-frère du général Moreau avait causé sa disgrâce. A son entrée dans Paris, l'empereur Alexandre le nomma *général major* (maréchal de camp). M. Hulot porta pendant quelques jours l'uniforme et la cocarde russes; mais, au bout d'une semaine, Louis XVIII reconnut ce grade de maréchal de camp,

---

avait menacé le général Hulot de le faire fusiller s'il n'obtempérait pas sur-le-champ à ses ordres.

et lui fit prendre rang dans l'armée française. Les Bourbons le créèrent ensuite chevalier de Saint-Louis, officier de la légion d'honneur, commandeur du même ordre ; le chargèrent, en 1819, d'une mission fort honorable auprès de l'empereur de Russie, le nommèrent administrateur général du canal du Midi, comblèrent sa soeur de biens et d'honneurs. Aussi, je ne doute pas qu'au milieu de la confusion des événements, les intentions du général Hulot n'aient été mal comprises.

Après quatre jours passés à Cherbourg, j'ignorais encore l'époque réelle de l'arrivée du Roi ; j'allais fréquemment pour en savoir quelque chose chez M. Pouyet, intendant général de la marine ; j'y fus le 12 août, et je rencontrai auprès de sa porte, prêt à entrer, M. le général Girardin (1), en

---

(1) Il venait remplir une mission au nom du lieutenant-général du royaume.

grande tenue, soigné, tiré, parfumé comme à son ordinaire ; il fredonnait un air du siège de Corinthe.

J'appris chez M. Pouyet que les deux paquebots destinés à transporter la famille royale venaient d'entrer dans le port, et que je pourrais les voir ; j'y courus : ces deux navires portaient pavillon américain. Quelle sensation j'éprouvai en parcourant ce petit espace, qui allait renfermer tant d'illustres passagers ! On travaillait beaucoup dans l'intérieur des paquebots ; on disposait pour le Roi une cabine un peu plus grande que les autres. Il était juste que les capitaines de ces navires fissent quelques frais pour recevoir à leur bord le prince dont la famille avait aidé, d'une manière si généreuse, si efficace, les Américains à conquérir leur indépendance. Que de réflexions pénibles ne faisais-je pas à cette occasion !... quels rapprochements !...



Une flottille française, chargée d'escorter, ou plutôt de *mener* la famille royale, se tenait à l'ancre, en face de l'entrée du port. M. le capitaine de vaisseau Dumont-d'Urville la commandait ; il allait remplir sur mer le même office que MM. Maison, Schonen et Odillon Barrot remplissaient sur terre.

En revenant de cette visite, je parcourus les chantiers que je ne connaissais pas ; je m'arrêtai devant un vaisseau colossal en construction ; un écriteau placé sur la crête de la couverture, portait ces mots : *le duc de Bordeaux*. Pendant que je contemplais ce magnifique navire, paré d'un nom qui allait être proscrit, je vis grimper une foule d'ouvriers avec des échelles ; ils détachèrent ce malheureux écriteau pour le remplacer par un autre, que l'on hissait avec des cordes : cette manœuvre me serra le cœur ; cependant je restai, car j'étais curieux de savoir comment on

allait baptiser ce navire. Je m'attendais à un *Lafayette* ou à quelque chose de semblable, lorsqu'enfin je pus lire le glorieux nom de *Friedland*. Je tressaillis de plaisir; à la bonne heure, dis-je tout haut, celui qui a ordonné une pareille chose, est un bon Français et un homme d'esprit. Un bourgeois qui regardait ainsi que moi, eut la bonté de me donner une petite explication, qui redressa mon jugement et éclaircit la matière : « Ce vaisseau, » me dit-il, fut commencé peu de temps » après le gain de la bataille de Friedland, » il en reçut le nom; mais à la naissance du fils de Napoléon, on y substitua celui de *Roi de Rome*. Enfin, » lorsque le fils du malheureux duc de » Berry vint au monde, on changea encore le nom du navire, et on le décora » de celui de *Duc de Bordeaux*. Il a paru » tout simple de revenir au titre primitif, ce qui aura au moins le mérite

» de ne fâcher personne et d'éviter les  
 » équivoques. » — C'est juste, répon-  
 dis-je.

L'écriteau orné de fleurs de lys aux  
 quatre coins, fut descendu et posé à terre :  
 « Vous ne le déchirez pas, dit le chef  
 des charpentiers à ses ouvriers, serrez-le,  
 il pourra servir plus tard. » Le visage de  
 l'homme qui prononçait cette singulière  
 amphibologie, écartait tout soupçon de  
 malice.

Le 13 août, au matin, je me promenais  
 sur le quai, lorsque je vis venir un groupe  
 de personnes qui suivaient, en criant,  
 un officier supérieur d'état major ; ou  
 des maréchaux des logis, je ne sais lequel,  
 car les deux uniformes se ressemblaient  
 beaucoup. Cet officier côtoyait avec son  
 cheval le quai de manière à n'être pas  
 cerné de tous côtés : il se dirigeait vers le  
 port, sans doute pour remplir une mis-  
 sion au sujet de l'embarquement ; il por-

tait à son chapeau la cocarde blanche. Le groupe qui le harcelait était composé en entier de politiques de café, tous voyageurs étrangers à la ville ; ayant vu venir de loin cet officier, ils avaient quitté les cafés qui bordent le quai pour se trouver sur son passage. Lorsqu'ils furent près de moi, je les entendis crier : ôtez la cocarde blanche, en le menaçant. Le groupe se grossissait de curieux. Non, je ne l'ôterai pas, disait l'officier. Otez-la ! à l'eau. Mettez celle-là, lui disait un autre, en présentant une cocarde tricolore. L'officier marchait toujours en résistant de tout son pouvoir ; enfin, se voyant serré de trop près, il prit son chapeau et le lanca dans la mer.

Chacun resta stupéfait à ce trait de fermeté, et il lui fut libre de continuer son chemin. J'entendis même quelques applaudissements, auxquels je joignis les miens de bon cœur. J'ignore le nom

de cet officier; je le regrette infiniment.

Enfin, le 14 au matin, je vis arriver M. Bougon, médecin de M. le Duc de Bordeaux; et je le connaissais particulièrement; il m'annonça que la famille royale coucherait le soir même à Valognes, où elle devait passer deux jours. « Elle ne fera que traverser la ville de » Cherbourg, me dit-il, et s'embarquera » sur-le-champ. Ainsi, dans le cas où vous » l'attendriez ici, vous ne pourriez que la » voir passer en voiture. » Un quart-d'heure après mon entretien avec M. Bougon, j'étais sur la route de Valognes avec M. de Fajac. Nous arrivâmes dans cette ville à six heures du soir; il pleuvait à verse. Chaque bourgeois avait pris dans sa maison un garde-du-corps ou une personne de la suite du Roi, que je trouvais bien plus considérable que je ne me l'imaginais. Les princes logeaient tous ensemble dans une maison très-vaste ap-

partenant à M. Du Menildot, et offerte par lui. Je m'y rendis sur-le-champ avec M. de Fajac, qui avait hâte de remettre son dépôt. Nous aperçûmes rangés des deux côtés de la cour trois grandes voitures; trois caissons et deux chariots. La voiture de Madame la Dauphine et celle de Madame la Duchesse de Berry conservaient l'empreinte de leurs armes, mais l'écusson de la voiture du Roi se trouvait grossièrement barbouillé de blanc.

Je vis beaucoup de personnes aux fenêtres de l'hôtel, et je distinguai sur-le-champ M. le général Trogoff; je montai pour l'embrasser, et lui demandai de fournir à M. de Fajac, mon compagnon de voyage, les moyens de remplir sa mission d'honneur. M. de Trogoff, touché du motif qui faisait agir M. de Fajac, le conduisit sur-le-champ chez M. le Dauphin, à qui la remise des billets fut faite inconti-

ment. Dans d'autres circonstances, M. le Dauphin, sans aucun doute, aurait laissé cet argent entre des mains aussi désintéressées (1), mais la pénurie (2) dans laquelle se trouvait la famille royale ne lui permettait pas un pareil sacrifice ; cependant le prince voulut que M. de Fajac prît la somme nécessaire pour regagner son pays.

Lorsque je revins à Paris, je demandai à plusieurs personnes de Toulouse si elles connaissaient M. de Fajac. Ah, oui, nous le connaissons, me répondit-on, c'est une tête brûlée. J'ignore si vous dites vrai, repris-je à mon tour ; quant à moi, je suis persuadé que très-peu de gens à tête froi-

---

(1) Les événements de juillet venaient d'anéantir l'existence de M. de Fajac comme celle de tant d'autres.

(2) A Maintenon, la famille royale se vit réduite à payer avec de l'argenterie des fournitures faites aux gens de sa suite.

de se seraient donnés la peine de faire , dans un temps de révolution , 75 lieues , et autant pour le retour , uniquement pour rendre un argent que personne n'aurait certainement pas réclamé.

Comme la famille royale avait désiré habiter la même maison pour ne pas se séparer , il était difficile que l'hôtel de M. du Menildot pût loger commodément tous les princes. Le Roi et Madame la Dauphine se trouvaient très-convenablement ; Madame la Duchesse de Berry et Mademoiselle assez bien ; M. le Dauphin assez mal , et M. le Duc de Bordeaux le moins bien de tous. Il occupait , au-dessus des remises , un petit entre-sol composé d'une anti-chambre dans laquelle M. de Lavillate se plaça , d'une pièce à alcove qui fut la chambre de M. de Damas , et dans l'angle de cette chambre , auprès du lit , d'un petit cabinet éclairé par une demi-fenêtre à barreaux de fer ,



donnant sur un jardin ; il s'y trouvait un lit fermé par de vieux rideaux en damas vert. C'est dans ce réduit que fut placé cet *enfant royal* duquel jaillissait encore un *dernier rayon de salut public*.

Après avoir conduit M. de Fajac auprès de M. Trogoff, ma première pensée fut de me rendre chez M. de Damas. Un garde-du-corps en faction devant la porte du petit entre-sol refusa de me laisser entrer ; heureusement la porte était entr'ouverte, mon visage n'échappa point au regard perçant du jeune Duc de Bordeaux, qui se trouvait au fond de la pièce ; l'enfant se mit à crier : *Laissez-le entrer, c'est un de mes bons amis* ; et d'un bond il se trouva sur mes épaules. M. de Damas venait de sortir pour aller chez le Roi. Il y avait dans la chambre M. Barande, sous-précepteur, M. de Maupas, sous-gouverneur, et M. de Fraguier, officier des gardes-du-corps que le prince affectionnait beaucoup.

M. le Duc de Bordeaux s'assit sur mes genoux et y resta deux heures au moins, soit à me questionner pour savoir ce que j'étais devenu depuis le 29 juillet, soit pour me raconter les principaux incidents de son voyage; il témoignait avec beaucoup de chaleur à M. de Maupas le plaisir qu'il avait éprouvé en entendant crier la veille au matin : *Vive le Duc de Bordeaux !* dans une petite ville qu'on avait traversé; c'est je crois Monttebourg. Le changement de fortune n'avait altéré en rien le caractère du jeune prince; toujours la même gaîté. Pendant les 3 jours que je le vis à Valognes, il ne lui échappa ni plainte, ni regret, ni récrimination. Sur dix-neuf domestiques attachés à son service à Paris, on n'en avait amené que trois, quoique tous voulussent suivre à pied.

M. de Damas rentra deux heures après de chez le Roi; ma vue lui causa un mou-

vement très-vif de satisfaction. Sa nouvelle situation n'avait influé en rien sur le ton de sa physionomie. Toujours sévère, toujours bon. Après avoir causé avec moi quelques instans, il nous congédia tous, attendu l'heure du coucher du prince. « Soyez ici à cinq heures du matin, car nous avons beaucoup à travailler, » me dit-il.

Le Roi avait chargé M. de Damas de tous les détails administratifs pendant ce triste voyage ; il était encore ministre, et j'allais être encore le secrétaire d'un ministère bien court : il paraît que c'est dans ma destinée.

Comme toutes les maisons avaient été ensablées avant mon arrivée, je me trouvais fort heureux de pouvoir me coucher dans un grenier à foin ; j'en sortis le lendemain à cinq heures du matin, le dimanche. Je me rendis chez M. de Damas ; je le trouvai levé et occupé à écrire. Il m'an-

nonça què M. le duc de Bordeaux voulait absolument m'emmener avec lui. « Vous conviendrait-il de vous attacher à sa personne. — Très-fort, lui répondis-je ; je ne recule jamais devant le dévouement. »

M. de Damas me dicta plusieurs lettres qui nous occupèrent jusqu'à sept heures. Dans ce moment le jeune prince s'éveilla, et, d'une voix éclatante, appela M. de Damas : j'allai ouvrir la porte du cabinet. En me voyant, l'enfant se mit à rire, et m'accueillit avec la phrase qu'il employait toujours à mon égard : *Contez-moi une histoire.* M. de Damas avait adopté la bonne manière de partager l'intervalle des leçons, soit par des jeux, soit par des instructions orales : aussi mettait-on à contribution les personnes attachées à l'éducation, pour raconter des histoires propres à instruire le jeune prince. J'avais eu quelque succès dans mes narrations : je n'ai garde d'oublier le sujet de cette his-

toire, hélas ! la dernière que je lui contai : c'était le trait de cet Ismaël - Baïhl, le bossu, Esope oriental, qui, par un apologue ingénieux raconté au sultan Soliman, sauva la ville d'Ancyre, sa patrie, condamnée à la destruction.

Mon récit divertit beaucoup le prince, qui, me prenant par le cou, voulait mettre ma tête sur son oreiller. En me retirant pour me dégager, je sentis derrière moi une résistance ; je me retourne, je vois le Roi qui nous regardait jouer. « Ah ! bon papa, s'écria l'enfant, allez vous-en, il y a des puces ici, mais il y en a ! » En effet, son lit était un vrai chenil. « Que veux-tu, mon enfant, répondit le Roi, tu en sentiras bien d'autres.

Madame la duchesse de Berry, madame la Dauphine et M. le Dauphin vinrent successivement s'informer de la santé du duc de Bordeaux, contre la règle accoutumée, car à Paris ou à Saint-Cloud, le jeune

prince se rendait le matin cher chacun de  
 ses parents pour leur offrir ses devoirs ;  
 mais , dans ce moment , un incident sur-  
 venu la veille , avait changé l'ordre accou-  
 tumé des choses : le duc de Bordeaux avait  
 mangé dans la journée précédente des  
 fruits verts ; il s'en était suivi une petite  
 dyssentérie et des vomissemens qui alar-  
 mèrent singulièrement l'auguste famille :  
 Le repos de la nuit fit disparaître entière-  
 ment ces désordres , et l'équilibre se ré-  
 tablît. Je me remis à l'ouvrage au milieu  
 des allants et venants : enfin l'heure de la  
 messe était venue , M. de Damas nous  
 quitta, mais n'amena pas le jeune prince,  
 condamné à garder la chambre ce jour-là.  
*Mademoiselle* arriva quelques moments  
 après avec M<sup>lle</sup> Vachon, sous-gouver-  
 nante; elle désirait tenir compagnie à son  
 frère. Jamais je ne l'ai vue aussi ravis-  
 sante ; c'était le type de la grâce française ;  
 elle portait une petite robe d'été rayée de

rose et blanc ; ses cheveux blonds noués négligemment sur le sommet de la tête , rendaient sa physionomie encore plus piquante. Il y avait pour le moment dans cet appartement M. le duc de Bordeaux , *Mademoiselle* , mademoiselle Vachon , M. Barande , M. Bervanger , M. de Fajac , une autre personne dont je ne me rappelle pas le nom , et moi. *Mademoiselle* se mit à parler avec une aisance admirable , tour à tour l'anglais , l'italien et le français , suivant les interlocuteurs , et souvent en s'interrompant brusquement d'une langue à l'autre. Elle parlait l'italien principalement avec mademoiselle Vachon ; cette langue si gracieuse dans la bouche d'une femme rendait encore plus charmante la jeune française.

Les deux enfants déjeunèrent ensemble , Louise avec du chocolat , et Henri avec du bouillon , l'un et l'autre debout devant une petite table à demi cassée , et

dont un pied était plus court d'un pouce que les trois autres, ce qui la faisait clocher très-fort; chaque fois que ces enfants appuyaient sur ce meuble, ils le mettaient en mouvement; et la secousse dérangeait l'économie de leur déjeuner. Henri et sa sœur riaient beaucoup en disant : Oh, la singulière table ! Il est vrai qu'ils n'en avaient jamais vu de semblable chez leurs parents. Ce petit repas étant fini, M. le duc de Bordeaux m'arracha mon papier et ma plume et m'obligea de causer avec lui; il s'assit entre mes jambes, la conversation devint générale; les deux enfants possédaient l'art de l'animé. J'ignore ce qui donna lieu à agiter la question de savoir combien de temps durerait le nouvel exil des Bourbons. « Je suis sûre, dit *Mademoiselle*, que nous reviendrons dans deux ans. » « Dans deux ans ! dit M. Bervanger, je ne doute pas, *Mademoiselle*, que nous



ayons le bonheur de vous revoir au bout de six mois. » Dans ce moment, le duc de Bordeaux fit un mouvement très-brusque d'impatience pour marquer son incrédulité. M. Barande s'en aperçut ; et vous, petit seigneur, lui dit-il ; quel est votre avis ; vous abonneriez-vous à revenir vers la fin de l'olympiade ? « L'olympiade ! répondit le prince, après avoir rêvé un instant ; ah ! je sais, cinq ans. Eh bien, oui, je serais on ne peut pas plus content si j'étais sûr que nous devons revenir dans cinq ans. » C'est de la raison, j'espère.



Il faudrait un volume tout entier pour rendre un compte détaillé de cette journée de dimanche 15 août, passée à Valognes. Il ne pleuvait plus depuis trois heures du matin, le temps était devenu

magnifique ; aussi la ville se trouvait-elle encombrée de paysans accourus des villages environnants. Si quelque chose avait pu consoler la famille royale, c'eût été l'attitude de ces braves gens ; l'étonnement et le regret principalement paraissaient sur tous les visages ; pas le moindre propos désagréable. Quelle différence entre la physionomie douce et calme de ces bons Normands et la figure torturée des Parisiens !

Tous les habitants de Valognes, depuis le plus riche jusqu'au moins aisé, se disputèrent le plaisir de loger, de nourrir les gardes-du-corps et les personnes de la suite du roi ; on ne voyait dans la ville entière qu'un seul drapeau tricolore, celui qui flottait devant la porte de la mairie : il ne faut pas l'attribuer à la délicatesse des libéraux. Si la ville de Valognes en eût renfermé beaucoup, ils ne se seraient point gênés pour manifester leurs senti-

ments, comme ils le firent à Dreux, à Verneuil et à Condé.

Les fenêtres et les toits des maisons voisines de l'hôtel où logeait la famille royale, refluaient de femmes et d'hommes fort désireux de voir les princes et surtout le duc de Bordeaux. J'ai tenu ce prince debout plusieurs heures sur le devant d'une fenêtre qui formait l'angle de la rue la plus fréquentée de la ville. Cet empressement plaisait beaucoup à l'enfant. A chaque minute il arrivait des députations de huit ou dix personnes demandant la faveur d'être présentées au jeune Henri et à sa sœur; chacune de ces visites devenait l'occasion d'une scène d'attendrissement.

Je m'échappai un instant pendant ces nombreuses réceptions, et je descendis dans la cour de l'hôtel; il s'y trouvait beaucoup de monde: des officiers généraux, des colonels, des officiers de toute

arme. J'ai su qu'il en était venu en poste des eaux de Barrèges, pour avoir l'honneur de suivre les princes. Je fus étonné du nombre considérable des personnes qui accompagnaient le Roi, et je m'en réjouis pour l'honneur de mon pays. J'aperçus parmi ces nobles courtisans du malheur, M. d'Estourmel, préfet du département de la Manche, mais il ne portait pas l'uniforme administratif, car il abandonna ses fonctions à la nouvelle de l'abdication du Roi. M. d'Estourmel portait alors l'habit de gentilhomme ordinaire de la chambre, bleu-clair. Auprès du péron, se tenait un militaire qui fixait tous les regards, à cause de son uniforme, mais il méritait bien qu'on le remarquât pour lui-même. Cet officier dont je regrette de ne pas savoir le nom, sans doute gentilhomme normand, était en tenue de volontaire royaliste de 1815, verd et passepoil blanc, avec épaulette de chef

d'escadron; il venait pour offrir ses services à la famille royale. On sait qu'en 1815, M. le duc d'Aumont organisa dans la Normandie une légion de volontaires royalistes qui montra beaucoup de zèle; cet officier venait après quinze ans, étaler la livrée d'une fidélité constante. A l'époque du retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, les légitimistes eurent vingt jours devant eux pour se préparer à donner des témoignages de leurs sentiments. Aussi se forma-t-il des volontaires royalistes à Paris au sein de toutes les écoles; il s'en forma également dans la Normandie, dans la Bretagne et dans tout le midi; l'on pût ainsi lutter pendant quelque temps contre la puissance magique du nom de Bonaparte; il y eut encore à Gand, en comptant la maison militaire du Roi, près de six mille Français, et cependant les Bourbons ne régnaient en France que depuis neuf mois. Si le roi Charles X, en pu-

bliant les ordonnances de juillet 1830, avait véritablement eu la pensée d'attenter à la constitution, il n'en aurait pas formé le projet sans comprendre qu'il allait trouver une résistance opiniâtre; et, dans ce cas, il se serait préparé à soutenir la lutte d'une manière vigoureuse: il aurait fait d'avance un appel au vieux royalisme, qui se serait réveillé à sa voix. Les royalistes eussent surgi en tous lieux, l'armée n'eût pas été prise au dépourvu et battue sans avoir fait usage de ses armes; il serait devenu facile de remonter son moral, de la soustraire aux influences du parti libéral: mais deux heures avant l'apparition des ordonnances, personne au ministère de la guerre ne se doutait qu'elles allaient voir le jour. La réserve dont le Roi et ses ministres usèrent à cet égard atteste qu'ils regardaient ce coup d'état comme un acte parfaitement légal et conforme à l'esprit de la constitution;

ils ne l'enveloppèrent de mystère que dans la seule pensée de rencontrer moins d'obstacles dans l'exécution ; ainsi le secret qui est ordinairement, de la part des gouvernants, une véritable habileté, perdit, en cette circonstance, le Roi et la monarchie.

Parmi les personnes qui se promenaient dans la cour de l'hôtel de M. Du Menildot, j'aperçus M. le général Kintzingsb, avec qui j'étais très-lié ; nous sentîmes vivement l'un et l'autre le plaisir de nous retrouver. M. le colonel Fontenilles, M. le général Crossard (1) et d'autres officiers

---

(1) J'ai dit dans les premières pages de ces mémoires que je trouvai M. le général Crossard à St-Cloud, le mercredi 28 juillet : j'ignorais ce qu'il était devenu. Cet officier général avait fait toutes les campagnes de l'émigration avec une distinction peu commune ; il publia, en 1829, des *Mémoires militaires*. Le dernier volume de cet ouvrage parut en 1830, au moment des événements. M. le baron Crossard disait dans son discours préliminaire :

supérieurs vinrent bientôt nous aborder ; il se forma autour de moi un cercle assez nombreux ; l'on me questionna avec beaucoup d'intérêt sur l'état de Paris et sur les dispositions dans lesquelles j'avais trouvé la ville de Cherbourg, de laquelle je sortais ; je satisfis à toutes ces questions, et à mon tour je m'informai avec beaucoup de soin des incidents remarquables du voyage du Roi, depuis son départ de Saint-Cloud jusqu'à son arrivée à Valognes : voici le résumé des renseignements que tous ces officiers me fournirent en masse.

---

« Maintenant que l'abîme des révolutions est com-  
 » blé, que nos princes sont pour toujours assis sur  
 » le trône de leurs ancêtres, je puis suspendre mon  
 » épée devenue inutile. »



En quittant Saint-Cloud, le Roi se rendit à Trianon, où il arriva vers cinq heures du matin ; la marche fut très-lente à cause des embarras inséparables d'un tel départ. Le château de Saint-Cloud offrit dans ce moment le spectacle le plus triste et le plus hideux. La famille royale se tint, durant tout le trajet au milieu des escadrons des gardes-du-corps.

Les Parisiens, après avoir occupé Boulogne, Saint-Cloud et Sèvres, continuèrent à suivre l'arrière-garde soutenue par le Dauphin, à la tête d'un corps d'élite. L'approche des Parisiens propageait l'insurrection ; les paysans des environs de Versailles vinrent tirailler avec les avant-postes : quelques balles tombées

dans les allées de Trianon blessèrent des chevaux et des palfreniers. Cet incident fit prendre au Roi la résolution d'abandonner Trianon pour gagner Rambouillet. Dès que cette détermination fut connue, le peu de courtisans qui avaient poussé le dévouement jusqu'à suivre le Roi pendant quelques heures, disparurent; plusieurs d'entre eux passèrent la nuit, cachés dans les taillis du parc, ils gagnèrent ensuite Paris le lendemain, où on les vit se promenant dans les principales rues, avec des floches de rubans tricolores (1). M. de Polignac quitta également Roi à Trianon, mais par un autre motif. Ayant appris que sa présence auprès du Monarque pouvait devenir un obstacle

---

(1) L'on me dit le nom de plusieurs de ces messieurs, et je me rappelai fort bien d'en avoir aperçu deux ou trois le 1<sup>er</sup> août, rôdant autour du Luxembourg, et parés des couleurs nationales.

aux arrangements entamés ; il se retira quoique le Roi voulût le garder pour le garantir des dangers qui allaient menacer sa tête. La noblesse de cette conduite n'a pas besoin de commentaire.

Le Roi et sa famille sortirent de Trianon vers les 4 heures du soir, le 31 juillet. Ils trouvèrent, auprès de Saint-Cyr, rangés en bataille, sept cents hommes de la gendarmerie de Paris, ayant à leur tête leur colonel, M. de Foucault : ces braves soldats, qui avaient fait, pendant 15 ans, dans la capitale le service le plus pénible et le plus actif, devinrent le principal objet de la fureur populaire dans la lutte des trois jours. En apercevant le cortège du Roi ils lui rendirent les honneurs militaires, en poussant des acclamations de dévouement : ces cris, proférés par les voix graves de ces vieux guerriers, produisirent un effet lugubre et solennel. Le Roi avait insisté fortement auprès de M. le colonel Fou-

cauld , pour que ces braves gens , la plupart mariés , ne l'accompagnassent point , et qu'ils rejoignissent leur famille. Comme le Roi avait conservé une partie de ses chevaux , et que son escorte se composait des gardes-du-corps et des gendarmes de chasse , il put hâter sa marche. En effet , il arriva à Rambouillet vers les neuf heures du soir , 31 juillet ; mais la garde et les débris des régiments de ligne composant l'armée sous les ordres de M. le Dauphin , ne purent opérer leur mouvement avec la même diligence : ces troupes se mirent en marche à la tombée de la nuit ; il régna un grand désordre parmi elles jusqu'à Trappes , où l'armée fit halte vers minuit. Le lendemain matin , 1<sup>er</sup> août , la garde , abandonnée entièrement par la ligne , se remit en marche pour Rambouillet. Son passage dans ce pays n'avait été signalé par aucun désordre , et cependant plusieurs soldats français , s'étant

écartés pour aller acheter du pain dans les fermes, furent assassinés impitoyablement par les paysans, qui agissaient envers des militaires, leurs compatriotes, comme les Espagnols en usaient à l'égard des Français en 1810 ; les Espagnols pouvaient du moins invoquer pour excuse la défense de leur pays, et les excès souvent bien abominables de nos soldats et de nos officiers.

La colonne de la garde arriva en assez bon ordre à Rambouillet. Le 6<sup>e</sup> régiment, d'après son rang de bataille, fermait la marche. Tous les colonels étaient présents, ainsi que les deux aides majors-généraux, M. le général Grésoit et M. le général Auguste de Choiseul(1). Ces trou-

---

(1) Tous les régiments d'infanterie de la garde se trouvaient rassemblés à Rambouillet, sauf le 5<sup>e</sup>, en garnison à Rouen, trop éloigné pour suivre le mouvement.

pes arrivèrent à Rambouillet dans la soirée. La cavalerie prit des cantonnements dans les villages environnants, et l'infanterie établit ses bivouacs dans le parc et dans les jardins. Le matin de ce dimanche fut signalé par un incident qui resta couvert d'un voile mystérieux pour beaucoup de monde. L'ambassadeur d'une des grandes puissances de l'Europe arriva à Rambouillet vers les six heures du matin, et demanda à être introduit auprès du Roi ; n'ayant pu être admis sur-le-champ, il se retira et disparut à tous les yeux : on ne vit ni ses chevaux ni sa voiture. L'extrême simplicité de sa mise semblait avoir été adoptée par lui comme un moyen d'arriver sans être aperçu. Il revint une heure après, et fut reçu ; il resta enfermé avec le Roi près de trois-quarts d'heure ; en se retirant, il gagna les bivouacs de la garde et disparut une seconde fois. L'entretien secret que le Roi eut avec cet

ambassadeur fut-il de quelque poids dans la résolution prise par le monarque d'abdiquer ! l'on sait que cette résolution fut arrêtée dans cette même journée. Le lundi, vers 9 heures du matin, l'on vit arriver à Rambouillet madame la Dauphine, venant des eaux de Vichi ; l'apparition de cette auguste princesse produisit un effet magique sur les troupes. Officiers, soldats, accouraient sur son passage, pendant qu'elle traversait les bivouacs, et par leurs acclamations témoignaient le vif attachement que ses vertus et ses malheurs avaient su inspirer à tous les bons Français.

Madame la Dauphine avait couru de grands dangers pendant son voyage ; elle fut protégée d'abord à Dijon par le corps d'officiers du 11<sup>e</sup> de chasseurs, et puis vers Tonnerre par M. le duc de Chartres, venant de Joigny avec son régiment de hussards. Madame la Dauphine se plaisait à louer la conduite chevaleresque que le

jeune prince avait tenue à son égard dans cette circonstance.

Aussitôt après l'arrivée de madame la Dauphine, la famille royale se rassembla pour tenir conseil, auquel fut admis M. de Damas et le duc de Luxembourg. L'on agita dans cette réunion la question de savoir si l'on devait envoyer sur-le-champ M. le duc de Bordeaux à Saumur, comme M. de Mortemart l'avait conseillé dans ses messages. Madame la duchesse de Berry déclara qu'elle accompagnerait son fils en tout lieu. Un détachement de gardes-du-corps fut composé : on choisit à cet effet des hommes d'action montés sur les meilleurs chevaux des compagnies : on devait leur adjoindre des cavaliers de la garde. Il fut décidé que le jeune prince serait porté en croupe ou sur le devant de la selle, soit par M. de Damas, soit par M. de la Villatte, soit par un officier supérieur. On se hâta de dépêcher à Sau-



neur vers le commandant de la citadelle un officier d'état-major fort intelligent, qui devait en même temps s'assurer des dispositions de l'école de Saumur.

A la fin du lundi, 2 août, une malle-poste venant de Paris traversa Rambouillet, portant sur le haut de la voiture un énorme drapeau tricolore : ces couleurs offusquèrent tout le monde. On arrêta la malle-poste, et un personnage très-éminent, en rendant compte au Roi de cet incident, lui proposa de s'emparer des dépêches du gouvernement provisoire, ainsi qu'on en use en temps de guerre ; mais le Roi repoussa cet avis avec une sorte d'indignation, en disant que ce serait violer la foi jurée, et qu'il fallait attendre le résultat des négociations suivies par M. de Mortemart, dont il venait de recevoir des nouvelles directes et fort importantes.

Dans la nuit du dimanche au lundi, la

division de grosse cavalerie de la garde partit par escadrons sans en avoir reçu l'ordre du Roi ; et , chose extraordinaire , la division de cavalerie légère , dont les grenadiers et les cuirassiers traversaient les bivouacs , ne bougea point : pas un seul homme ne manqua à l'appel. La journée du lundi s'était passée fort tranquillement ; celle du mardi , 3 août , ne fut marquée d'abord que par la mort de M. Lainé. Cet officier , ancien lieutenant-colonel de la gendarmerie de Paris , avait été persécuté de la manière la plus atroce par M. Decases et par M. Anglès , qui lui enlevèrent violemment son emploi. Profondément dévoué à nos princes , il voulut les accompagner ; il sortit le 3 août de Rambouillet , monté sur un cheval très-rétif , et se dirigea vers le village du Perey , qu'un régiment de la garde venait d'abandonner. Son cheval s'étant cabré le jeta à terre devant des paysans armés. Ces hom-

mes , au lieu de l'aider à se relever, le tuèrent à coups de fusil (1). Vers sept heures du soir, à l'issue du dîner de la famille royale, le mardi, arriva en toute hâte une estafette apportant la nouvelle de la marche des Parisiens sur Rambouillet. Cet envoyé annonça que trois commissaires du gouvernement provisoire précédaient de quelques lieues la colonne des Parisiens : en effet, à neuf heures arrivèrent MM. Maison, Schonen et Odillon Barrot. La nouvelle de l'approche des Parisiens

(1) Comme dans un gouvernement représentatif le monarque se trouve impuissant pour réparer les injustices de ses ministres, Louis XVIII ne put faire rendre à M. Lainé son grade de lieutenant-colonel ; mais, voulant reconnaître le dévouement de ce fidèle serviteur, il le nomma héraut d'armes, emploi rétribué par la liste civile. On assure que les enfants de M. Lainé reçoivent actuellement une pension de la famille royale, qui, dans sa gêne extrême, n'a cependant pas voulu abandonner ces malheureux.

fut reçue par les troupes de la garde avec une vive satisfaction et avec une grande terreur de la part des hauts employés civils de la maison du Roi. Ceux qui avaient eu l'héroïsme d'accompagner le prince jusqu'à cette résidence, disparurent comme par enchantement. Dans leur précipitation, plusieurs oublièrent leurs chapeaux montés à plume blanche avec ganse plate brodée sur velours noir : ceci est très-exact. Ayons assez de pudeur pour taire le nom de ces messieurs ; l'honneur national nous fait un devoir de tirer le rideau sur ces turpitudes.

Immédiatement après son entretien avec les trois commissaires, le roi prit la résolution d'abandonner Rambouillet et d'aller s'embarquer à Cherbourg, sans cependant perdre l'espoir de voir admettre le principe de légitimité représenté par son petit-fils le duc de Bordeaux. La défection subite de la division de grosse ca-

valerie, jointe à la nouvelle de l'approche des Parisiens, rompit le projet formé par la famille royale d'envoyer M. le duc de Bordeaux à Saumur. Ce projet avait-il transpiré? les princes furent-ils trahis? les Parisiens se mirent-ils en mouvement dans le but de s'opposer au départ du jeune prince? tout cela est croyable (1)? Le roi laissa le gros de ses équipages à Rambouillet et ne prit que deux voitures pour son service personnel; il partit à neuf heures du soir, escorté par les gardes-du-corps et les gendarmes-des-chasses. Il insista vivement auprès du maré-

---

(1) Il paraît que l'officier d'état-major envoyé à Saumur y parvint sans obstacle, après avoir bien exploré le chemin que le Duc de Bordeaux et son escorte devaient tenir. Le commandant de la citadelle, loyal militaire autant que sujet fidèle, M. Demorand, se montra tout disposé à servir la cause du Roi; il s'occupa sur-le-champ de ramasser des vivres; mais son zèle devint superflu. Il fut un des commandants de place que l'on remplaça les premiers.

chal Marthon, pour qu'il prît le premier rang parmi les officiers qui l'accompagnaient, lui faisant sentir le danger qu'il pouvait courir en France après les événements de Paris ; dès ce moment, il fut convenu que le maréchal s'embarquerait avec les princes. Le Roi arriva vers deux heures du matin au château de Maintenon, appartenant à M. le duc de Noailles ; sur la route qu'avait tenue la famille royale depuis Saint-Cloud, il s'était trouvé quantité de châteaux dont les maîtres occupaient à la cour des places éminentes, ou qui tenaient leur fortune de la restauration, toutes leurs portes restèrent soigneusement fermées ; personne ne parut sur le seuil pour offrir quelque hommage ; ainsi n'agit pas M. le duc de Noailles : il accueillit le monarque fugitif, comme si le prince eût été entouré des pompes royales, enfin, comme on avait jadis reçu Louis XIV dans ce même châ-

teau. M. de Noailles ne fut retenu par aucune de ces considérations qui arrêtent les hommes vulgaires ; il avait cependant à craindre de payer cher sa magnanimité ; l'insurrection se propageait, les paysans montraient depuis quelques jours les intentions les plus malveillantes ; les Parisiens arrivaient, et ils pouvaient laisser dans le magnifique château de Maintenon des traces de leur passage plus significatives que celles du Roi (1).

Les princes et leur suite trouvèrent dans

---

(1) M. le duc de Noailles n'occupait aucun emploi à la cour, et n'en reçut jamais aucune grâce ; il y tenait le rang auquel lui donnaient droit sa naissance et sa fortune ; il avait fait la campagne d'Espagne de 1825, en qualité d'officier d'ordonnance ; il siégeait à la chambre des pairs depuis la mort de son grand-père ; son âge l'empêchait de voter, mais heureusement qu'il lui permettait de parler ; et quelques mois après, il en usa pour défendre avec une rare éloquence l'honneur du monarque qui avait été son hôte pendant un jour.

l'habitation de M. de Noailles les ressources qui leur manquaient depuis Saint-Cloud, mais ils ne purent y rester que huit heures environ ; les commissaires surent déterminer Charles X à se séparer de sa garde, et à ne conserver pour escorte, jusqu'à Cherbourg, que sa maison militaire. La présence des commissaires avait altéré les sentiments des soldats ; le Roi jugea convenable de suivre ce conseil. On adressa un ordre du jour aux troupes ; le roi y exprimait sa satisfaction pour le dévouement et la noble conduite de la garde ; il lui ordonnait de se rendre à Paris pour faire sa soumission au lieutenant-général du royaume.

Le 4 août, vers 10 heures du matin, les princes quittèrent le château de Maintenon ; la jeune duchesse de Noailles versait d'abondantes larmes en accompagnant ses hôtes illustres jusque sur le seuil de sa porte.





Toute la garde se trouvait rangée en bataille sur le chemin de Dreux. Le Roi et les princes lui firent leurs adieux d'une manière extrêmement touchante. Il y eut, dans ce moment, parmi les soldats une explosion d'enthousiasme dont les commissaires eux-mêmes parurent fort émus. Beaucoup d'officiers s'approchèrent des voitures pour baiser la main des princes. Plusieurs d'entre eux brisèrent leur épée sur des bornes, en jurant de ne jamais servir d'autre souverain. Madame la Dauphine ne pouvait retenir ses pleurs. *Soyez heureux, mes bons amis*, disait-elle à plusieurs reprises aux officiers qui se pressaient autour de sa voiture (1).

---

(1) Voir les pièces justificatives.

M. le Dauphin voulant laisser un souvenir à M. le baron Revel, colonel du 6<sup>e</sup> de la garde, qui s'était fait remarquer jusqu'au dernier moment par sa tenue et son dévouement absolu, lui fit présent d'un beau cheval blanc, que le prince avait long-temps monté dans les jours de parade (1).

Le cortège prit la route de Dreux; il

(1) La garde fut licenciée par une ordonnance de Louis-Philippe, en date du 11 août. Il est certain que le parti de l'Hôtel-de-Ville, alors le plus puissant, demanda violemment le licenciement de la garde, contre le gré du nouveau roi et du maréchal Gérard; ce dernier présageant que la guerre allait avoir lieu contre une partie de l'Europe, regardait comme indispensable de mettre à la tête de l'armée des corps d'élite, dont l'utilité est incontestable en campagne; le projet du maréchal Gérard était de conserver la garde, la cavalerie principalement, en faisant subir quelques changements à l'uniforme, et en défendant aux régiments l'entrée de Paris pendant plusieurs années; mais les exigences du parti exalté l'obligèrent à y renoncer.

arriva aux portes de cette ville vers les quatre heures du soir. Les habitants, parés avec profusion de rubans tricolores, sortirent au devant des princes, et annoncèrent hautement vouloir s'opposer au passage du Roi. Il fallut entrer en pourparlers avec eux : les commissaires firent entendre leurs voix ; M. le maréchal Maison ne put contenir son indignation en voyant élever de pareilles difficultés ; il traita fort militairement les gardes nationaux qui paraissaient les plus récalcitrants : enfin on s'apaisa de part et d'autre. Il fut permis au Roi de passer la nuit dans la petite ville de Dreux. Les gardes-du-corps bivouaquèrent autour de la maison où fut reçue la famille royale ; le service intérieur se fit par eux avec un zèle aussi fervent qu'au château des Tuileries.

Les désagréments essuyés par le Roi à son arrivée à Dreux faisaient pressentir qu'ils se reproduiraient dans d'autres vil-

les, ce qui allait rendre le voyage fort pénible. Cependant ces craintes ne se réalisèrent pas les cinq premiers jours. Le cortège logea le 5 à Verneuil, le 6 à Laigle, le 7 à Melleraut. Les habitants de ces trois petites villes reçurent les princes avec des visages hostiles, mais la sagesse des magistrats et plus encore l'attitude imposante des gardes-du-corps empêcha les avanies. A Laigle, pendant la nuit, des gens fort mal intentionnés abîmèrent, sans qu'on s'en aperçût, les panneaux de la voiture du Roi, dont on essaya de gratter les fleurs de lys : c'est un exploit bien digne de figurer dans l'histoire d'une cité aussi importante que Laigle.

Jusqu'alors il avait fait une chaleur insupportable : depuis six semaines on était privé d'eau dans les provinces qui en manquent le moins ordinairement. Le 9 août il plut à verse toute la journée. Que ne pleuvait-il ainsi à Paris, les 27, 28 et 29

juillet! un incident aussi simple aurait pu calmer les têtes et changer la direction des esprits.

La ville d'Argentan reçut fort bien le Roi et sa suite. Les gardes-du-corps furent accueillis avec beaucoup de bienveillance. Les bonnes dispositions que montraient les habitants déterminèrent le Roi à séjourner parmi eux le 9 août, afin de donner quelque repos à l'escorte, qui en avait un extrême besoin. Un courrier arrivé dans la nuit du 9 au 10, apporta la nouvelle de l'événement le plus important de l'époque; il annonça aux magistrats que le duc d'Orléans avait été proclamé roi par les chambres, sous le nom de Philippe I<sup>er</sup>. Les habitants d'Argentan manifestaient un vif chagrin de ce que la famille royale eût appris dans leur ville un semblable événement. On était curieux de voir sur le visage des princes l'impression qu'il leur avait causée; aussi la foule

se pressa-t-elle sur leur passage lorsqu'ils montèrent en voiture; mais elle put se convaincre par ses propres yeux que la physionomie de l'auguste famille n'en était point altérée. M. la duchesse de Berry était la seule dont les traits paraissaient contractés par le déplaisir : tous ses mouvements marquaient une impatience chargine.

Les scènes qui avaient eu lieu à Dreux se reproduisirent avec plus de violence lorsque le Roi arriva devant la petite ville de Condé-sur-Noireau. On craignit un instant un mouvement populaire. Les gardes-du-corps, les gendarmes des chasses et les officiers isolés qui accompagnaient les princes déclarèrent avec énergie aux commissaires du gouvernement provisoire qu'ils se feraient tous tuer jusqu'au dernier plutôt que de permettre que le Roi et sa famille eussent à essayer la moindre insulte. Les commissaires parlementèrent ;

les gardes nationaux consentirent à laisser entrer le cortége ; mais ils annoncèrent fièrement y mettre pour condition , que la garde nationale resterait l'arme au pied sur le passage du Roi , et qu'elle ne rendrait point les honneurs militaires. Un officier des gardes-du-corps qui s'était avancé avec les commissaires , M. de la Maisonfort, dit aux parlementaires : C'est précisément ce que le Roi vous demande.

Le Roi prit gîte avec sa famille dans une fort belle maison. Le propriétaire s'était empressé de l'offrir ; mais il croyait que ses hôtes illustres se trouveraient fort mal chez lui , parce qu'il était de la religion réformée ; il en témoigna même sa crainte au Roi en lui disant : « Sire, je suis protestant. — Mais Henri IV le fut », répondit le prince avec son amabilité accoutumée.

A peine le Roi fut-il établi dans son logement , qu'une violente rumeur se fit en-

tendre au sein de la ville. En voici la cause : M. le maréchal Marmont venait d'être reconnu dans la rue par un ancien militaire qui avait été blessé (1) à la ba-

---

(1) Le maréchal Marmont avait été lui-même blessé très-grièvement dans cette bataille, qu'il perdit par un concours de circonstances malheureuses qu'il ne pouvait prévoir, car il avait manœuvré pendant huit jours d'une manière fort habile pour rejeter les Anglais au-delà des frontières du Portugal.

Un an après la formation de la garde, le maréchal Marmont, se trouvant de service, passa en revue au Champ-de-Mars les deux régiments d'infanterie désignés pour rester à Paris pendant les trois mois. Après avoir vu en détail les soldats, il questionna les officiers sur leur position respective. Il s'adressa au capitaine de la première compagnie de grenadiers. — Depuis combien de temps servez-vous? — Depuis tant d'années. — Combien de campagnes? — Tant. — Avez-vous été blessé? — Oui, M. le maréchal. — A quelle affaire? — A la bataille de Salamanque. M. le maréchal fait un léger mouvement de tête. Il passe à un autre officier; mêmes questions, mêmes réponses. Enfin le hasard voulut que sur douze officiers qu'il questionna à la suite l'un de l'autre, huit eussent été



taille de Salamanque. L'on sait que M. le duc de Raguse commandait l'armée française dans cette malheureuse journée. Une foule considérable s'ameuta devant la maison où logeait le maréchal; elle voulait y mettre le feu. Quelques hommes criaient qu'il fallait traiter le duc de Raguse comme l'on avait traité le maréchal Brune : la position devrait identiquement la même. L'on fit sortir secrètement le maréchal de son logement. Le marquis Maison parvint, avec beaucoup de peine, à dissiper ce rassemblement. Il régna cependant toute la nuit une grande fermentation parmi la population : les gardes-du-corps demeurèrent sur pied jusqu'au jour.

Le lendemain, les commissaires du gouvernement annoncèrent au Roi que le cortège allait traverser un pays qui venait

---

Blessés à Salamanque. M. le maréchal Marmont quitte le terrain d'impatience. On le conçoit fort bien.

d'être désolé par les incendies, et que les habitants, fort exaspérés, montraient les dispositions les plus hostiles; ils l'exhortèrent à prendre plusieurs mesures de précaution, par exemple, celle de faire quitter aux gens la livrée galonnée dont la vue pouvait offusquer les paysans; d'après cette observation, les domestiques quittèrent l'habit qu'ils portaient depuis quinze ans, et se procurèrent avec beaucoup de peine des vêtements bourgeois avec lesquels ils arrivèrent à Valognes.

Le Roi sortit de la ville de Condé le 11 au matin; l'escorte marcha d'abord par peloton et dans un ordre serré, pour être plus à même de repousser toute espèce d'agression dirigée contre les princes. Vire ne manifesta point de sentiment; il n'y survint aucun incident remarquable. Le cortège passa devant la magnifique terre de Thorigni, appartenant à M. le prince de Monaco; personne ne parut aux grilles

du parc pour rendre quelques hommages au monarque que l'on adulait naguère dans son palais avec tant d'obséquiosité. Tous les grands seigneurs ne sont pas des ducs de Noailles!

Le 12, le Roi arriva à Saint-Lô, après une journée extrêmement forte, et qui fut la plus pénible de toutes. Il paraît que le projet d'envoyer le duc de Bordeaux à Saumur avait été ébruité; aussi les commissaires alarmés, pressés même par les hommes du mouvement qu'ils retrouvaient à chaque pas, reçurent l'ordre d'accélérer la marche des princes; en conséquence, ils firent doubler les distances marquées sur l'itinéraire.

La famille royale fut logée à l'hôtel de la préfecture; M. d'Estourmel, qui venait de donner sa démission, la reçut en habit de gentilhomme ordinaire de la chambre, et déploya un zèle d'autant plus remarquable, qu'il contrastait avec l'attitude

presque menaçante des habitants de Saint-Lô, dont plusieurs eurent la générosité de venir faire entendre sous les fenêtres des princes des cris propres à leur déchirer le cœur. Ceci était d'autant plus extraordinaire, que l'année précédente, Madame la Dauphine avait fait un voyage à Saint-Lô et qu'elle y avait été reçue au milieu des plus vives acclamations; chacun montrait beaucoup d'empressement: les notables de la ville accouraient à chaque instant du jour pour offrir leurs hommages; c'est qu'alors la Fille de France était heureuse et puissante, que sa recommandation était utile, et que ces prévenances pouvaient obtenir en échange quelque faveur, quelque bienfait. Quoique Madame la Dauphine ne se fit point illusion sur le dévouement des hommes, cependant un changement si subit dans les dispositions des habitants de Saint-Lô, l'étonna singulièrement; elle ne put s'em-

pêcher d'en témoigner une affliction profonde. A quoi attribuer ces variations si subites que nous voyons depuis 30 ans chez les Français, jadis réputés pour leur désintéressement? l'altération du caractère national tient-elle à la nouvelle éducation? Est-ce une infirmité de l'espèce humaine?

Le Roi et sa famille furent logés très-commodément à la préfecture. M. le comte Hoquart, le seul maître-d'hôtel qui l'eût suivi, réglait les détails du service de la table ; il y mit le même soin que si le Roi eût été au château des Tuileries (1).

Les gardes-du-corps ne firent point

---

(1) M. le comte de Cossé prenait les eaux à Plombières au moment des événements de juillet ; l'incertitude où tout le monde se trouvait à l'égard de la route tenue par le Roi, l'empêcha de venir prendre son service ; s'il eût été présent, il n'aurait pas cédé à un autre l'honneur de remplir une telle obligation.

accueillis dans la capitale de la Manche, comme ils venaient de l'être à Argentan (1); ils s'en affligèrent pour les princes qu'ils escortaient, mais point pour eux, car ils se livrèrent à toute la gaité de leur âge. La bizarre disposition des rues de Saint-Lô leur causait des rires inextinguibles; cet air joyeux étonna singulièrement les habitants de Saint-Lô, trop matériels pour comprendre que les militaires français éprouvent une vive satisfaction lorsque l'accomplissement de leurs devoirs est mêlé de quelques rigueurs et de quelques périls. De nouvelles inquiétudes vinrent augmenter le chagrin que causait déjà aux augustes voyageurs l'attitude hostile de la population de Saint-Lô. Les commissaires eux-mêmes, fort alarmés, vinrent annoncer au Roi que tous les

---

(1) Ils s'en vengèrent noblement quelques jours après; nous le dirons en temps et lieu.

gardes nationaux du Cotentin se levaient en masse et marchaient avec du canon au-devant des princes pour les obliger à rétrograder, ne voulant pas leur permettre de s'embarquer (1) à Cherbourg. Le Roi s'informa avec soin de la manière dont s'était formé ce rassemblement et du

---

(1) Les gens du parti exalté de la Basse-Normandie se réunirent à Caen ; les principaux chefs tinrent des conciliabules ; M. de la Pommeraye y assista ; on agita dans cette assemblée le projet d'arrêter la famille royale , et en même temps d'envoyer à Paris une députation pour engager le gouvernement de Louis-Philippe d'enfermer dans une forteresse les princes comme prisonniers , pour qu'ils servissent d'otages en cas d'agression étrangère ou de guerre civile. La nouvelle courait que le général Avizard , commandant le département du Finistère , tenait encore à Brest avec le drapeau blanc ; ceci inquiétait singulièrement les libéraux. La proposition fut accueillie avec chaleur ; mais la fermeté des commissaires empêcha que ce projet n'eût un commencement d'exécution. Des patriotes normands l'ont reproché maintes fois à M. de Schonen.

nom de ceux qui l'avaient provoqué : on lui désigna le général Hulot comme dirigeant le mouvement ; c'est, je crois, dit le prince, le frère de madame la maréchale Moreau, que nous aimions beaucoup : il ne témoigna ni surprise ni chagrin. « Je vous laisse le soin, continua-t-il, en s'adressant à messieurs les commissaires, d'achever avec honneur la tâche que vous avez commencée ; je ne puis croire que mes enfants et moi soyons en péril au milieu de Français. » Il paraît que ces paroles touchèrent les commissaires. M. le maréchal Maison principalement se montrait indigné que les régiments de ligne eussent été mis en mouvement sans en avoir reçu le commandement du ministre de la guerre.

Usant de l'autorité que lui donnait sur les militaires la dignité de maréchal de France, il intima au général Hulot l'ordre de faire rentrer les régiments dans leurs



garnisons respectives ; de son côté, M. Odillon-Barrot, représentant la garde nationale, porteur des pouvoirs revêtus de la signature de M. le général Lafayette, empêcha que la garde nationale de Saint-Lô allât joindre à Carentan le rassemblement ; il envoya plusieurs officiers de la milice citoyenne vers les chefs supérieurs des autres gardes nationaux du Cotentin, pour les inviter à reconduire leurs camarades dans les villes et villages.

Ces diverses dispositions occupèrent les commissaires toute la nuit ; comme il est très-agréable de rendre justice aux hommes lorsqu'ils le méritent, il faut ajouter que MM. Maison, Schonen et Odillon-Barrot, redoublèrent de soins et de prévenances chaque fois que l'effervescence des populations rendait la position de la famille royale plus critique.

S'étant assuré par eux-mêmes que

le passage de Carentan ne se trouvait plus occupé par les gardes nationaux, ils vinrent l'annoncer au Roi, qui donna l'ordre du départ. Le monarque, craignant qu'il n'arrivât quelque chose de fâcheux au duc de Raguse, voulut qu'il fût logé dans la même maison que la famille royale. Le cortège arriva à Carentan, petite place forte, la clef du Cotentin. Le commandant de la place, M. le capitaine de Bussetot, fit mettre sous les armes le détachement d'infanterie de ligne composant la garnison, et alla rendre personnellement ses devoirs à la famille royale. M. le Dauphin le reconnut pour être un des serviteurs les plus zélés de la maison de Bourbon. Hélas ! sa fidélité lui avait été fatale comme à tant d'autres. Depuis longues années il vivait relégué dans un des plus minimes commandements du royaume sans avoir jamais pu obtenir de l'avancement. Des marques de petite vérole fort

prononcées et plusieurs cicatrices provenant du métier des armes, rendaient très-sévère le visage de cet officier. M. le Dauphin lui adressa quelques paroles d'amitié en le louant de la persévérance qu'il mettait dans sa conduite. Il y répondit modestement et par des protestations de dévouement, tenant constamment la main à sa croix de Saint-Louis. Plusieurs officiers attachés à la personne du Dauphin voulurent joindre des louanges à celles du prince, en disant qu'ils le connaissaient depuis long-temps M. de Busselot, et qu'ils n'avaient jamais douté de son honneur. Alors celui-ci changea de ton, et, prenant l'accent de l'indignation, il dit d'une voix terrible : vous me reconnaissez donc, Messieurs, au jour de l'infortune ! Puisque vous n'ignoriez pas les droits que j'avais à la bienveillance de M. le Dauphin, pourquoi m'avez-vous constamment repoussé lorsque je me suis

présenté aux Tuileries pour faire valoir mes services? Pourquoi n'ai-je pu obtenir de vous la faveur d'approcher le prince? Il ajouta d'autres paroles fort dures, et finit par accuser les courtisans de tous les malheurs qui venaient de fondre sur la famille royale. Cette scène fit frémir tous les spectateurs. M. de Busselot eut la délicatesse d'agir de manière à ne pas être entendu du Roi, dont le cœur eût été déchiré par de telles plaintes. Quelle leçon, bon Dieu (1)!

Après avoir passé Carentan, les princes rencontrèrent une population bien différente de celles dont ils avaient traversé le pays : une foule considérable de villageois accourus de cinq lieues à la ronde les attendaient à Montebourg, et leur firent

---

(1) M. de Busselot, ayant été conservé pendant quelques mois dans son commandement de Carentan, fut ensuite remplacé par M. le capitaine Allissant.

l'accueil le plus cordial. Le respect et la bienveillance, se mêlaient à leur curiosité ; ils se pressaient autour de la voiture des princes ; quantité de ces braves gens pleuraient à chaudes larmes : les deux princesses en furent extrêmement touchées. Chacun de ces villageois voulait surtout voir et toucher les mains du duc de Bordeaux ; ils criaient : *On nous a dit qu'il fallait bien se garder de crier vivent les Bourbons ; mais nous nous en moquons ; et vivent les Bourbons , vive le duc de Bordeaux. Revenez bientôt, mon bel enfant,* disaient les femmes. Cette scène causa un extrême plaisir au jeune Henri (1) ; elle dédommagea la famille royale des désagrémens éprouvés en d'autres lieux. Pourquoi cette différence chez les hom-

---

(1) On a vu qu'il en témoignait sa satisfaction avec beaucoup de joie le lendemain, dans le petit entresol de Valognes.

mes ? On en devine la cause facilement. De quelles gens se composait ce rassemblement formé à Montebourg ? de paysans qui avaient vécu heureux sous les Bourbons, qui, ayant vu prospérer leur pays pendant tout le règne fortuné de nos princes, se croyaient obligés de venir leur en témoigner de la gratitude au moment où l'adversité pesait sur ces têtes royales. Il est vrai que la lecture des journaux ne formait pas leur principale occupation, tandis que les habitants de Dreux, de Condé, de Laigle et de Saint-Lo étaient de gros bourgeois, politiques de café, lisant régulièrement cinq ou six journaux par jour, dans lesquels ils avaient sans doute appris que, pour être bon patriote, il faut bien accueillir les princes lorsqu'ils arrivent entourés de toute la pompe de la puissance, et leur prodiguer des insultes quand ils arrivent sous l'escorte du malheur.

Enfin le Roi parvint à Valognes le 14,  
vers deux heures après midi.



M. de Kintzinger et les autres officiers qui venaient de me conter ces détails intéressants, ajoutèrent que, lorsque le temps le permettait, les deux princesses marchaient à pied, et qu'alors la plupart des gardes-du-corps descendaient de cheval; madame la Dauphine et madame la duchesse de Berry causaient, en marchant, avec les officiers de différentes armes; elles riaient les premières de la négligence de leur mise, avouant que les gens de leur service n'avaient pas trouvé le moyen d'emporter du linge et des vêtements, qu'elles en manquaient totalement, de sorte qu'il fallut à chaque ville acheter quelque petite chose en objets fort sim-

ples. Des domestiques chargés de leur apporter une partie de leur garde-robe, arrivèrent à Valognes le samedi soir.

Ce que mes amis me racontèrent de la *prudence* d'une foule de dignitaires de la cour, qui se hâtèrent d'abandonner le Roi pour aller saluer l'astre nouveau, alluma mon indignation. Mais enfin, leur dis-je, sans doute les princes trouvèrent de loin en loin, sur leur route, des fidèles qui venaient les remercier de leurs bienfaits. — Aucun, me répondirent-ils.

« Il y avait assurément, ajoutai-je, quelques-uns de ces hommes *suffisants et insuffisants*, que les Bourbons tirèrent de la poussière pour les faire ministres, pairs, ducs, pour les combler d'honneurs et de biens.

» Il n'y en avait pas un, me dit-on.

» Mais vous avez vu au moins quelques-uns de ces pairs à qui les Bourbons donnèrent en belles espèces, de leur liste ci-



vile, 400, 500 mille francs pour former des majorats?

» Pas un.

« La reconnaissance aura sans doute amené sur cette route de l'exil plusieurs de ces chefs de fabrique à qui M. de Labouillerie envoyait, par ordre du Roi, 200, 400 mille francs pour empêcher leur ruine et soutenir l'honneur de la maison.

» Pas un.

» Avez-vous aperçu quelques-uns de ces barons ou vicomtes plébéiens qui avaient sollicité, pendant plusieurs années de la manière la plus pitoyable pour obtenir du Roi un titre féodal, dont ils sont encore si fiers?

» Pas un.

» Vous m'accorderez, au moins, que vous avez vu quelques-uns de ces artistes,

peintres, musiciens, compositeurs, sculpteurs, graveurs, à qui M. Sosthènes de La-rochefoucaud prodiguait les trésors de la liste civile, à qui le Roi donnait avec profusion des croix de la Légion-d'Honneur et des cordons de Saint-Michel ; les beaux-arts disposent l'âme aux sentiments généreux ; tous ces grands artistes seront demeurés fidèles à celui de la reconnaissance.

» Quelques-uns de ces hommes de lettres pensionnés par le Roi avec tant de munificence, se sont, j'en ai la conviction, se sont joints, dis-je, aux artistes pour grossir le noble cortège.

» Pas un artiste, me répondit-on, pas un homme de lettres, pas un poète n'a paru sur la route pour saluer le petit-fils de Louis XIV, le prince qui s'était montré aussi généreux dans ses encouragements que le grand roi, son aïeul ; mais ne les condamnons pas : ces hommes livrés à

des habitudes douces et paisibles, tout étourdis du fracas de la tempête, n'ont pu, au milieu des clameurs populaires, manifester encore leurs véritables sentiments; dans peu vous les entendrez élever des voix généreuses pour chanter la grandeur des bienfaits. Aux époques les plus malheureuses, notre pays a vu les hommes de lettres, les poètes surtout, rester fidèles au malheur, leurs chants s'en sont même anoblis. Les accents de Delille et de Ducis retentissent encore à l'oreille de leurs élèves, ils les échaufferont; et les plumes se briseront plutôt que de produire des écrits flétris d'avance par l'ingratitude.

» Ainsi, dis-je, tout attristé, pendant ce long trajet nul français ne s'est présenté pour présenter de pieuses offrandes capables de consoler les cœurs de nos malheureux princes!

Ne vous affligez pas, il s'en est pré-

senté ; réjouissez-vous , au contraire , car les seuls hommes qui sont venus offrir quelques hommages , portaient l'épée au côté : des militaires enfin. Ne nous en étonnons pas , car s'il ne restait dans notre malheureuse patrie qu'une parcelle d'honneur , on la trouverait encore dans le cœur d'un soldat !

» De distance en distance , on voyait arriver des officiers tout haletants , revêtus de leur ancien uniforme , qui accouraient saluer le monarque et sa famille ; le chagrin le plus amer paraissait peint sur leurs visages. Hier encore , au dernier jour de marche , il en parut deux auprès de Carentan , M. d'Argenton et M. de Parfourru , l'un et l'autre chevaliers de Saint-Louis ; le premier , vieil officier de l'empire. A la nouvelle que le Roi pouvait courir quelque danger par suite du rassemblement tumultueux de Carentan , MM. d'Argenton et de Parfourru

étaient accourus de dix lieues, à cheval, afin de grossir l'escorte des princes et les défendre au péril de leurs jours. Ils s'approchèrent de la voiture du Roi et offrirent leurs hommages au monarque avec cette chaleur que de loyaux militaires mettent à exprimer leur dévouement. Le Roi fut touché des paroles de M. d'Argenton, et lui dit, en serrant sa main : « Messieurs, gardez, gardez ces bons sentiments pour ce jeune enfant, qui seul peut vous sauver tous. » En disant ces mots, il montrait le jeune Henri, qui passait sa jolie tête blonde par la portière d'une autre voiture.

Quelles paroles ! quelle portée n'ont-elles pas ? Ainsi ce prince, sur le seuil de l'exil, oubliait sa propre position pour ne s'occuper que de l'avenir des Français qui l'expulsaient de sa patrie ; les événements qui se sont passés dans notre pays, depuis deux ans, ont sin-

gulièrement grandi Charles X et la restauration.



Mon entretien avec M. le général Kintzinger ; le colonel Fontenilles et les autres officiers durait encore lorsque les gendarmes-des-chasses, qui faisaient le service à la porte extérieure, ouvrirent la grille (assiégée par les paysans du Cotentin) pour laisser entrer une colonne de gardes-du-corps, marchant par quatre, les officiers et les étendards en tête ; leur tenue me parut aussi sévère qu'aux plus beaux jours de leur service à Paris lorsqu'ils traversaient la cour du Carrousel pour monter dans les appartements du Roi ; nous nous rangeâmes avec respect.

Les douze plus anciens gardes de chaque compagnie, joints à tous les offi-

ciers, venaient remettre leurs étendards au Roi; M. le duc de Luxembourg et M. le prince de Croï marchaient en tête de la colonne, la canne de commandement à la main. Je distinguai parmi le groupe d'officiers supérieurs (1) M. de Bonneval, M. Ducosquer, M. du Roure, M. de Montmort, M. de Sainte-Aldegonde, M. de Naylies, M. de la Maisonfort, M. de la Bretonnière, M. de Fraguier, M. le prince de Lucinge, M. de Bizefont et le vénérable comte de Pellan, l'un des doyens des officiers des gardes-du-corps, et qui, malgré son grand âge, avait voulu accomplir son devoir jusqu'au bout. L'étendart de la compagnie de Croï

---

(1) M. le duc de Grammont, dangereusement malade aux eaux, se trouvait éloigné de Paris au moment des événements, bien d'autres officiers des gardes-du-corps se trouvaient en congé, et voyageaient hors de France, ce qui les empêcha d'accompagner le Roi.

était porté par M. Dumesnil , celui de la compagnie de Grammont par M. de Brancion , celui de la compagnie de Noailles par M. de Chabrignac, celui de la compagnie de Luxembourg par M. de Suze.

Connaissant le motif pour lequel les états-majors des gardes-du-corps se rendaient chez le Roi , je désirais vivement savoir comment la scène allait se passer : je me mis à la queue de la colonne pour monter dans les appartements ; personne ne me repoussa , quoique je ne fusse pas en uniforme ; à quoi pouvait servir les règlements vis-à-vis d'hommes fidèles comme nous.

La colonne parcourut l'étroit couloir qui conduisait au grand escalier , elle monta silencieusement les degrés dans le plus grand ordre ; on n'entendait que le bruit des talons des bottes frappant sur les larges dalles. La colonne se déploya par portion dans deux grands salons tendus



en jaune ; je ne pus pénétrer que dans le second ; mais , à l'aide d'un tabouret sur lequel je montai , je trouvai moyen de voir un coin du tableau ; je vis très-distinctement la vénérable tête du Roi ; le monarque avait quitté l'uniforme bleu qu'on lui avait vu pendant si long-temps ; il portait un frac de la même couleur avec des boutons de métal , sans plaque ni décoration ; il tenait par la main M. le Duc de Bordeaux , dont je n'apercevais que le sommet de la tête. Madame la Dauphiné se trouvait placée à la droite du Roi ; je ne pus voir ni M. le Dauphin ni Madame la Duchesse de Berry ni Mademoiselle , quoiqu'ils fussent tous présents. Je pus distinguer dans le groupe placé derrière le Roi , le maréchal Marmont , le baron de Damas , M. de La Rochejaquelin , les généraux Gressot , Choiseul , Trogoff ; MM. de Ogherty et de Beaufrémont.

La députation des gardes - du - corps n'aborda pas le monarque avec de ces allocutions fallacieuses dont on avait fatigué ses oreilles pendant quinze ans. Lorsque cette députation et la famille royale furent en présence, il se fit un instant de silence : ce moment fut immense; je retenais ma respiration de peur d'en troubler la solennité. Tout-à-coup les sanglots éclatèrent parmi les gardes-du-corps, les rangs se rompirent, et chaque garde se précipita sur les mains des princes pour les arroser de larmes; la vue de tous ces casques s'inclinant devant un vieillard, devant des femmes et des enfants, me mit dans un véritable délire. Je chancelai et je tombai à terre, honteux d'être si élevé, lorsque tout se courbait autour de moi.

« Allons, mes amis, dit le Roi, calmez-vous; faudra-t-il que ce soit moi » qui vous console. »

Après ce premier mouvement d'émo-

tion, les gardes reprirent leurs rangs; chaque porte-étendart s'avança l'un après l'autre et remit entre les mains du Roi le drapeau de la compagnie; le Roi en toucha la soie, et un officier, que je ne distinguai point assez, les soutint tous les quatre. Le Roi, élevant la voix, dit: « Messieurs, je prends ces étendards, vous » avez su les conserver sans tache; j'es- » père qu'un jour mon petit-fils aura le » bonheur de vous les rendre (1). »

---

(1) On décloua la soie des bâtons, on les roula; elles furent placées le lendemain dans la propre voiture du Roi.



Aussitôt que la remise des étendards eut été effectuée, les rangs se rompirent de nouveau; les princes se virent entourés de toutes parts; il régna en un clin d'œil autour d'eux une confusion qui certainement ne leur déplaisait pas. Les voix s'élevaient; on entendait des échanges de témoignages, de dévouement et de félicitations sur la belle conduite que les gardes-du-corps avaient tenue jusqu'alors, et qu'ils promettaient de tenir toujours. Quel touchant spectacle de voir cet enfant, l'héritier de tant de Rois, passer de main en main, recevoir les étreintes de bras si fidèles! Le duc de Bordeaux ne perdra jamais le souvenir d'une pareille journée; car sa jeune raison était déjà trop formée

pour qu'il ne fût pas sensible à de pareils transports. Le Roi, M. le Dauphin, les deux princesses, trouvaient pour chacun de ces gardes un mot affectueux, empreint de sensibilité ; j'entendis Mademoiselle dire à un officier des gardes-du-corps d'un certain âge, que je ne connaissais point (1), j'entendis cette charmante personne demander à ce vieux soldat qui s'inclinait pour l'écouter : *Venez-vous avec nous ?* Cette question fit crispier le visage de l'officier, il resta interdit ; je ne pus saisir les mots qu'il murmurait.

---

(1) L'on aura remarqué dans le cours de ces Mémoires des omissions de noms et de lieux ; ces omissions sont naturelles. L'auteur ne s'attendait pas à publier ce livre. Lorsque, par les circonstances, on se trouve placé dans une situation à voir les choses qui se rattachent aux grands événements politiques, on se trouve dans l'impuissance de saisir les détails accessoires, on ne peut agir comme les journalistes qui vont au théâtre dans l'unique but de faire le feuilleton du lendemain au sujet de la pièce nouvelle.

Au bout d'une demi-heure environ, les officiers des gardes-du-corps firent former les rangs, et la députation se retira; mais elle ne garda point un ordre aussi sévère qu'à son arrivée. Les imaginations, enflammées par un spectacle aussi solennel, erraient librement; on entendait dans ce grand escalier de l'hôtel du Menildot un tonnerre de paroles incohérentes.

Les gardes-du-corps représentaient en quelque façon l'armée, puisque sur vingt d'entre eux quinze provenaient des sous-officiers de l'arme de cavalerie, et même des régiments d'infanterie; il aurait été difficile de trouver des hommes qui soutinssent avec plus d'éclat l'honneur militaire.

La députation des gardes-du-corps quitta les appartements vers deux heures après-midi; après son départ, le Roi et les princes reçurent individuellement les officiers de différentes armes que le dé-

vouement avait conduits jusqu'à Valognes, à la suite de la famille royale : on en voyait de tous les régiments, et, quoique la division de grosse cavalerie eût quitté en masse le Roi à Rambouillet, cependant plusieurs officiers de grenadiers à cheval et de cuirassiers voulurent le suivre jusqu'à Cherbourg : je citerai plus particulièrement comme étant de ma connaissance M. Laroche-Fontenille, colonel du 1<sup>er</sup> de grenadiers ; le comte Alfred de Damas, frère du baron, chef d'escadron au 2<sup>e</sup> de grenadiers ; MM. de Laigle et de Fontenay, capitaines au même régiment. L'on me montra un officier-supérieur d'infanterie légère arrivé la veille de Nanci.

Il n'y eut pas jusqu'à cette Ecole polytechnique, dont les élèves avaient dirigé les barricades de Paris, qui ne fût représentée à Valognes ; l'apparition de cet uniforme, au milieu de tant de gardes-du-corps, fut singulièrement remarqué ; mais plus il

surprenait, plus celui qui le portait devait paraître respectable. L'élève qui en défendait l'honneur était le jeune Barande, frère du sous-précepteur de M. le duc de Bordeaux. Après l'embarquement des princes, il quitta la France et alla prendre du service en Russie ; au reste, il ne fut pas le seul de toute l'École polytechnique qui fit scission avec ses camarades ; trente élèves environ déclarèrent pendant les trois journées ne pas vouloir sortir du quartier ; la plupart retournèrent dans leurs familles.



M. de Damas, m'ayant aperçu dans le grand salon du Roi, mêlé avec les gardes-du-corps, ne put s'empêcher de rire ; il m'annonça que nous aurions beaucoup à travailler dans la soirée, et qu'il était



nécessaire que j'allasse reprendre sur-le-champ mes fonctions de secrétaire. Je me rendis en toute hâte dans le petit entre-sol composant l'appartement du duc de Bordeaux; ce jeune prince rentra quelques instants après moi, accompagné du baron de Damas et de M. le vicomte de Fraguier, officier des gardes-du-corps, encore tout ému de la scène touchante dont il venait d'être le spectateur, et où il avait aussi figuré par l'expression chaleureuse de son dévouement et de ses regrets.

Le duc de Bordeaux refusa de descendre dans le jardin de l'hôtel, où l'appelait sa sœur; il préféra examiner un dessin fort beau représentant le débarquement de l'armée d'Afrique à Sidi-Feruch; M. le baron d'Haussez, ministre de la marine, le lui avait offert deux jours avant les événements de juillet; ce dessin, emballé par hasard, échappa ainsi à la dévastation. Pendant que l'enfant royal faisait un si

noble usage de ses loisirs, M. de Damas se mit à travailler; il me remit une épreuve imprimée pour la corriger. Elle contenait l'ordre du jour publié par le major-général, en l'honneur des gardes-du-corps. Le Roi voulait qu'on en remît une expédition à chaque garde (1); cette disposition occasiona des allées et des venues. Les deux capitaines présents, M. le duc de Luxembourg et M. le prince de Croÿ-Solre, vinrent plusieurs fois chez M. de Damas; le Roi y parut également, et chaque fois il donna quelque nouvelle caresse au Duc de Bordeaux, qui la recevait avec une expression de gratitude angélique et un ton de douceur qu'il ne conservait qu'à l'égard de son auguste aïeul, et de Madame la Dauphine, sa tante, qu'il aimait singulièrement, et dont il était chéri à un degré extrême. Madame la Dauphine ne

---

(1) Voir les pièces justificatives.

Je tutoyait point, quoique tous les autres membres de la famille en eussent contracté l'usage. L'ordre du jour composé par M. de Damas fut tiré à mille exemplaires : il aurait été difficile de parler un langage mieux approprié à la circonstance; le Roi en fit remettre un exemplaire à chaque garde-du-corps.

L'affaire de l'ordre du jour étant parfaitement terminée, M. de Damas me donna à transcrire des lettres et des pièces de la plus haute importance. Il me fit sentir que la confiance qu'il me montrait en cette circonstance devait suffire pour payer mon dévouement et me dédommager de mes fatigues. Je ne croirai point manquer à mon devoir en parlant d'une particularité dont je garderai le souvenir toute la vie.

Le baron de Damas plaça sur ma table deux lettres autographes du Roi, avec ordre de copier l'une et l'autre le mieux possible. Elles étaient adressées au roi d'An-

gleterre et à l'empereur d'Autriche ; elles remplissaient en entier la page d'un grand papier. Une simplicité antique régnait dans toutes les expressions ; il ne s'y trouvait ni plainte contre la fortune , ni regret du passé. Dans celle adressée à S. M. Guillaume IV, le Roi demandait un asile temporaire pour lui et sa famille ; il parlait *de ses pauvres petits enfants* d'une manière si touchante , que j'en fus ému au plus haut degré. Tout en écrivant , je laissai couler quelques larmes sur la pièce originale ; je séchai le papier de mon mieux , cependant d'une manière assez imparfaite , et lorsque le Roi de la Grande-Bretagne aura ouvert la lettre de *son frère* , il aura pu voir encore la trace des pleurs d'un Français fidèle.

Il est dans l'ordre que la personne éminente chargée de remettre à un prince la lettre autographe d'un autre prince , pour des affaires aussi graves , soit porteur

d'une copie de cette lettre, qu'il remet ordinairement au premier ministre du roi vers lequel il est envoyé. M. le général Kintzinger avait été choisi pour remplir cette mission importante auprès de S. M. l'empereur d'Autriche (1), M. le général Auguste de Choiseul, aide-major général de la garde, allié par sa femme à une famille considérable de l'Angleterre, fut chargé de présenter la lettre du Roi à S. M. Britannique. C'est un homme très-bienveillant, de formes polies et d'un très-beau caractère. Il était convenu qu'il partirait avant la famille royale pour qu'il arrivât à Londres en même temps que les

---

(1) M. le gén. de Kintzinger a un frère, M. l'abbé de Kintzinger, ancien chanoine de Saint-Denis, l'un des hommes les plus remarquables du clergé français par son éloquence et son vaste savoir, et qui a été le précepteur pour les hautes études de M. le prince de Metternich. MM. Kintzinger frères jouissent à la cour de Vienne d'une grande considération.

princes aborderaient en Angleterre. En conséquence , il avait frété un petit navire à Cherbourg , et depuis le matin il faisait ses préparatifs de départ.

M. de Damas m'avait quitté pour aller embrasser sa mère qui venait d'arriver; il rentra , prit les copies que j'avais terminées ; il revint une demi-heure après , rapportant la lettre pour S. M. Britannique et la copie cachetée séparément avec de la cire noire et les armes de France. La suscription de la première, écrite de la main du Roi , portait : *au Roi d'Angleterre.*

M. de Damas me les remit avec ordre d'aller les remettre sur-le-champ à M. de Choiseul , en m'indiquant le lieu où je pouvais le trouver , me recommandant bien de ne laisser ces deux plis qu'au général lui-même , que je connaissais depuis long-temps. Je sortis aussitôt , et , après quelques courses , je parvins à joindre M. de Choiseul , entre les mains de qui je dépo-

sai les lettres. Il partit une heure après pour Cherbourg ; il fit une telle diligence , qu'il arriva à Londres et remplit son message auprès du roi d'Angleterre et de lord Wellington le lendemain de l'arrivée des princes à l'île de Wight.



M'étant acquitté de ma commission auprès de M. de Choiseul , je revins en toute hâte chez M. de Damas. J'y trouvai réunis , M. le duc de Bordeaux , Mademoiselle , la gouvernante de cette princesse , MM. les colonels de Maupas et de Barbançois , sous-gouverneurs. M. de Damas m'ayant donné d'autres écritures à expédier , se rendit chez le Roi ; et , comme notre modeste chancellerie ne pouvait être établie que dans cette pièce , attendu que

nous n'en avions pas d'autre , je me voyais réduit à travailler au milieu d'une conversation générale, et j'étais souvent heurté par les deux enfants qui jouaient autour de ma table. Il s'éleva entre eux une discussion assez vive au sujet d'un fait dont je pouvais être juge aussi bien que les autres personnes présentes. Il s'agissait de savoir l'époque précise de la fête donnée à Bagatelle par les enfants de France aux élèves de la Maison royale de la légion d'honneur de Saint-Denis (1). Mademoiselle

---

(1) Les enfants de France avaient visité la maison royale de Saint-Denis au commencement de juillet 1830. Pour reconnaître le bon accueil qu'ils y avaient reçu, on donna une fête à Bagatelle pendant le jour; on y invita la surintendante, les principales dames et vingt demoiselles de chaque section; on pria également deux cents personnes de la cour; M. de Damas reçut un nombre considérable de lettres écrites par des gens qui le priaient de les porter sur la bienheureuse liste. Je fus chargé de la



soutenait qu'elle avait eu lieu le 15 juillet, et M. le duc de Bordeaux disait avec raison que la fête avait été donnée le samedi, c'est-à-dire un mois complet jour par jour avant l'arrivée de la famille royale à Valognes. Au reste, ces enfants parlaient de cette circonstance sans regret, sans amertume, quoique Louise répétait plusieurs fois qu'elle s'y était fort amusée en jouant avec toutes ces demoiselles. Hélas! il avait suffi d'un mois pour passer du riche et somptueux pavillon de Bagatelle au petit entre-sol de Valognes. Quelles réflexions cet incident ne faisait-il pas naître! Quel est l'heureux de la terre qui, au récit de tels revers, ne soit disposé à l'humilité! Le moindre mot prononcé par ces enfants

---

dresser. Quels hommages je vis rendre aux enfants de France ce jour-là dans le parc de Bagatelle! quelles adulations! Je gagerais que, des deux cents personnes inscrites sur la liste de Bagatelle, il ne s'en trouvait pas six à Valogne.

aurait pu servir de leçon : chacune de leurs réflexions me torturait en me causant des distractions dont je ne pouvais me défendre.

L'arrivée de Madame la Dauphine vint encore les augmenter ; je me levai avec respect. « Ne vous dérangez pas , Monsieur, me dit-elle, les affaires avant tout , comme on dit ; vous avez beaucoup écrit depuis ce matin. » Cette princesse questionna avec beaucoup de sollicitude le duc de Bordeaux sur sa santé ; elle s'informa auprès de M. de Barande et des autres personnes attachées au jeune prince si les désordres qui, la veille, avaient causé tant d'inquiétude à la famille royale duraient encore ; elle apprit avec satisfaction qu'il n'en restait point la moindre trace.

Madame la Dauphine causait à voix basse avec le duc de Bordeaux , sans doute pour lui donner des conseils relatifs à sa santé, lorsque M. de Lavillate entra

vivement dans l'appartement, tenant sous le bras un paquet bien enveloppé; les enfants l'accueillirent avec ce bonheur qu'ils ressentaient à l'apparition du digne ami. L'un et l'autre lui reprochèrent d'être resté absent aussi long-temps; en même temps ils voulurent prendre ce qu'il portait sous le bras; mais ils ne purent s'en rendre maîtres, car, lorsque M. de Lavilatte tient quelque chose, il n'est pas facile de le lui ravir de force; enfin il fallut qu'il montrât ce qu'il cachait: il fit paraître à leurs regards une grosse paire de souliers. Les deux enfants éclatèrent de rire. « Vous riez, mais je viens de courir toute la ville pour me les procurer, je n'ai pu rien emporter de Saint-Cloud (1), et je manque de chaussures : »

---

(1) Voici comment on peut expliquer cette particularité. Il régna beaucoup de désordre au départ de Saint-Cloud dans la nuit du vendredi au samedi;

le duc de Bordeaux et Mademoiselle disaient à plusieurs reprises : Comment, vous n'avez pas de souliers ? ils ne pouvaient pas comprendre qu'on n'en eût pas. M<sup>me</sup> la Dauphine contemplait cette scène en silence, l'étonnement de ces enfants la faisait sourire ; pour sa propre part, elle comprenait fort bien qu'on n'eût pas de souliers ; la petite-fille de Marie-Thérèse avait fait de bonne heure, dans la tour du Temple, l'apprentissage de la gêne (1) ; et quelle est la femme qui,

---

et, en cette occurrence, M. de Damas, M. de La vilatte et les autres officiers attachés à la personne du jeune prince ne furent occupés que d'une seule pensée, celle de veiller sur un dépôt aussi précieux ; tout entiers à ce soin, ils ne songeaient à rien de ce qui leur était propre : leurs gens n'y pensèrent pas, ou les abandonnèrent, de sorte que tous ces messieurs manquaient des choses les plus indispensables.

(1) Naguère encore, Madame la Dauphine était arrivée à Rambouillet dans le plus grand dénûment.

après un tel exemple, ne se consoleraït pas d'être obligée, dans un revers de fortune, de se servir elle-même. Les Bourbons ont tout illustré jusqu'à la pauvreté.

Madame la Dauphine nous quitta au bout de quelques instants à mon grand regret, quoiqu'elle m'e causât des distractions involontaires; je l'écoutais attentivement parler; les mots qu'elle prononçait étaient choisis quoique familiers. Lorsque cette princesse commence un discours, une question, elle surprend à son début par la gravité de son organe, mais peu à peu sa voix s'adoucit, le timbre en devient plus clair, et sa conversation, pour peu qu'elle soit soutenue, offre beaucoup de charmes.

Une autre dame vint bientôt après remplacer madame la Dauphine dans cette réunion; ce fut madame la baronne de Damas, mère du gouverneur du duc

de Bordeaux ; madame de Damas venait d'arriver à Valognes ; elle se trouvait dans une de ses terres au fond de la Bretagne lorsque le mouvement de Paris éclata. Tremblant pour ses deux fils, elle partit aussitôt pour venir les joindre, sans trop savoir où elle pourrait les retrouver ; enfin, ayant acquis la certitude que la famille royale allait s'embarquer à Cherbourg, madame de Damas se dirigea vers le Cotentin, et entra dans Valognes un jour après les princes, heureuse de pouvoir embrasser ses deux fils partant pour un nouvel exil.

Madame la baronne de Damas était une des personnes de son sexe que M. le duc de Bordeaux voyait avec le plus de plaisir aux Tuileries ou à Saint-Cloud. Aussi la reçut-il d'une manière toute particulière dans son petit entresol de Valognes ; il la pria de lui raconter comment elle avait pu venir de si loin, ce qui lui était arrivé ; il fit

à son tour une petite narration de ce qui le regardait, avec une retenue et des formes parfaites, sans plaintes, sans irritation.



Il était plus de cinq heures du soir : M. le baron de Damas rentra. Je lui soumis ce que j'avais fait ; il me donna la permission d'aller dîner, en me prescrivant de revenir aussitôt après mon repas. Mais, comme dans ce moment je paraissais peu empressé de jouir de ma liberté, madame de Damas voulut bien me proposer de l'accompagner dans l'intérieur de l'hôtel pour faire quelques visites aux princesses et aux dames de leur suite. On conçoit que je me trouvai trop heureux qu'elle m'eût donné la préférence. Madame de Damas fut la seule dame française

n'ayant aucune fonction à la cour, qui vint présenter ses hommages à la famille royale.

Nous allâmes d'abord chez madame de Saint-Maure, qui conduisit madame de Damas chez madame la Dauphine. Je n'entrai point dans le salon où se trouvait la princesse. Madame de Damas en sortit après une assez longue visite, et désira se rendre chez madame la duchesse de Berry. Nous trouvâmes Son Altesse Royale sur le seuil de la porte de son appartement; elle venait de reconduire madame de Charette, qui était accourue lui présenter ses devoirs, accompagnée de son mari. Apercevant madame de Damas, la duchesse de Berry la pria d'entrer, et eut la bonté de me faire la même invitation. Il régnait dans la chambre où nous reçut *Madame* un assez grand désordre, fort naturel au moment d'un pareil départ. Une table ronde qui occupait le milieu de la pièce était couverte de



mille objets divers , et sur le bord de cette table se trouvait posé un sac d'argent dénoué. Madame la Duchesse, tout en parlant à madame de Damas pour lui demander des détails sur les difficultés qu'elles avaient éprouvées avant d'arriver à Valognes , marchait dans son appartement ; elle heurta par mégarde ce sac d'argent qui baillait, et en fit tomber quelques pièces de cinq francs. Je me précipitai pour les ramasser ; Son Altesse Royale en releva elle-même plusieurs. « Il ne faut pas les perdre, dit-elle en riant, nous n'en avons pas trop. Combien croyez-vous, Madame de Damas, que les bourses réunies de la famille royale peuvent former en masse ? » Madame de Damas répondit en désignant une somme de plusieurs centaines de mille francs. Madame la duchesse de Berry sourit, et dit : « Nous possédons tous ensemble quarante mille francs environ » (1). Grande

---

(1) En arrivant à Cherbourg, les princes trou-

fut notre surprise. Cet aveu pénible ne changea en rien le ton agréable de Son Altesse Royale : elle parla des événements avec vivacité, mais sans amertume. « Je voudrais bien savoir, disait-elle, comment on se trouve actuellement à Paris ? Et mon pauvre Rosni ! J'espère qu'il ne lui arrivera pas de malheur ! » Madame de Damas se retira après une visite d'un quart d'heure. Je la reconduisis à son logement situé à l'extrémité de la ville. Un riche habitant de Valognes, chevalier de Saint-Louis, s'était empressé de lui offrir un appartement pour elle et pour son fils Alfred.

J'allai dîner dans une bonne auberge totalement envahie ou par des gardes-du-corps ou par des propriétaires des envi-

---

vèrent six cent mille francs, apportés par M. le général Girardin ; le nouveau gouvernement faisait au Roi cette avance sur la vente de ses bois ; mais il y mit la condition de n'effectuer la remise de ces fonds qu'au moment de l'embarquement.

rons, accourus pour voir la famille royale. J'eus beaucoup de peine à trouver une place; enfin on mit mon couvert sur une petite table occupée par M. Weyler de Navas, sous-intendant de la maison militaire du Roi, le seul du corps des intendants qui accompagna partout le Roi; il accomplit ses devoirs jusqu'au bout (1); il fut le seul, je le répète, de ce corps des intendants militaires qui englobent tout, qui dévorent tout, qui embrouillent tout, enfin les doctrinaires de l'armée. M. Weyler de Navas était une

---

(1) M. le baron de Clarac, intendant de la maison militaire du Roi et député des Basses-Pyrénées, se trouvait dans son département par l'effet des élections, au moment de la révolution de 1830. Certes il eût fait exception, de même que M. Weyler de Navas, s'il eût été à Paris; il accourut à la nouvelle des événements de juillet, vint prendre sa place à la chambre des députés, et défendit avec zèle les droits de la branche aînée des Bourbons.

véritable plante exotique poussée par hasard dans le jardin de l'intendance militaire ; il déploya un zèle prodigieux pour les intérêts ; non-seulement des gardes-du-corps, mais encore de tous les officiers qui avaient accompagné la famille royale. Dans le courant du voyage des princes, il se rendit à Paris, et sut exposer si bien la situation pénible des gardes, privés de la solde de juillet, qu'il obtint du maréchal Gérard une somme assez forte pour acquitter une partie de l'arriéré. Les soins et les peines infinies que prit M. de Weyler, stimulé par l'amour du devoir, ne peuvent être appréciés que par les militaires qui ont été assez malheureux pour être mêlés à des commotions politiques.

Je me rendis chez M. de Damas vers les sept heures du soir. Des officiers de toute arme remplissaient la chambre qui servait de salon ; la conversation était générale, elle avait pour sujet la remise des éten-

darts des gardes-du-corps. M. le duc de Bordeaux rectifia les expressions que quelques personnes prêtaient au Roi, dans le discours que le monarque avait adressé à la députation des compagnies. M. de Barbançois, qui remplaçait M. de Damas, absent pour le moment, annonça que l'heure du coucher du prince approchait; peu à peu tout le monde se retira; il ne resta que les personnes attachées à S. A. R. Je m'étais assis sur un vieux fauteuil damassé; M. le duc de Bordeaux vint se placer à cheval sur mes genoux pour se faire balancer; je me prêtai à cette fantaisie, qui me rappelait des jeux que je n'ai plus revu. Pendant que je tenais le jeune prince sur mes genoux, je le questionnai pour savoir si le voyage qu'il venait de faire depuis Saint-Cloud avait dérangé les habitudes de sa vie. Il m'apprit que ses études n'avaient jamais été interrompues; que M. Barande continuait

à lui donner des leçons, non-seulement au moment des haltes, mais encore dans la voiture; mais vous n'êtes point astreint, lui dis-je, à ces visites de rigueur, que vous rendiez à différentes heures de la journée au Roi, à M. le Dauphin, à Madame la Dauphine et à Madame la duchesse de Berry, et je sais qu'il fallait être exact. Certainement il fallait l'être, répondit le duc de Bordeaux; d'abord chez le Roi, c'était toujours à l'heure fixe, chez ma tante un peu avant, et chez maman un peu après.

Je restai ébahi en entendant cette réponse, qui peignait d'une manière admirable le caractère des trois augustes personnages; l'enfant n'y mettait pas d'affectation, il y avait en lui trop de naturel. Je n'eus garde de commenter ses paroles, et l'enfant ne se douta point d'avoir dit un mot des plus spirituels.

Notre petit *à parte* fut interrompu par

l'arrivée de Madame la duchesse de Berry et de *Mademoiselle*, qui sortaient de chez le Roi. Madame la duchesse de Berry voulait voir son fils avant de rentrer chez elle ; elle lui roula la tête dans ses mains, et l'embrassa d'une manière passionnée. Allons, je suis bien contente, tu te portes mieux que hier matin ; mais demain, mon pauvre enfant, tiens-toi bien, car la mer va te secouer. — Maman, M. de Damas m'a dit que, pour résister aux secousses, il fallait vouloir ne pas être malade et rien ne m'empêchera de ne pas vouloir être malade. — Je te le souhaite, Bordeaux, nous verrons. — Dans ce moment, Madame la duchesse de Berry adressa à Mademoiselle, je ne sais pour quel motif, quelques mots en italien ; la jeune princesse répondit dans la même langue ; en l'entendant, sa mère fit un geste d'impatience : « Ma fille, vous ne pourrez donc jamais prononcer ce mot. » M. Barande

prenant alors la parole : « Je crois, Madame, qu'il y a dans la langue italienne plusieurs mots fort difficiles à prononcer; il en existe un bien célèbre à cause des Vêpres Siciliennes, *Cicéri*, je crois. — Comment, dites-vous, reprit Son Altesse Royale, en riant. — M. Barande répéta le mot. — Ce n'est pas du tout cela : voyons M. de Barbançois, prononcez-le. — *Cicéri*, dit M. de Barbançois. — Oh, que vous en êtes loin. » Mon tour vint également, et je ne fus pas plus heureux que les autres. « Voyons, toi, Bordeaux. — *Cicéri*. — Comment. — *Cicéri*. — Tu le dis plus mal que tous ces messieurs. — Eh bien, c'est égal, dit le jeune prince en frappant du pied, c'est un vilain mot. — Oui, certes, mon fils, c'est un vilain mot, un mot affreux, car il servit de signal pour massacrer des français. » Madame la duchesse de Berry prononça cette phrase d'une manière solennelle, comme l'aurait dite



Blanche de Castille. Eh ! dans quel moment, bon Dieu !



Les belles paroles que la duchesse de Berry venait de prononcer retentissaient encore, lorsque M. de Damas arriva. Les deux princesses se retirèrent chez elles. M. de Damas me dit : « Mon cher Mazas, je vais vous dire une chose qui vous affligera sans doute ; nous ne pouvons vous emmener : les deux paquebots sont beaucoup plus petits que nous l'avions d'abord imaginé, de sorte que la liste des personnes qui doivent s'embarquer a été diminuée de la moitié, et vous avez été compris dans la suppression, comme n'étant pas pour les princes d'une utilité absolue. » Je m'en affligeai ; car, ayant déjà fait le sacrifice,

j'avais écrit à ma famille que je suivrais les nobles exilés. Le duc de Bordeaux témoigna des regrets avec une vivacité qui me dédommagea en partie de ma disgrâce.

L'heure du coucher étant venue, l'on se mit à la prière du soir, comme aux Tuileries et comme à Saint-Cloud. Le jeune prince la fit à haute voix : nous étions rangés à genoux autour de lui. La simplicité de cette prière, dans un pareil moment, aux portes de l'exil, me toucha mieux que la plus pompeuse cérémonie : je ressentis une profonde émotion. Le duc de Bordeaux se déshabilla, et alla se coucher dans son petit réduit, en disant plusieurs fois : *M. de Damas, je ne veux pas être malade sur mer, vous verrez.* M. de Damas m'ordonna de revenir le lendemain grand matin.

Je me retirai et allai passer le reste de la soirée chez M. le comte de Trogoff. Je

trouvai chez lui plusieurs officiers généraux, MM. Crossard, de Kintzinger, Gressot, etc. La conversation était fort animée; elle avait pour objet la conduite tenue, dans les circonstances présentes, par les hommes de la cour. M. de Trogoff, avec sa verve pittoresque, foudroyait, en les désignant par leur nom, les personnes qu'il jugeait ne pouvoir se dispenser de se trouver à Valognes, soit par leur naissance, soit par leur emploi, soit par les bienfaits dont ils avaient été comblés. « Je conçois, disait-il, que l'on n'émigre pas, mais au moins fallait-il accompagner le monarque et sa famille jusqu'au navire qui nous les ravira demain : l'amertume du calice eût été adoucie par ce pieux empressement. » Alors tous ces messieurs passèrent en revue les hommes de la cour, que la prudence avait retenus à Paris. Chaque nom provoquait un déluge d'épithètes plus mordantes les unes que les au-

tres ; enfin on prononça le nom d'un personnage fort connu. « Ah, reprit M. de Trogoff, il est si plat, si plat qu'une punaise est relevée en bosse en comparaison de lui. » Ce singulier parallèle nous arracha des rires immodérés : la comparaison était d'autant plus désespérante que l'homme dont on parlait était fort gros.

Je sortis vers dix heures de chez M. de Trogoff, et je pris le chemin d'une auberge dans laquelle j'avais pu me procurer un lit avec bien des difficultés. En traversant la principale rue, je vis tous les cafés remplis de gardes-du-corps et d'officiers de toutes armes. L'on entendait, dans chacune de ces maisons, une vive rumeur causée par les conversations particulières. L'envie me prit d'entrer, quoique mes habitudes m'aient toujours éloigné des cafés ; mais j'étais curieux de connaître l'esprit général qui dominait dans ces conversations.

J'espérais y trouver des personnes de

ma connaissance ; en effet, à peine fus-je entré, que plusieurs officiers et gardes-du-corps vinrent au-devant de moi ; je m'assis avec eux. Il régnait dans cette assemblée une exaltation extrême, non qu'elle fût causée par l'intempérance ; ces officiers ne prenaient rien, ou à peu près ; mais chacun raisonnait sur les événements, et comme j'étais avide de détails, je prêtai une grande attention ; comme tout ce qu'ils disaient se rapportait à l'objet qui m'occupait le plus, le moindre mot devait m'intéresser. Je sortais d'une maison où j'avais vu des hommes d'une position élevée ; dans ces cafés, je retrouvais le peuple de la fidélité, si je puis m'exprimer ainsi ; il faisait pleuvoir les sarcasmes sur les absents de Valognes, mais en termes fort crus ; ces mouvements d'indignation s'adoucissaient cependant par le récit de quelques traits touchant, relatifs au Roi et aux princes : la remise des

drapeaux avait remué au dernier degré les cœurs les plus froids.

J'entendis rapporter une seconde fois des détails qui avaient trait au projet non exécuté, de conduire le duc de Bordeaux à Saumur ; on cita même plusieurs officiers des gardes-du-corps désignés pour escorter le prince ; j'ai conservé le souvenir de deux noms : celui de M. de Courbon et celui de M. de Naylies ; au reste , personne ne disait comment l'exécution de ce projet avait manqué. Un officier raconta qu'un autre parti fut proposé au Roi avant son départ pour Rambouillet ; M. le duc de Laval-Montmorenci, ambassadeur à Londres, regagnait le port de Calais lorsque les ordonnances virent le jour. Ayant appris le soulèvement des Parisiens, au moment de s'embarquer , il revint précipitamment sur ses pas , arriva dans la capitale au moment où la retraite des troupes royales assu-

rait le triomphe des Parisiens ; il se déguisa et parvint à gagner Trianon dans la journée du samedi ; il proposa au Roi de conduire à Paris la duchesse de Berri et son fils, mais seul, sans escorte et sans gardes ; le Roi s'y refusa, malgré les vives sollicitations de M. de Laval, que madame la duchesse de Berri elle-même appuyait : le Roi agit prudemment. Dans ce moment d'effervescence, les Parisiens eussent écrasé de pavés l'enfant royal, sa mère et leur noble conducteur. M. de Laval disait que c'eût été d'un bel effet que de voir un Montmorenci ramener le duc de Bordeaux dans la capitale de la France. Sans doute ce spectacle aurait touché quelques âmes, mais ce rêve brillant honorait celui qui venait de le faire et prouvait que M. de Laval connaissait l'histoire de sa famille : chose qui n'est pas commune chez les grands. Il se représentait le connétable Mathieu de Montmo-

renci, ramenant, d'Orléans à Paris, le jeune Louis IX, qu'un rassemblement formidable de barons rebelles voulait enlever sur la route; mais à cette époque (1227), Mathieu de Montmorenci avait cinq cents vassaux ou arrière-vassaux qui tenaient toujours à son service cinq ou six mille hommes bardés de fer; aujourd'hui tous les Montmorenci réunis ne feraient pas mouvoir un homme; le maire du plus petit village de France a plus d'autorité que les derniers rejetons de cette race illustre: les siècles ont marché. Un Montmorenci ne paraissait jadis que revêtu d'une cotte d'armes, et la tête chargée d'un casque d'acier; maintenant il porte le même frac et le même chapeau que son valet.

Dans un autre groupe, placé à l'extrémité de la salle, je distinguai un garde-du-corps d'une taille fort élevée, qui parlait avec beaucoup de chaleur; ceux



qui l'entouraient semblaient l'écouter avec enthousiasme ; nous nous approchâmes de lui pour grossir le cercle. Ce garde-du-corps se trouvait en congé au moment des événements ; il accourut et arriva à Paris quelques jours après le départ du Roi ; il avait rejoint l'escorte à Saint-Lô, et pris rang dans sa compagnie ; il racontait à ses camarades ce qu'il avait vu à Paris depuis la conclusion des événements. Lorsque je m'approchai, il parlait de l'héroïque conduite du marquis de Latour-Maubourg , gouverneur des Invalides , ancien ministre de la guerre. Ce brave général , disait ce garde-du-corps , a reçu quatorze sommations pour descendre son drapeau blanc ; il l'a conservé jusqu'au départ du Roi pour Rambouillet. Le Roi suivait avec un télescope le mouvement des pavillons ; enfin il vit tous les drapeaux blancs disparaître successivement des divers monuments ; on les rem-

plaçait aussitôt par la flamme tricolore ; un seul restait, celui des Invalides : les vétérans de l'armée devaient donner cet exemple. Le Roi, pénétré d'admiration pour une telle conduite, écrivit au gouverneur une lettre dans laquelle se trouvait cette phrase touchante : « Votre drapeau seul me console, car il reste sans tache. » M. de Latour - Maubourg avait recueilli dans l'hôtel des Invalides les élèves de l'école d'état-major et leur digne commandant, M. le général d'Hautpoul : ces jeunes gens montrèrent beaucoup de dévouement, et lorsque les insurgés du faubourg du Gros-Caillou, joints à des masses de parisiens, eurent forcé les grilles de l'hôtel, les élèves de l'école d'état-major se groupèrent autour du gouverneur pour le défendre. Les insurgés, irrités de la longue résistance du commandant des Invalides, pénétrèrent jusque dans l'intérieur des appartements pour le

chercher et le punir de son courage. M. de Latour-Maubourg, se traînant péniblement sur la seule jambe que les boulets russes lui avaient laissé, vint au-devant des faubouriens, et, comme un nouveau Colligni, les retint par sa noble assurance, en bravant leurs cris féroces. M. le général d'Hautpoul, craignant pour la vie du gouverneur, se plaça devant lui pour le couvrir de son corps : Approchez, misérables, leur dit-il, vous me briserez avant de le frapper. Enfin, le concours d'une masse d'officiers des Invalides et des élèves d'état-major garantirent l'un et l'autre ; l'on n'eut pas à déplorer un crime. Les chefs de ces rassemblements d'hommes armés, interpellèrent vivement M. le marquis de Latour-Maubourg. On vous accuse, lui dirent-ils, d'avoir livré vos provisions à la garde. Oui, certes, je l'ai fait, répondit le gouverneur, le seul regret que j'éprouve c'est de n'avoir pu lui en

fournir en plus grande quantité.—Allons, ajoutèrent ces chefs populaires, vous êtes pardonnable puisque vous n'avez pas tiré sur les parisiens.—Certes, je l'eusse fait si j'en avais reçu l'ordre du Roi. M. Latour-Maubourg se retira immédiatement après que la force matérielle eut placé le drapeau tricolore sur le dôme, il cessa ses fonctions et quitta l'hôtel des Invalides.

Le récit du garde-du-corps transporta d'enthousiasme tous les auditeurs : les belles actions sont toujours fort bien appréciées par les masses. Personne n'ignore que M. de Latour-Maubourg abandonna cinquante mille francs de traitement, quoiqu'il ne fût pas riche, pour rester fidèle à ses serments. L'on sait aussi qu'il se conduisit à la chambre des pairs comme à l'hôtel des invalides.

Au reste, M. Latour-Maubourg ne fut pas le seul qui garda quelque temps son drapeau. Quoique prise au dépourvu,

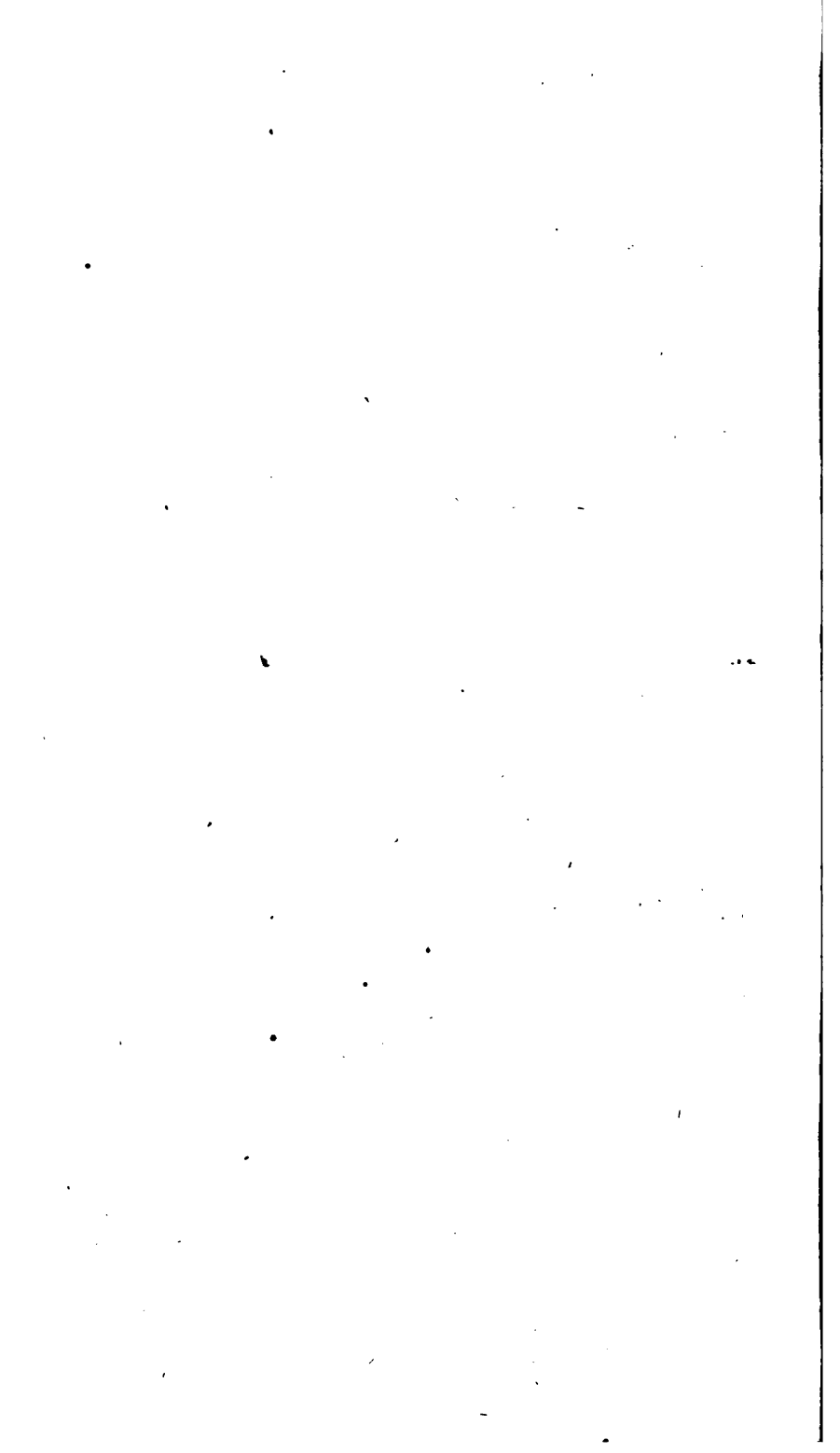
l'armée n'offrit pas de ces défections notables qui impriment à l'honneur national des taches ineffaçables. M. le général Despinos conserva son drapeau blanc plusieurs jours à Nantes ; M. Donnadiou agit de même à Tours , M. le général Partouneaux le conserva à Marseille jusqu'au 7 août , M. Petitjean , au fort Lemalgue , jusqu'au 9 ; M. de Saint-Belin , colonel du 3<sup>e</sup> de cuirassiers (le régiment dont le duc de Bordeaux portait l'uniforme) , se défendit long-temps à Lille dans ses casernes , ne voulant pas quitter son étendart. M. de Bruc , chef d'escadron au 4<sup>e</sup> de chasseurs , en fit autant à Verdun. Cet officier-supérieur , aussi déterminé que fidèle , s'enferma dans ses quartiers avec deux escadrons , et conserva pendant plusieurs jours sur sa porte le drapeau blanc malgré toute la population soulevée. Dans la marine , plusieurs officiers se conduisirent avec fermeté. Je citerai , parmi ceux

que je connais , M. Duplessis-Pascau , parent de M. le vicomte de Châteaubriant , capitaine de vaisseau , qui brisa son épée ; et M. de Flotte , petit-neveu de l'amiral de Suffren ; M. de Flotte était en mer lorsque l'ordre fut porté à son bâtiment d'arborer les couleurs tricolores. Il se démit sur-le-champ de son emploi , et ne consentit à aider de ses lumières le commandant , dans la conduite du vaisseau , qu'à condition que le drapeau tricolore ne serait pas hissé tant que M. de Flotte serait à bord.

Le récit des belles actions de M. de La-tour-Maubourg fut suivi d'un autre moins agréable ; la mort tragique d'un garde-corps était devenu le sujet d'une nouvelle conversation. Ce militaire , nommé Pichon , le plus ancien de la compagnie de Luxembourg , se laissa tellement frapper de la gravité des événements de juillet , que son moral s'en affecta au point qu'il

mit dans sa conduite une certaine faiblesse. Cependant il suivit jusqu'à Rambouillet, et, s'imaginant que ses camarades le voyaient d'un mauvais œil, il se crut déshonoré pour toujours, et se brûla la cervelle. Il fut enterré à Rambouillet, et les gardes de sa compagnie, sensibles à son malheur, accompagnèrent tous le convoi.

Je quittai ces braves jeunes-gens, et je gagnai mon gîte. Pour clore le récit des événements d'une journée aussi remarquable que celle du 15 août, je dirai que dans la soirée nos princes reçurent des nouvelles directes du Palais-Royal. M. le maréchal Maison eut connaissance de ce fait, mais les deux autres commissaires l'ignorèrent entièrement. Il viendra sans doute un temps, où, dans l'intérêt de la vérité historique, il sera permis de lever le voile qui couvre encore le drame de 1830.





---

# JOURNÉE

DE

## L'EMBARQUEMENT.

(16 AOUT.)

---

JE sortis de mon auberge le 16 au matin, avant six heures ; je trouvai déjà beaucoup de monde dans les rues, et, quoique ce fût un jour ouvrable, fort important pour les habitants de la campagne, les villageois avaient abandonné leurs travaux pour border le chemin par où la famille royale devait passer. Le visage de

ces braves gens respirait un air d'intérêt et même d'affliction, ils avaient conservé leurs habits du dimanche.

Je montai chez M. de Damas; je trouvai le duc de Bordeaux levé. Il venait de commencer sa prière lorsque j'ouvris la porte. Le pauvre enfant baillait, car il n'avait pas assez dormi. J'avais maintes fois assisté aux prières du prince aux Tuileries ou à Saint-Cloud, mais jamais je ne mis autant de ferveur à joindre mes vœux à ceux des personnes qui assistaient à ces pieux exercices: que mon âme était émue en voyant le jeune Henri priant Dieu pour la dernière fois sur le sol de sa patrie. La prière finissait lorsque un officier des gardes-du-corps vint annoncer au baron de Damas que le Roi désirait avoir auprès de lui le duc de Bordeaux pour qu'il assistât à la présentation du corps de la gendarmerie des chasses qui allait avoir lieu. M. de Damas prit par la main son

élève, et je le suivis avec M. de Maupas, M. Lavilatte et M. de Barande.

Le corps de la gendarmerie d'élite présentait à Valognes un effectif de cent soixante dix-sept gendarmes, quarante-trois sous-officiers et huit officiers; le colonel Dandré, le capitaine de Cromières, les lieutenants de Rancogne, de Maignant, d'Estremont, de la Garde, Bidon, Desperriers et l'adjudant Thierry; des hommes en congé, des détachements disséminés dans les résidences royales, étaient venus joindre à marche forcée. La gendarmerie d'élite, constamment chargée de l'arrière-garde pendant les marches, bivouaquait la nuit autour du quartier royal. Le Roi, voulant donner à ce corps un témoignage de satisfaction, ordonna au colonel Dandré de lui présenter non-seulement tous les officiers, mais encore tous les sous-officiers, dont la réunion forma, dans les appartements, un cercle

de soixante vieux militaires; leurs casques à haute crinière les faisaient encore paraître plus grands. Me trouvant derrière cette ligne courbe de colosses, je ne pus voir la scène aussi bien que je l'aurais désiré.

Le Roi, monsieur le Dauphin, madame la Dauphine, madame la Duchesse de Berry, le duc de Bordeaux se placèrent au milieu du cercle; il n'y manquait que *Mademoiselle*; il est vrai qu'il était un peu matin pour une personne de son âge. Le Roi leur dit : « J'ai voulu vous voir, mes amis, je suis reconnaissant de votre dévouement; vous avez accompli jusqu'à la fin et fidèlement un bien pénible service. » Ayant prononcé ces mots, le Roi daigna prendre la main de chacun de ses fidèles soldats sans en excepter un seul; tous pressèrent avec une vive émotion cette main royale, et beaucoup y déposèrent des larmes. L'un des sous-officiers qui paraissait le plus tou-

ché était le maréchal-des-logis Cleret, vétéran de l'empire; il assista aux adieux de Napoléon à Fontainebleau et suivit le grand homme à l'île d'Elbe. Sa fidélité à ses maîtres lui servait bien d'illustration ; quelles réflexions ne devait-il pas faire en lui-même en rapprochant les deux immenses événements dont le sort le rendait témoin oculaire ! dans sa retraite , Cleret pourra dire à ses enfants si les trônes sont fragiles.

Immédiatement après la réception de la gendarmerie d'élite, M. le duc de Bordeaux , son gouverneur et les personnes de sa suite rentrèrent dans l'appartement du jeune prince. A peine y étions-nous arrivés, que toute la famille royale vint s'y réunir; c'est dans ce moment que je pus à loisir considérer ces augustes personnages. Comme la veille, le Roi portait un frac bleu avec des boutons de métal et sans plaque ni rubans; un soin parfait régnait dans toute

sa mise et ce nouveau costume ; pour lui le costume de l'exil le rajeunissait d'une manière sensible. M. le Dauphin portait un frac noir avec un bout de ruban rouge ; il s'habillait fréquemment ainsi , surtout dans ses promenades avec madame la Dauphine. La robe de madame la duchesse de Berry était couleur nankin, faite en Amazone ; Son Altesseroyale l'avait choisie ainsi, sans doute pour monter à cheval si les circonstances le demandaient. Madame la Dauphine portait une robe soie et coton, couleur aventurine, avec un petit chapeau de couleur brune.

M. de Walsh a dit éloquemment dans son itinéraire de Cherbourg que le Roi avait un profond chagrin, mais non pas des remords ; j'ajouterai que la teinte du chagrin répandue sur le visage de l'auguste vieillard se trouvait effacée par un calme indéfinissable ; ce n'était pas cette assurance affectée au moyen de laquelle

les parvenus cherchent à déguiser leur désespoir, lorsque des revers viennent les atteindre au faite de la fortune. On voyait dans les yeux et dans tous les traits de Charles X une résignation que le langage humain ne peut rendre; l'homme n'était plus sur la terre, il était là-haut; le plaindre eût été l'outrager. La même expression respirait dans le visage de madame la Dauphine, mais d'un ton plus sévère, comme chez une personne plus façonnée au malheur.

Madame la duchesse de Berry différait de sa belle sœur par la vivacité de ses mouvements. On voyait que le désir d'affronter les périls la dévorait; au reste, je n'osais pas regarder ces deux femmes, *dont l'une laissait en France les cendres de son père et de sa mère; l'autre, les restes de son époux et le berceau de ses enfants* (1) :

---

(1) M. Walsch. *Itinéraire de Cherbourg.*

il me semblait que j'aurais lu quelque infortune dans chacun de leurs traits.

Le Roi et le Dauphin disaient au duc de Bordeaux : « Eh bien, es-tu bien décidé à ne pas être malade sur mer? — Vous verrez, bon papa, que je me tiendrai bien. Lavillatte m'a dit comment il fallait faire (1). » J'ai eu le bonheur de voir plusieurs fois à Valognes la famille royale, soit réunie, soit divisée; jamais je n'ai entendu sortir de la bouche des princes une parole qui sentît l'amertume, ou qui eût trait au duc d'Orléans : seulement, le dimanche, pendant que *Mademoiselle* déjeûnait chez son frère, en présence d'un très-petit nombre de personnes de l'intérieur, cette princesse, en entendant made-

---

(1) Hélas ! le pauvre enfant souffrit beaucoup en mer, malgré son énergie et les petits soins pris à l'avance ; heureusement que la traversée fut de courte durée.



moiselle Vachon raconter comment M. le duc de Chartres s'était conduit vis-à-vis madame la Dauphine, dit très-vivement : « C'est égal, c'est égal, je n'aime plus maintenant mon cousin de Chartres, je ne l'aime plus, disait-elle, » en frappant le parquet de son pied divin. Au reste, peut-être n'eût-elle pas prononcé ces mots en présence de ses augustes parents.

Quelques instants après, nous entendîmes passer dans la rue un détachement de gardes-de-chasses qui prenait la route de Cherbourg, où ils devaient précéder le cortège royal et occuper les avenues du port. L'heure du départ approchait; les princes nous quittèrent pour rentrer chacun chez eux, et veiller aux derniers préparatifs.

A peine la famille royale eût-elle quitté l'appartement du duc de Bordeaux, qu'une foule de gardes-du-corps se présenta : on venait de distribuer à chacun d'eux

un exemplaire de l'ordre du jour donné la veille par le Roi. Ces braves militaires accouraient pour obtenir du jeune prince la faveur de mettre sa signature sur cet ordre du jour. Le duc de Bordeaux se fit un plaisir de satisfaire leurs désirs. Il s'établit à la table que j'avais occupée toute la journée précédente ; il écrivit son nom et la date du jour dans le coin de chaque exemplaire qu'on lui présentait. Comme il tenait à ce que sa signature fût bien faite, il s'appliquait en sortant sa petite langue, comme font habituellement les enfants et même beaucoup de grandes personnes. M. de Barande et moi nous lui donnions de temps à autre des chiquenaudes sur la langue pour qu'il la rentrât. Je vis beaucoup de ces gardes-du-corps, surtout les plus jeunes, sanglotter pendant que le prince inscrivait son nom sur leur ordre du jour. La majeure partie d'entre eux ne put jouir de cette faveur, attendu que dans

plusieurs compagnies les détachements bivouaqués sur les promenades extérieures se trouvaient fort éloignés de l'hôtel du Menildot, et que l'ordre étant venu de monter à cheval, les escadrons se réunissaient : ils passèrent, quelque temps après, sous les fenêtres de l'appartement. Quelle cavalerie ! quelle charge n'aurait-elle pas fournie en rase campagne contre les ennemis de la France ! quels carrés n'aurait-elle pas enfoncés !

Vers les neuf heures du matin, M. de Lavillate, M. de Maupas et M. de Barbançois emmenèrent le duc de Bordeaux, et le conduisirent chez le Roi ; toute la famille royale devait en partir pour monter en voiture. M. de Damas dit aux deux sous-gouverneurs qu'il allait rester quelques minutes avec sa mère et son frère ; il me retint, ayant quelques derniers ordres à me donner. Je fus témoin des adieux qu'il fit à sa mère, et je pus me convaincre que

les hommes froids sont aussi chaleureux , aussi expansifs dans les moments solennels que les hommes bouillants. M. de Damas me conduisit dans cet arrière cabinet au fond duquel couchait le duc de Bordeaux ; il me remit un billet de cinq cents francs ; il m'indiqua l'emploi que je devais en faire à Paris ; c'était pour de bonnes œuvres : il se cachait de sa mère et de son frère, tant il mettait de pudeur dans ses bienfaits. Avec ses habitudes austères, M. de Damas ne cessait d'avoir des entrailles pour les malheureux. Quel homme ! Lorsque l'on entend prononcer son nom, il faut ôter son chapeau.

Enfin nous nous séparâmes ; il me serra dans ses bras avec une expression qui me fit venir les larmes.



Comme les dispositions étaient prises pour que le Roi, en arrivant à Cherbourg, s'embarquât sur-le-champ sans rester une minute à terre, il fallait que les adieux se fissent à Valognes; les princes employèrent ces derniers loisirs à recevoir les personnes intimes qui devaient les accompagner jusqu'à Cherbourg, sans cependant s'embarquer avec eux. Alors chacun se présenta individuellement; mais, comme l'empressement redoublait, il y eut encombrement dans les appartements, ce qui retarda le départ d'une heure environ. Je montai comme les autres, pour saisir un mot, un signe, un regard des princes, mais il me fut impossible de percer la foule; de désespoir je fus me poster sur

le perron , de manière à bien voir la scène ; plus le moment approchait , plus mon cœur battait avec violence : un long corridor formait le vestibule du rez-de-chaussée , éclairé par de hautes fenêtres donnant sur la cour , et deux grandes portes battantes s'ouvraient sur le perron , au pied duquel la voiture du Roi vint se placer. Quelle différence entre cette voiture et l'éblouissant équipage dans lequel un mois auparavant j'avais vu monter Charles X allant conduire la famille royale de Naples à l'Elisée-Bourbon ! Ce monarque , fier d'être le Roi de France , avait le noble orgueil de vouloir faire honneur à ses sujets ; aussi déployait-il dans les jours d'appareil une magnificence qui rappelait celle de Louis XIV , à la différence près qu'elle coûtait bien moins aux Français. Aucun prince de l'Europe n'avait des voitures et des attelages comparables à celui du Roi de France ; cet ap-

pareil de luxe avait disparu dans la tempête; la voiture du Roi, abîmée par la route, était l'ombre de ce qu'elle avait été; elle me fit l'effet d'un char funèbre. Les chevaux, jadis écumant d'impatience, avaient perdu leur brillante allure; aucun de ces élégants ornements, couleur de feu et d'azur, ne chargeaient ni leur tête, ni leur crinière; on aurait cru qu'ils comprenaient le triste office qu'ils allaient remplir en déposant le monarque sur les confins de la terre de France. Le cocher, revêtu d'habits bourgeois assez mal en ordre, la tête chargée d'un chapeau rond fort délabré, me parut dans une profonde affliction; il ressentait sans doute un vif chagrin de se *séparer d'aussi bons maîtres*. Trois autres voitures venaient à la file: celle de madame la Dauphine, celle de madame la duchesse de Berry et celle des enfants de France. Je n'aperçus point ces lourds fourgons pleins d'argent, dont

les journaux de l'époque parlèrent avec tant d'importance. Les gazetiers supposaient ce qui leur paraissait probable suivant les règles ordinaires : comment ne pas croire que des princes qui eurent à leur disposition pendant quinze ans la fortune de la France, n'emmenaient pas des chariots remplis d'or (1). Ils connaissaient mieux que personne cependant l'emploi que les Bourbons faisaient des millions de la liste civile ; ils savaient fort bien que la plus douce jouissance de nos princes

---

(1) J'ai entendu des hommes considérables, des hommes politiques, dire, au milieu des reproches amers qu'ils adressaient aux Bourbons. « Au reste, que peut-on attendre de gens qui n'ont pas eu l'esprit d'amasser dans quinze ans de règne, assez d'argent pour exister hors de France dans une grande opulence. » Il faut vivre au milieu d'un siècle aussi particulier que le nôtre pour ouïr des récriminations d'une pareille nature ; on n'adressera pas ces reproches à la famille Bonaparte : elle a eu beaucoup plus d'esprit.



fut de jeter leur argent aux pauvres , au peuple et aux artistes.

A côté du perron je vis plusieurs chevaux de selle tenus par des domestiques ; M. le maréchal Marmont en prit un gris, assez beau , il le monta. Le maréchal portait un uniforme sans broderie , sans plaque ; les plumes blanches de son chapeau seules le distinguaient ; il avait la figure légèrement altérée. Le bruit courait depuis la veille , que les gens réunis à Cherbourg avaient formé le projet de l'insulter , d'exercer contre lui des violences ; et sait-on jusqu'où peut se porter l'effervescence populaire ! Le Roi avait offert au maréchal une place dans une des trois voitures ; le duc de Raguse refusa , quoiqu'il comprît fort bien le danger de sa position. Quelques instants après , j'entendis descendre le triste cortège , je rentrai dans le corridor et j'aperçus le Roi : il venait de trouver au pied du

grand escalier M. Dumenildot, le propriétaire de l'hôtel. « Ha, monsieur, lui-disait-il, je vous cherche depuis si longtemps! » Il lui adressa des remerciements pour l'hospitalité qu'il en avait reçue; j'étais trop éloigné pour entendre ses paroles. M. du Menildot (1) recevait ces remerciements avec une vive émotion; le Roi lui serrait affectueusement les deux mains.

Le Roi et sa famille parurent enfin sur le perron; je me blottis dans l'angle de la porte, bien décidé à ne point quitter cette place, de sorte que je touchais le Roi; il s'arrêta au moins un quart d'heure devant sa voiture avant d'y monter, afin de recevoir ses derniers hommages. La cour de l'hôtel était comble de spectateurs; les fenêtres, les toits refluait de personnes de tout âge et de tout sexe; la grille, obs-

---

(1) M. du Menildot me parut être un homme de quarante et quelques années.

truée par des masses de villageois, ne pouvait s'ouvrir ; le Roi avait pris l'attitude d'une personne qui va faire une allocution, mais il ne prononça pas un mot ; il contemplait tous ces fidèles qui le dévoraient des yeux ; il semblait dire : Français, moi et les miens, nous avons fait tous nos efforts pour vous rendre heureux, je souhaite qu'un autre s'acquitte de cette tâche mieux que moi.

Une émotion extraordinaire que je n'avais jamais ressentie s'empara de mes sens ; je saisis brusquement la main du monarque (1) et la baisai avec transport ; au même instant une foule de personnes

(1) Cette main royale que je venais d'embrasser avec transport ne s'était jamais ouverte pour répandre des grâces sur ma personne ; elle ne m'en était pas moins chère. Certes, les princes seraient bien malheureux si on ne les aimait qu'en raison des bienfaits directs qu'on en reçoit. On doit révéler le Roi comme père de la patrie.

s'élançèrent sur le perron pour presser toutes ces mains augustes ; il y eut confusion. La famille royale se trouvait enveloppée de manière à ne pouvoir bouger ; les princes et les princesses étaient aussi émus que nous. Je considérai le noble visage de madame la Dauphine, et je vis rouler de grosses larmes dans ces yeux qui en avaient déjà tant versé.

Malgré la présence d'un millier de spectateurs, il regnait dans ce moment solennel un silence profond ; mais ce silence était brûlant, les sanglots parlaient assez : je suis sûr que si une seule voix eût crié *Vive le Roi!* il en eût résulté une explosion épouvantable, d'acclamations dont Valognes n'aurait jamais vu un second exemple : mais l'instinct français, cet instinct si délicat fit comprendre que de telles manifestations n'auraient servi qu'à rendre plus difficile la position de la famille royale, en four-

nissant aux gens exaltés de Cherbourg un prétexte de plus aux outrages qu'ils lui préparaient.

La voiture du Roi se mit en mouvement, et fut suivie de celles des princes. Il fallut du temps pour écarter la masse compacte des villageois qui bouchait la porte de l'hôtel. M. de Damas me fit de sa voiture un signe d'adieu en passant devant le perron : j'en éprouvai un serrement de cœur bien pénible.

Le cortège sortit de Valognes assez lentement (dix heures du matin), toute la population de cette bonne ville se trouva sur son passage. Les gardes-du-corps marchaient par quatre ; la voiture du Roi, dans laquelle étaient montés M. le Dauphin et M. le duc de Bordeaux, se trouvait placée entre deux sections : M. le duc de Luxembourg, M. le prince de Croï, un lieutenant des gardes, et M. le colonel Dandré gardaient les portières. Les compagnies des

gardes-du-corps marchant suivant le numéro d'ordre, celle de Croi tenait la tête de la colonne et celle de Luxembourg formait la gauche. Un détachement de gendarmes d'élite éclairait la route, et le reste des deux escadrons faisait l'arrière garde. J'ai déjà dit, je crois, que le colonel Daudré avait envoyé dans la nuit un détachement pour occuper les avenues du port. Les deux voitures des commissaires, conduites par la poste, ne marchaient jamais dans la colonne, ordinairement elles la précédaient, escortées par trois gendarmes d'élite placés sur le siège. Depuis Saint-Lo, M. de la Pommeraye, député de Caen, s'était joint aux trois commissaires venus de Paris. Le maréchal Marmont se tenait au milieu d'un groupe d'officiers supérieurs de toutes armes.

Aucun incident remarquable n'eut lieu dans le trajet de Valognes à Cherbourg : les villageois, accourus de l'intérieur des

terres, bordaient la route, et ôtaient leur chapeau fort respectueusement en apercevant les voitures de la famille royale. La pensée qui occupait le plus les habitants de Cherbourg, en songeant au spectacle que l'embarquement du Roi allait leur offrir, c'était de voir bien distinctement le visage du duc de Bordeaux. En voici le motif :

Ces étrangers, ces reptiles Anglais, dont l'affluence considérable surprenait les bourgeois de cette ville, avaient pris pour principal texte des diatribes infernales qu'ils vomissaient contre les Bourbons, la prétendue bâtardise du duc de Bordeaux. Ils donnaient à cet égard des détails dont la perfidie ébranlait quelques esprits, et surprenait même ceux qui n'y ajoutaient pas foi; de sorte que chacun désirait s'assurer de ses propres yeux jusqu'à quel point les traits de l'enfant démentaient ces atroces calomnies. Le matin même de ce

lundi , avant l'arrivée du cortège , les cafés retentissaient du cri de cette phrase : *dans quelques heures nous allons voir le petit bâtard*. On aurait pu leur répondre ce joli mot : *Sans doute c'est un bâtard , car il est l'enfant de tout le monde*. L'honneur de ce mot charmant appartient à madame de Ladevèze (1), l'une des femmes les plus agréables et les plus spirituelles de toute la Provence.

La tête de la colonne des gardes-du-corps entra dans Cherbourg vers une heure après-midi ; elle côtoya le quai , qui est fort long. Il faut près de trois quarts d'heure pour aller de la barrière de la ville au port en suivant la mer ; on laisse la cité sur la

---

(1) Madame la comtesse de Ladevèze , veuve d'un capitaine de vaisseau , a eu sa part des faveurs du juste-milieu ; on a fait chez elle , dans sa maison de campagne de la Busine , une visite domiciliaire fort sévère et sans résultats.



gauche. Pendant ce trajet, la foule qui bordait le chemin ne fit aucune démonstration hostile : la garde nationale avait suppléé aux habits d'uniforme dont elle manquait par un grand luxe de rubans tricolores. On entendit quelques cris fort isolés de *à bas la cocarde blanche*. De loin en loin se trouvaient rangés en bataille des détachements du 64<sup>e</sup> de ligne (commandé par M. Saint-Aubanet) ; les soldats présentèrent les armes lorsque les princes passèrent : c'étaient les premiers honneurs militaires rendus par la troupe de ligne depuis Rambouillet. Les officiers du 64<sup>e</sup> baissèrent leur épée en mettant la pointe à terre (signe de deuil).

Les habitants de Cherbourg se pressaient sur le passage de la famille royale ; chacun cherchait surtout à voir le duc de Bordeaux, par le motif ci-dessus indiqué. Certes, si l'on avait arrangé les choses avec intention, l'épreuve n'eût pas été

plus complète. Les deux enfants de France occupaient leur place dans la voiture du Roi, et ils se tenaient à la portière pour satisfaire une curiosité bien naturelle à leur âge. Ces deux petites têtes, placées à côté l'une de l'autre, comme dans un cadre, offraient une ressemblance remarquable par la coupe du visage, le teint de la peau et l'ensemble des traits. Cette identité frappa singulièrement les habitants de Cherbourg; j'en ai vu quelques-uns, depuis cette époque, qui me dirent : « Cette particularité due au simple hasard fit un effet prodigieux sur notre population. »



En se rendant au port, le cortège fut obligé de passer à cinquante pas d'un petit obélisque élevé en mémoire du débar-

quement du duc de Berry à Cherbourg en 1814. Plus les voitures approchaient du port militaire, plus les groupes grossissaient; il s'y faisait sentir de l'agitation; Enfin, arrivées à la grille de fer qui sépare la ville du port militaire, elles y trouvèrent réunie les populations mutinées que la gendarmerie d'élite contenait avec beaucoup de peine; cependant on parvint à franchir sans accident la grille que l'on referma aussitôt; alors le mouvement devint plus violent; cette foule d'hommes arrivés à Cherbourg, on ne sait comment, tous étrangers à la ville et même à la Normandie, redoublèrent de fureur, faisant des démonstrations pour forcer la barrière qu'on leur opposait; mais une compagnie de grenadiers du 64<sup>e</sup> arriva au pas de charge, repoussa très-vigoureusement tous les mutins, et se plaça en avant de la grille.

Les quatre compagnies des gardes-du-

corps se rangèrent en bataille, faisant face à la mer. Les voitures s'arrêtèrent devant un petit pont couvert d'étoffe bleue : les princes descendirent. Le roi s'avança vers le petit pont; il se retourna avant de le passer, fit un salut très-froid à MM. de Schonen, Odillon Barrot et La Pommeraye; mais il invita le maréchal Maison à le suivre. Le roi entra dans le paquebot *Great-Britain*: le Dauphin le suivit, tenant par la main le duc de Bordeaux. Madame de Gontau, fort souffrante, conduisait *Mademoiselle*; madame la duchesse de Berry s'appuyait sur le bras de M. de Charette, et madame la Dauphine sur celui de M. de Larochejaquelin. C'est dans le malheur que les Vendéens retrouvent leur rang de bataille! elles furent suivies de M. de Luxembourg, capitaine des gardes, qui s'embarquait avec les princes, de M. de Damas, du duc de Raguse, des sous-gouverneurs et du précepteur du

jeune prince. Le second paquebot, nommé *Charles-Carrol*, reçut à son tour les autres personnes de la suite du roi, comme M. le duc Armand de Polignac, M. Ogherthy, madame de Bouillé et M. Alfred de Damas.

Aussitôt que le Roi fut entré dans le paquebot, il conduisit le maréchal Maison dans sa cabine et lui parla en particulier pendant plus d'une demi-heure; le moment vint où il fallut congédier les personnes qui ne s'embarquaient point. En remontant sur la jetée, M. le maréchal Maison dit à haute voix à ses collègues et aux officiers généraux qui revenaient avec lui: « Quel beau caractère qu'a cet homme là ( en parlant du roi ); il n'est pas possible d'être meilleur et plus digne. »

Au bout d'une heure, le vaisseau ayant déployé ses voiles, appareilla et sortit du port, remorqué par un bateau à vapeur, vers deux heures et demie du soir.

Les gardes-du-corps restèrent constamment l'arme au point; ils sortirent du port par pelotons, et, lorsqu'ils eurent passé la grille, ils rompirent par quatre pour regagner le chemin de Valognes; la multitude, que les gendarmes d'élite et les grenadiers du 64<sup>e</sup> avaient coptenue, s'en vengea en poussant les plus horribles vociférations contre les gardes-du-corps, qui y répondirent par le calme le plus impassible. Les gendarmes d'élite furent ceux que l'on poursuivait le plus long-temps, puisqu'ils formaient l'arrière-garde; on les harcela chaudement.

Les gardes-du-corps couchèrent le même jour dans la ville de Valognes, qu'ils avaient quittée le matin; ils en repartirent le lendemain pour Saint-Lô, où ils devaient être licenciés d'après les ordres du nouveau gouvernement. Ils y arrivèrent le 18 : MM. les commissaires, qui avaient été témoins de la conduite admirable te-

nue constamment par le corps durant sa pénible mission, voulurent lui en témoigner leur satisfaction ; en conséquence, ils publièrent l'ordre du jour suivant.

#### ORDRE DU JOUR.

« MM. les commissaires délégués pour  
 » accompagner le Roi CHARLES X et sa  
 » famille jusqu'à Cherbourg, éprouvent le  
 » besoin, au moment où leur mission  
 » vient de se terminer, de rendre témoi-  
 » gnage de la conduite loyale et honorable  
 » que MM. les gardes-du-corps ont tenue  
 » dans cette grave circonstance. Appelés  
 » à remplir un devoir d'honneur et de fi-  
 » délité, ils ont su parfaitement concilier  
 » les exigences de ce devoir avec le res-  
 » pect dû au gouvernement établi. MM. les  
 » commissaires se plaisent à déclarer que

» c'est à ce sentiment de réserve et de con-  
 » venance qu'ils doivent en grande partie  
 » d'avoir heureusement accompli une  
 » mission dont l'issue importait tant à  
 » l'honneur de la France.

» Fait à Saint-Lô, le 18 août 1830. »

*Signé*, le maréchal marquis MAISON,  
 DE SCHONEN, ODILLON-BARROT.

Malgré ces témoignages éclatants, les  
 gardes-du-corps furent traités par les habi-  
 tants de Saint-Lô avec une froideur encore  
 plus marquée qu'à leur premier passage ;  
 mais un malheur public arrivé sur ces en-  
 trefaites, leur fournit l'occasion de se venger  
 noblement de ces rigueurs. Le 22 août, à  
 neuf heures du soir, le feu éclata dans un  
 quartier éloigné. « Deux cents gardes-du-  
 » corps et leurs officiers se précipitent sur  
 » les lieux. Pendant deux heures on les vit  
 » rivaliser avec les plus audacieux parmi  
 » les habitants et les militaires du 12<sup>e</sup> ré-



» giment d'infanterie de ligne. Dix gardes  
 » sont blessés par la chute des poutres et  
 » des toits enflammés; enfin on arrête l'in-  
 » cendie, et trois maisons seulement ont  
 » été la proie des flammes.

» A l'appel du lendemain, portant sur  
 » leurs vêtements les traces de leurs travaux  
 » de la nuit, une souscription est propo-  
 » sée spontanément en faveur des incen-  
 » diés; on recueille 2,070 francs: tous  
 » donnent pour plusieurs; c'était le de-  
 » nier de la veuve.... Mais un cœur géné-  
 » reux ne calcule pas. Les autorités s'em-  
 » pressèrent de le témoigner par l'ordre  
 » du jour suivant » (1). (Voir les pièces  
 justificatives.)

(1) *Relation du voyage à Charbourg par un garde  
 du corps, pag. 55.*

Cette brochure très-bien faite est attribuée, dans  
 le monde fidèle, à M. Des Naylies, lieutenant de la  
 compagnie de Noailles.

Les sept escadrons de gardes-du-corps présentaient, en y comprenant les officiers et maréchaux-des-logis, un effectif de huit cents et quelques hommes à cheval. Cent cavaliers d'équipage avaient suivi, montés également; mais comme le nombre se trouvait insuffisant pour soigner tous les chevaux, la plupart des gardes et des maréchaux-des-logis pensèrent les leurs. Deux cent cinquante gardes ou officiers se trouvaient absents, soit pour cause de maladie, soit par congé.

M. le général Cressot, aide-major de la garde, qui avait accompagné le Roi jusqu'à Cherbourg, reçut du ministre de la guerre l'ordre de procéder au licenciement, en s'adjoignant M. Weyler de Naras. L'opération se fit le plus honorablement du monde.

Les gendarmes d'élite ne furent point licenciés à Saint-Lô; ils arrivèrent à Versailles en corps, officiers et soldats, n'ayant

cessé de se faire admirer sur toute la route par leur admirable discipline : ils furent ensuite licenciés à Paris.

Les gardes-du-corps reçurent individuellement des feuilles de route pour rentrer dans leurs foyers et y attendre la destination de leur grade : aucun d'eux ne donna matière à la moindre plainte. Ce corps avait été fort jaloué depuis sa création, comme tous les corps privilégiés ; mais il montra qu'il était digne de ses privilèges, et que, s'il jouissait de celui de garder, plus particulièrement que les autres corps, la personne du Roi, il avait su remplir ce devoir jusqu'à ce que la terre de France eût manqué sous les pas du monarque. Au reste, l'estime publique l'en a bien payé.

Parmi les vertus plus ou moins réelles dont les flatteurs de la nation française lui font honneur, il en est une qu'elle possède au suprême degré, c'est le sen-

timent du beau; il est rare qu'une action généreuse, même en politique, ne soit appréciée à sa juste valeur. Avant la révolution de 1830, l'on ne parlait des gardes-du-corps qu'avec colère, en employant des expressions injurieuses; aujourd'hui, on ne prononce leur nom qu'avec respect, même parmi les dernières classes de la société, dont le langage est la véritable expression des masses. Les gardes-du-corps ont obtenu un suffrage qui seul les valait tous, celui du maréchal Gérard. Voici en quelle circonstance :

Le ministère du Roi Charles X avait laissé partir imprudemment, soit en congé, soit pour les eaux, une quantité d'officiers de gardes-du-corps, de gardes, d'officiers de la garde et de maréchaux-des-logis, ce qui prouve, je le répète, que le Roi et ses ministres n'avaient jamais considéré le coup d'état de juillet

comme une violation de la constitution ; parmi les officiers des gardes-du-corps en permission pour aller aux eaux se trouvait M. le baron de Jassaud , lieutenant-major de la compagnie de Croï , à la formation de laquelle il avait concouru puissamment : c'était un de ces officiers dont les talents supérieurs en tous genres jettent de l'éclat sur le corps auquel ils appartiennent ; les eaux de Barèges lui furent ordonnées pour le rétablissement de sa santé ; il apprit aux pieds des Pyrénées les événements de Paris. Il partit sur-le-champ ; mais , arrêté par des obstacles de force majeure , que sa qualité d'officier des gardes-du-corps lui suscitait à chaque pas , il arriva dans la capitale lorsque la famille royale mettait le pied sur le paquebot américain ; il s'y rencontra avec un grand nombre d'autres officiers des gardes-du-corps accourus de différents points , et comme lui

isolés et sans direction (1). Il ne trouva qu'un seul moyen de se consoler de sa disgrâce, moyen digne d'un vieux soldat, ce fut de se vouer à la défense des intérêts de ses compagnons d'armes, dont la conduite, qui n'était pas encore ni bien connue, ni bien appréciée, se trouvait alors l'objet des attaques les plus furibondes; il demanda au ministère de la guerre d'être chargé, en sa qualité de lieutenant-major, du soin de suivre l'opération du licenciement, ce qui lui fut accordé; il débattit avec chaleur les intérêts des gardes de tous les grades, pour assurer l'existence militaire de chacun d'eux. Il fut appuyé, dans ses demandes, par les capitaines des compagnies. M. Wey-

---

(1) Parmi eux se trouvaient M. le vicomte de Pontac, M. de Nadaillac, M. de Lur Saluce, M. de Berthier, tous désespérés au dernier point d'avoir manqué le voyage de Cherbourg.

ler de Navas le seconda pour les objets relatifs à l'administration. Quelques jours après, le maréchal Gérard le fit appeler afin de vider avec lui quelques difficultés élevées au sujet de la fixation des grades ; M. de Jassaud se rendit chez le maréchal, en frac noir. M. le maréchal le reçut dans un salon où se trouvaient réunis cent officiers - généraux ou supérieurs. En l'apercevant, M. le comte Gérard lui dit d'une voix élevée : « M. de Jassaud, je suis charmé de trouver l'occasion de pouvoir manifester publiquement l'estime particulière que les gardes-du-corps m'ont inspirée par leur *fidélité*, leur tenue, dans des circonstances graves, et leur admirable discipline. » Ces paroles sont consolantes ; elles font espérer que si les destinées de notre pauvre pays devenaient encore plus amères, tous les hommes généreux formeraient faisceau pour sauver la patrie.



M. de Damas m'avait demandé d'accompagner madame sa mère jusqu'à Paris. On conçoit que je reçus comme une faveur une semblable mission. Nous partîmes en poste dans la calèche de madame de Damas le 16 au soir; nous rencontrâmes sur notre route tous les habitants des campagnes profondément émus du spectacle que leur avait offert tant de grandeurs déchues. A notre arrivée à Carentan, nous trouvâmes devant la poste M. le commandant de Busselot, qui, avec son ton sévère, m'annonça qu'on ne pouvait donner de chevaux avant le passage des commissaires qui allaient revenir de Cherbourg. Je suis, me dit-il, responsable de l'exécution de cet ordre. — Cer-



tes, Monsieur, je n'insisterais point si j'étais seul, mais j'ai l'honneur d'accompagner madame la baronne de Damas. — Est-ce la femme de l'ancien ministre de la guerre, aujourd'hui gouverneur de notre duc de Bordeaux? — C'est madame sa mère, répondis-je. — Ceci est différent; on ne peut rien refuser à la mère d'un homme comme M. de Damas.

Nous eûmes donc des chevaux; le petit retard éprouvé à Carentan fut le plus léger désagrément de notre voyage; nous traversâmes toutes les villes et les bourgs de la Normandie dans le plus grand émoi; on parlait de M. de Polignac, on assurait qu'il voyageait dans la province en calèche avec une dame (madame Lepeletier Saint-Fargeau) et des domestiques: bientôt notre voiture fixa l'attention de tous les habitants, puisqu'il s'y trouvait une dame, un homme et des domestiques; on nous arrêtait à chaque relai, on nous

examinait avec beaucoup de soin. A Lizeux les choses devinrent très-sérieuses; nous arrivâmes dans cette ville vers onze heures du soir; les gardes nationaux entourèrent la calèche, en nous présentant le bout de leurs bayonnettes; ils me firent descendre dans le corps de garde; je leur dis : « Je connais le motif de votre sévérité; mais examinez-moi bien et vous verrez que mon visage et toute ma personne sont l'antithèse de l'infortuné que vous cherchez.

Mes paroles et mon assurance convainquirent les gardes nationaux; on nous laissa partir. Madame de Damas n'était pas très-rassurée; elle voulait que nous soupions dans les auberges, et copieusement, quand même nous n'avions pas faim; rendez-moi le service de manger, me disait-elle, car, sans cela, les aubergistes iront nous dénoncer comme des gens suspects. »

J'ai remarqué que la haute noblesse a conservé un reste de l'effroi que la révolution de 1789 lui a si justement inspiré; à la moindre commotion politique, elle croit voir promener des têtes portées sur des piques; les massacres de septembre et les assassinats juridiques de Fouquier Tainville se représentent sans cesse à son imagination alarmée. Que la noblesse se rassure; il est incontestable que les mœurs politiques se sont radoucies; la dépravation a remplacé la férocité. En 93 le sang coulait dans les rues, maintenant c'est autre chose qui tache, mais ne tue point; quelles observations curieuses ne peut-on pas faire sur ces deux époques différentes! Dans les mêmes journées où l'on promenait la tête de madame de Lamballe, où l'on dévorait son cœur, tous les théâtres jouaient des pastorales, *Blaise et Babet*, *Pamèla*, *la piété filiale*, *le Devin du village*; aujourd'hui où l'horreur du sang

est générale surtout en politique, la scène n'est occupée que par des cadavres, des gibets et des assassins.

Nous arrivâmes enfin à Paris, et j'eus le bonheur de déposer madame de Damas à son hôtel, sans qu'il lui fût arrivé le moindre accident. J'étais curieux de voir M. le duc d'Orléans sous la livrée royale ; je ne l'avais pas aperçu depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1830, où il vint à Saint-Cloud rendre visite au duc de Bordeaux. Ayant traversé le jardin des Tuileries huit jours après mon arrivée à Paris, je suivais le pont Royal en compagnie de M. le général Peccadeuc, qui a été si maltraité par le nouveau gouvernement à cause de ses opinions. Au même instant parut au bout du pont, Louis-Philippe, venant du Champ-de-Mars avec son escorte. Ce prince rendait tous les saluts, et, comme il était en calèche découverte, et que des embarras de voiture retardaient sa marche, je pus le contempler à mon aise.

Son visage me parut maigri. Déjà les soucis du trône altéraient tous ses traits, et lorsqu'il se découvrit pour saluer quelques personnes qui criaient *vive le Roi*, je distinguai sur son front une raie violette très-marquée, produite sans doute par un chapeau neuf trop étroit. A cette vue, je songeai bien involontairement à *la couronne de fer rouge* de M. de Sémonville. Vers le quai Voltaire, je rencontrai M. de Saint-Belin, colonel du 3<sup>e</sup> de cuirassiers, le régiment du duc de Bordeaux, dont le jeune prince portait l'uniforme dans les jours de réception. Je connaissais la belle conduite que M. de Saint-Belin avait tenue à Lille lors des événements; je l'en félicitai et lui demandai avec empressement si M\*\*, lieutenant dans son régiment, avait fait preuve de bonne volonté. Il me répondit que M\*\* s'était conduit admirablement: ceci me causa une joie infi-

nie. Je cède au désir de publier le trait suivant :

La dernière fois que je travaillai avec M. de Damas, à Saint-Cloud, le vendredi 23 juillet, je trouvai, en dépouillant les dépêches particulières du duc de Bordeaux, une lettre fort curieuse adressée au prince par un lieutenant du 3<sup>e</sup> de cuirassiers, en garnison à Lille. Cet officier exposait qu'il avait eu le malheur de perdre son cheval, tombé mort entre ses jambes dans une grande manœuvre : privé de fortune, et ne pouvant remplacer son cheval, il suppliait *son colonel* de l'aider en cette circonstance. La lettre était écrite avec élégance et une sorte de dignité. Elle frappa M. de Damas, qui m'ordonna d'aller chercher dans la grande salle son élève occupé à dessiner. Le duc de Bordeaux voulut bien me suivre, accompagné de M. de Lavillate, *son inséparable*. M. de Damas montra au prince la lettre du lieu-

tenant de cuirassiers, et lui demanda ce qu'il voulait faire. Son élève répondit aussitôt avec sa vivacité accoutumée : « Ce que je veux faire, eh bien, je veux lui envoyer un cheval. » Son gouverneur lui fit observer qu'un cheval ne s'envoyait pas comme une lettre mise à la poste. « Jg crois, dit-il, qu'il yaudrait mieux faire présent à cet officier de la somme nécessaire pour acheter un cheval dans le pays. — Bien volontiers ; — Mazas va exécuter vos ordres au même instant. » M. de Damas expliqua en peu de mots au jeune prince comment se faisaient les envois d'argent. Ces détails intéressaient extrêmement l'enfant. Je me rendis aussitôt au trésor, je pris un bon de 700 francs, et l'expédiai à Lille. Au bout de quarante-huit heures, le lieutenant de cuirassiers se trouva en position de remplacer le cheval perdu ; son colonel ne lui avait pas failli.

La dernière quinzaine de ce fatal mois

de juillet fut remarquable par une foule de particularités fort curieuses. Le 20 juillet 1830, M. de Damas reçut une lettre d'un capitaine de voltigeurs du 5<sup>e</sup> de ligne qu'il connaissait depuis le combat de Liers, dans lequel cet officier s'était battu toute la journée sous les yeux de son général qui en conçut pour lui une profonde estime ; ce capitaine annonçait, avec désespoir à M. de Damas qu'il venait de perdre au jeu tout ce qu'il possédait, qu'il se regardait comme deshonoré, si quelque homme généreux ne venait à son secours ; il implorait l'assistance du baron en des termes fort pressants : il fixait à 900 francs la somme dont il avait rigoureusement besoin. M. de Damas me donna ordre de faire appeler cet officier chez moi, et de lui remettre de sa part les 900 francs : je remplis ses intentions. Deux jours après, je lis dans un journal qu'un capitaine du 5<sup>e</sup> de ligne s'est brûlé la cer-



velle ; je cours aussitôt au quartier de la rue..... et j'y apprends que le suicidé est ce capitaine ; le malheureux ! que n'attendait-il quelques jours, il aurait pu mourir avec gloire et se faire tuer en défendant son drapeau.

Le lendemain je racontai à M. de Damas cette triste aventure : Ah ! que je suis heureux, me dit-il , d'avoir donné les 500 francs à ce capitaine ; si j'avais agi autrement, j'aurais cru que mon refus avait causé sa mort , et je ne m'enserais jamais consolé.

Aussitôt mon retour à Paris , j'allai reprendre les fonctions bien modestes que j'occupais à la bibliothèque de l'arsenal ; j'espérais que mon obscurité me garantirait de la foudre, j'en fus bientôt dissuadé ; l'on agita la question du serment ; elle fut soulevée par les doctrinaires et soutenue par eux à la chambre des députés. Ce n'est pas le spectacle le moins curieux

de notre siècle que de voir des hommes qui se firent gloire de ne tenir aucun serment, contraindre les autres à en prêter un nouveau. Ce fut une perfidie, un guet-à-pens dressé contre tous les honnêtes gens..... je regarde l'affaire du serment comme une des fautes capitales du gouvernement de Louis Philippe, comme celle qui a le plus aliéné de cœurs, sans lui procurer un ami de plus. Le français, placé entre l'honneur et la faim, qui a cédé à l'impérieuse nécessité, doit en garder un profond ressentiment contre ceux qui l'y ont obligé; le français qui a eu le courage de résister, soit que sa fortune le rendit plus indépendant, ou que son âme fût plus fortement trempée, se montrera fier de sa victoire, se mettant ainsi dans le cas de ne jamais revenir sur ses pas. Le gouvernement de Louis Philippe ne pourra compter ni sur les hommes dont on a violenté la conscience,

ni ceux qui ont eu assez d'énergie pour résister à ses injonctions. Napoléon, devenu empereur, demandait-il un serment de fidélité lorsqu'il créait M. de Ségur grand-maître des cérémonies, lorsqu'il nommait aux emplois de ministre, de préfet, de conseillers, des émigrés de Coblenz?

Enfin cette loi du serment, l'œuvre des doctrinaires, soutenue avec chaleur par leurs amis, fut adoptée, après avoir été combattue avec talent par les hommes les plus opposés en opinion politique. Ses conséquences vinrent m'atteindre jusque dans ma position infime. On me présenta la formule du serment; en refusant d'y apposer ma signature, je me privais de l'emploi qui composait toute l'existence de ma famille; cependant j'eus le courage de dire: *Non*; j'eusse été un misérable; si, tout imprégné encore des touchantes sensations éprouvées à Volognes, j'avais trahi mes véritables sentimens pour un peu d'ar-

gent ; Louis-Philippe lui même, saisi d'indignation, eût repoussé mes hommages. En 1815, Napoléon donna la croix de la Légion d'Honneur au seul garde national à cheval, qui ne craignit pas de rester auprès du comte d'Artois en sortant de Lyon, après la défection de toute l'armée.

Douze heures après mon refus, je fus destitué ; mais, comme dans les moindres choses humaines il entre toujours un grain de bizarrerie, il fallut que ma destitution fût signée par M. Guizot, mon ancien camarade de Gand. M. Guizot me brisait pour n'avoir pas voulu faire à l'égard de Louis Philippe ce qu'il avait fait de si bon cœur deux fois pour Louis XVIII et sa famille.

Que j'eusse été destitué par M. Odillon Barrot, ou par M. Mauguin, ou par M. Eusèbe Salverte, c'était régulier ; j'aurais murmuré contre la fortune sans me plaindre de l'auteur de ma disgrâce ; mais re-

cevoir ce coup terrible d'un ancien camarade d'émigration, j'avoue que j'en ressentais un vif déplaisir.

En 1815, *Monsieur, comte d'Artois*, logeait à Gand dans un hôtel situé sur la principale place de cette ville : des allées d'arbres magnifiques en faisaient une charmante promenade, qui devint le lieu du rendez-vous de tous les émigrants. Je vis promener bien souvent sur cette place M. Bertin de Vaux avec M. de Châteaubriand. M. Guizot y venait également chaque jour, et, quoique je n'eusse pas l'honneur d'être connu de lui, je l'abordai comme une vieille connaissance. Cependant nous n'étions pas du même état, il portait le frac et moi l'uniforme d'officier de chasseurs. Les Français sont communicatifs dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, de sorte que tous les matins nous nous retrouvions avec plaisir sur cette place de Gand, comme de

vieux rentiers vont au-devant les uns des autres, au Luxembourg ou à la Petite-Provence. M. Guizot parlait fort bien, je l'écoutais comme un oracle. J'étais alors un pauvre malheureux, qui, la tête tournée par l'étude de l'histoire de France, avais imaginé d'imiter les preux de Charles VII, qui préféraient suivre le *roi de Bourges* dans quelque bourgade du Languedoc, que de courir à Paris recevoir les faveurs de Henri VI, *roi de France et d'Angleterre*.

Nous nous promenions sentimentalement, M. Guizot et moi, sur cette belle place de Gand. Quelquefois M. Guizot s'arrêtait et me disait, en me montrant l'hôtel où logeait *Monsieur*, « Je viens uniquement dans l'espérance d'apercevoir un instant ce bon prince, ce vrai chevalier, ce modèle de l'honneur. Ah! les Français ne mériteront jamais le bonheur d'avoir un roi comme lui. (Je ne sais pas trop si M. Guizot ne pleurait pas en prononçant

ces mots, tant il me paraissait ému.) Oui, ajoutait-il, les Français sont de grands coupables; il faut les rendre heureux malgré eux, et pour cela il est nécessaire de les museler, et l'on n'y parviendra qu'au moyen des cours prévôtales. » Je n'avais jamais entendu parler de cours prévôtales dans mon régiment; je priai instamment M. Guizot de m'éclairer à cet égard, et M. Guizot eut l'amabilité de m'apprendre fort en détail comment il entendait les cours prévôtales, dont il me démontra l'excellence. Comme j'étais militaire, je trouvai, ma foi, ce moyen de gouverner tout aussi bon qu'un autre.

Qui m'aurait dit que quinze ans après, moi, devenu homme de bibliothèque, d'officier de chasseurs, je serais destitué par M. Guizot, devenu ministre de l'intérieur de Louis-Philippe d'Orléans, et que je fusse destitué par lui pour avoir voulu rester fidèle à ce comte d'Artois, devant

lequel j'avais vu M. Guizot en adoration contemplative ?

Indépendant par infortune , je songeai à conduire dans le Midi ma femme, dont la santé extrêmement délabrée à la suite des secousses qu'elle avait essuyées dans les trois jours de la grande semaine , ne pouvait se rétablir que dans un climat plus pur et plus chaud que celui de Paris; nous prîmes la route de Lyon ; j'étais curieux de voir par mes propres yeux l'effet que le retentissement des événements de juillet produisait dans les provinces ; je trouvai de la joie parmi les populations des pays arrosés par la Seine et l'Yonne ; l'influence de Paris s'y faisait sentir ; mais plus je m'éloignai de la capitale , plus ces sentiments s'attiédissaient ; les villes manufacturières montraient une satisfaction dont je ne comprenais pas bien la vivacité. Les habitants des contrées, livrées entièrement aux occupations agricoles,



paraissaient moins enthousiasmés et laissaient voir beaucoup d'inquiétude pour l'avenir. Enfin, nous arrivâmes à Lyon : la gêne s'y faisait déjà sentir ; les commandes avaient cessé ; mais la réorganisation de la garde nationale, les fréquentes revues qu'on en passait, l'ardeur que les bourgeois mettaient à se rendre aux exercices, entretenaient un mouvement, une agitation qui masquait admirablement la véritable situation des affaires. Je fus prié à dîner par une maison tenant le premier rang dans le commerce. Je trouvai au nombre des convives plusieurs manufacturiers qui nous arrivèrent avec leurs uniformes de gardes nationales et les épaulettes d'officier supérieur ; une satisfaction martiale animait tous leurs regards ; ces trois ou quatre chefs de fabrique se mirent à tenir des discours dont l'étrangeté me surprit au dernier point ; maintenant, disaient-ils, avec un air de

triomphe, nous allons être les maîtres ; nous ne recevrons plus la loi de nos ouvriers ; les ministres de l'intérieur ne viendront plus se mêler de nos tarifs et nous obliger à élever les prix ou à les maintenir lorsque nous voudrons les descendre ; ces Bourbons étaient d'un despotisme qui méritait un châtement. » — Ils se frottaient les mains, avalaient des rasades pour célébrer les conséquences de la révolution de juillet, assurant que, grâce à la liberté de tarif dont les chefs de fabrique jouiraient dorénavant, l'industrie manufacturière allait prendre un essor surprenant ; quelques mois après, les canuts de Lyon renversèrent tous ces calculs, se révoltèrent et s'emparèrent de la seconde ville du royaume, uniquement pour maintenir le tarif établi sous le règne des Bourbons et maintenu sagement par eux dans les intérêts de la classe ouvrière. Quel croisement de bizarreries ?

En quittant Lyon, nous nous rendîmes dans la Provence; à l'approche de la zone méridionale, nous trouvâmes une différence très-marquée dans la disposition des esprits. Les peuples ne se faisaient point à la chute des Bourbons; ils croyaient rêver; personne ne comprenait les événements de juillet : le sentiment le plus général, celui qui paraissait le plus intense, était une colère passionnée contre Paris et la centralisation.

Je m'établis à Grasse, la seconde ville du département du Var. J'y avais séjourné à différentes reprises lorsque je servais dans l'état major du baron de Damas, commandant la 8<sup>e</sup> division militaire en 1817. Cette ville est située au milieu d'un bassin le plus beau, sans contredit, de toute la France. Les montagnes qui l'entourent sont couvertes d'arbustes odoriférants. Chaque champ, dans un rayon de deux lieues, est entouré d'une clôture

faite de rosiers ; les tubéreuses , le jasmin , occupent des quartiers de terre , comme le blé. La réunion de ces parfums variés procure à l'air une pureté que l'on chercherait vainement ailleurs. Depuis cinquante ans , les habitants de Grasse ne se rappellent point avoir vu plus de deux degrés de froid. Dans l'hiver de 1829 à 1830 , ils eurent un degré et demi , tandis que Marseille en eut sept , et Toulon quatre. Les médecins de Paris , ne connaissant pas la ville de Grasse à cause de son peu d'importance sous le rapport de la population , envoient à Nice tous leurs malades , qui passent à trois lieues de Grasse , la ville la plus salubre de l'Europe , pour aller dans une ville qui l'est beaucoup moins , à cause de son voisinage de la mer , et qui joint à cet inconvénient celui d'être au-delà des frontières.

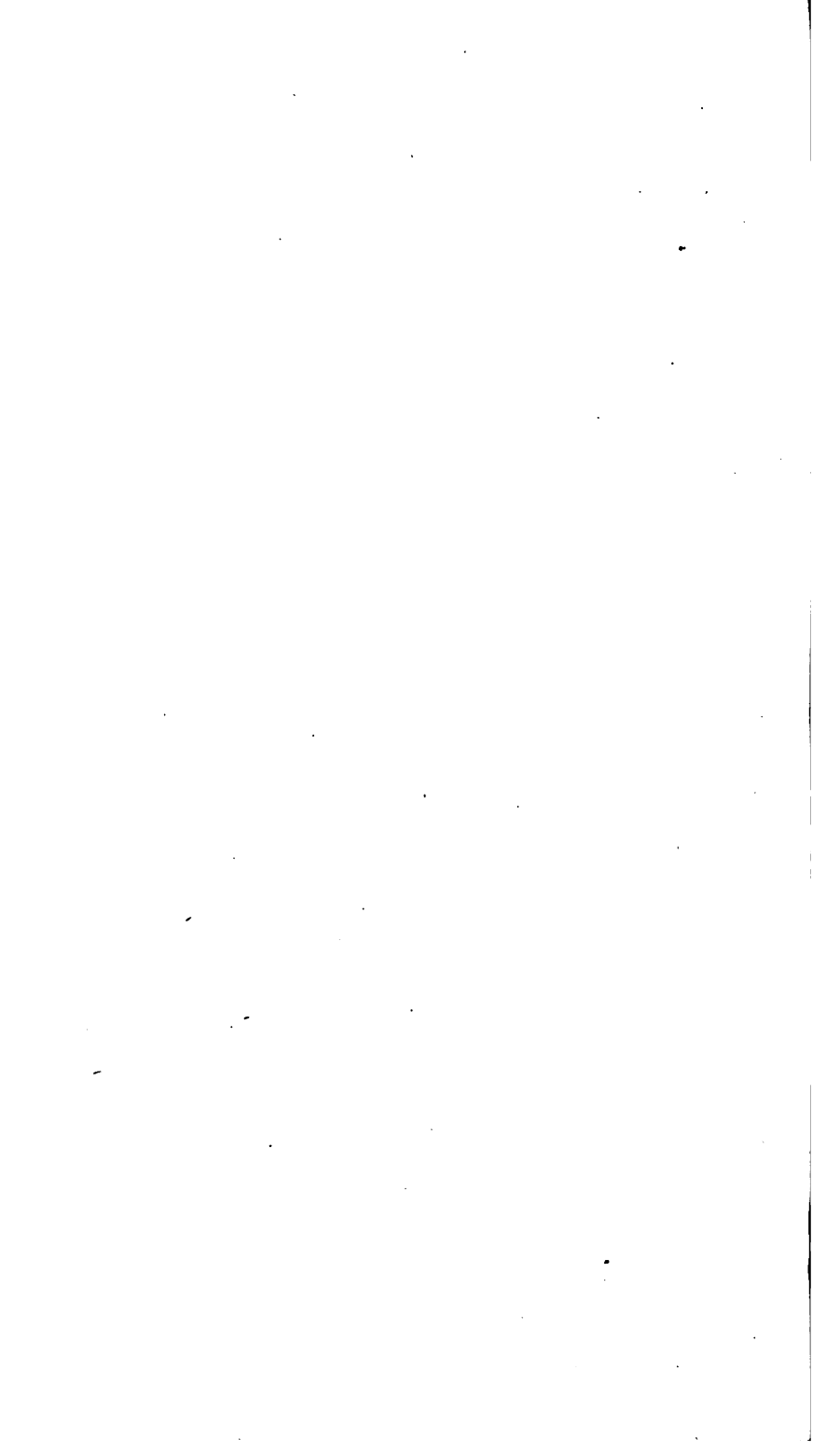
Au bout de deux mois de séjour à Grasse , ma femme partie mourante de Paris , re-

trouva sa santé comme si on la lui avait soufflée, en prenant uniquement des bains d'air, sans drogues et sans moyens extraordinaires. Je jouissais avec délice d'un si heureux résultat, vivant dans une maison isolée au bout d'une ville la plus isolée du royaume, sans me douter que je pusse porter ombrage au gouvernement. Tout à coup ma paisible demeure est entourée par la force armée; on envahit mon domicile, et l'on procède à la visite de ma maison et de mes papiers. L'on m'avertit que l'ordre est de m'arrêter sur-le-champ si l'on trouve la moindre pièce suspecte : ceci me rassura. L'on s'empara d'une pile de cahiers pliés avec soin; c'était un cours d'histoire de France, auquel je travaille depuis très-long-temps. Le commissaire de police et les autres personnes chargées de l'investigation s'emparèrent de mes cahiers, et les lurent pendant sept heures : il

paraît que le sujet les amusait, et qu'ils le trouvaient fort bien traité. Au reste, le magistrat municipal qui dirigeait la visite domiciliaire, le fit en homme de cœur, qui sait allier les devoirs rigoureux avec les égards dus à un étranger. Cependant, cette visite domiciliaire eut pour moi le funeste résultat de donner une nouvelle secousse à la santé de ma femme, dont le saisissement fut extrême à la vue de ces hommes armés envahissant notre demeure, et prêts à m'emmener prisonnier. Tous les désordres reparurent avec des complications : le séjour de Grasse nous devint trop pénible, nous allâmes nous réfugier à Marseille dans l'espérance de passer inaperçu parmi sa nombreuse population. C'est au milieu de cette magnifique cité, de ces bons et loyaux habitants, que s'est écoulée une année, la plus douce de ma vie. L'on dit proverbialement que l'esprit court les

rues à Paris; il court également les rues à Marseille; mais c'est de compagnie avec l'honneur, la probité et tous les sentiments généreux.

**FIN DE LA SECONDE PARTIE.**





## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

### N. 1.

#### *Situation de la garnison de Paris au 25 juillet 1830. \**

GARDE ROYALE.	bataillons.	hommes.	escadrons.	hommes.
<i>Infanterie, 3 rég. 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> suisse. . . . .</i>	8	3800	»	»
<i>Cavalerie, 2 rég., lanciers et cuirassiers . . . . .</i>	»	»	8	800
<i>Artillerie, 2 batteries (12 pièces.) . . . . .</i>	»	150	»	»
<b>LIGNE.</b>				
<i>5<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> léger. Fusiliers sédentaires, 11 compagnies. . . . .</i>	11	4400	»	»
<i>Gendarmerie d'élite et municipale. . . . .</i>	»	700	»	600
	19	10150	8	1400

Effectif de la garnison. . . . . 11,550 hommes.

\*Nous empruntons ce tableau à la brochure qui a pour titre : *la Garde royale pendant les événements du 26 juillet au 5 août 1830.* — Cette brochure, très-bien faite, est attribuée à M. Bermond, capitaine au 3<sup>e</sup> régim. d'infant. de la garde.

*Suite du tableau de la garnison de Paris.*

Mais pour avoir le nombre exact des militaires qui ont pu prendre part aux journées de juillet, il faut déduire, savoir :

La ligne, qui, par l'attitude qu'elle prit dès le 27, se sépara de la garde. . . . . 4400

Les fusiliers sédentaires, qui livrèrent leurs armes aux premières sommations. . . . . 1100

Le service ordinaire fourni par la garde à Paris, St-Cloud, etc. . 1300

Postes fournis par la gendarmerie, qui eurent le même sort que ceux de la garde, et gendarmes désarmés dans leurs casernes, de 5 à 600. . . . . 550

} 7,350 hommes,

Restèrent disponibles le 28 au matin. . 4,200 hommes, infanterie, cavalerie et 12 pièces d'artillerie.

Les autres régiments de la garde étaient,  
savoir :

## INFANTERIE.

Caen. . . . . 3 bataill.  
Rouen. . . . . 3 *id.*  
Versailles. . . . . 3 *id.*  
Saint-Denis. . . . . 2 *id.*  
Vincennes, avec le  
rég. d'artillerie. . . 1 *id.*  
Orléans. . . . . 3 *id.*

## CAVALERIE.

Compiègne. . . 1 esc. de dép.  
Meaux. . . . . 6 escadrons.  
Melun. . . . . 1 esc. de dép.  
Fontainebleau 6 escadrons.  
Corbeil . . . . . 6 *id.*  
Versailles. . . 12 *id.*  
Sèvres. . . . . 2 *id.*

La maison militaire du Roi à Saint-Cloud, Versailles, Saint-Germain et Paris, 1000 cavaliers et 300 hommes d'infanterie.

*Nota.* La caserne de Courbevoie ne contenait que le dépôt du régiment qui était à Caen.

Ainsi, en rassemblant tous leurs moyens, la garde et la maison militaire du Roi pouvaient présenter un effectif de 19 à 20,000 hommes. ●

Ci. . . . .	19,500	} 25,900, et 36 pièces attelées, qu'on pouvait avoir à Paris en moins de sept ou huit jours..
La ligne. . . . .	4,400	
Fusiliers et sous-officiers séd.	700	
Gendarmerie. . . . .	1,300	

*Dernières ordonnances du Roi Charles X  
datées de Saint-Cloud, relatives à la  
nomination d'un nouveau ministère.*

Au château de Saint-Cloud, le 29 juillet 1830.

CHARLES, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Sur le rapport de notre garde-des-sceaux, ministre secrétaire d'état au département de la justice,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. notre cousin, le duc *de Mortemart*, pair de France, notre ambassadeur à la cour de Russie, est nommé ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères et président de notre conseil des ministres.

Le Notre garde-des-sceaux, ministre  
secrétaire d'état au département de la  
justice, est chargé de l'exécution de la  
présente ordonnance.

Donné au château de Saint-Cloud, le  
vingt-neuvième jour du mois de juillet,  
l'an de grâce 1830, et de notre règne le  
sixième.

*Signé*, CHARLES.

Par le Roi : le garde-des-sceaux de  
France,

*Signé*, DE CHANTELAUZE.



Au château, etc.

CHARLES, etc.

Sur le rapport du président de notre  
conseil des ministres,

Nous avons, etc.

Art. 1<sup>er</sup>. Le lieutenant général, comte

*Gérard*, membre de la chambre des Députés, est nommé ministre secrétaire d'état au département de la guerre.

2. Le président de notre conseil, etc.

Donné au château de Saint-Cloud, etc.

*Signé*, CHARLES.

Par le roi : etc,

*Signé*, le duc DE MORTEMART.

An château de Saint-Cloud , le 29 juillet 1830.

CHARLES, etc.

Sur le rapport du président de notre conseil des ministres,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le sieur *Casimir Périer*, membre de la chambre des députés, est

nommé ministre secrétaire d'état au département des finances.

2. Le président de notre conseil des ministres est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château de Saint-Cloud, etc.

*Signé*, CHARLES.

Par le Roi : le président du conseil  
des ministres,

*Signé* le duc DE MONTMART.



Au château de Saint-Cloud, etc.

CHARLES, etc.

Sur le rapport du président de notre  
conseil des ministres,

Nous, etc.

Art. 1<sup>er</sup>. Les ordonnances du 25 juillet  
relatives à la suppression de la liberté de

la presse, aux nouvelles élections, à la convocation des chambres et aux nominations faites dans notre conseil d'état, sont rapportées.

2. La session de la chambre des pairs et de la chambre des députés s'ouvrira le 3 août prochain.

Donné au château de Saint-Cloud, etc.

*Signé*, CHARLES.

Par le Roi : le président, etc

*Signé*, le duc DE MONTMART(1).

---

(1) Le Bulletin des Lois contient ces ordonnances dans sa partie additionnelle, mais il omet l'ordonnance relative au rétablissement de la garde nationale de Paris.



*Lettre de M. de Lafayette à M. le duc  
de Mortemart.*

MONSIEUR LE DUC,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec tous les sentiments que votre caractère personnel m'inspire depuis long-temps. M. le comte de Sussy vous rendra compte de la visite qu'il a bien voulu me faire; j'ai rempli vos intentions en lisant ce que vous m'adressiez à beaucoup de personnes qui m'entouraient; j'ai engagé M. de Sussy à passer à la commission alors peu nombreuse, qui se trouvait à l'Hôtel-de-Ville. Il a vu M. Laffitte qui était alors avec plusieurs de nos collègues; et je remettrai au général Gérard, aussitôt que je le verrai, les pa-

piers dont il m'a chargé; mais les devoirs qui me retiennent ici rendent impossible pour moi d'aller vous chercher. Si vous veniez à l'Hôtel-de-Ville, j'aurais l'honneur de vous y recevoir, mais sans utilité pour l'objet de cette conversation, puisque vos communications ont été faites à mes collègues.

Agréez l'assurance de ma haute  
considération.

LAFAYETTE:

Hôtel-de-Ville, 30 juillet 1850.

N. 4.

*Proclamation, en date du 29 juillet, de  
M. de Lafayette.*

Garde nationale parisienne,

La garde nationale parisienne est rétablie. MM. les colonels et officiers sont invités à réorganiser immédiatement le service de la garde nationale; MM. les

sous-officiers et gardes nationaux doivent être prêts à se réunir au premier coup de tambour.

Provisoirement, ils sont invités à se réunir chez les officiers et sous-officiers de leurs anciennes compagnies et à se faire inscrire sur les contrôles.

Il s'agit de faire régner l'ordre, et la commission municipale de la ville de Paris compte sur le zèle ordinaire de la garde nationale pour la liberté et l'ordre public.

MM. les colonels, ou, en leur absence, MM. les chefs de bataillon, sont priés de se rendre de suite à l'Hôtel-de-Ville, pour y conférer sur les premières mesures à prendre dans l'intérêt du service.

Fait à l'Hôtel-de-Ville, le 29 juillet 1830.

LAFAYETTE.

Pour copie conforme :

*Le colonel chef d'état-major,*

ZIMMER.

*Ordre du jour de M. de Lafayette.*

Mes chers concitoyens et braves camarades ,

La confiance du peuple de Paris m'appelle encore une fois au commandement de la force publique. J'ai accepté avec dévouement et avec joie les devoirs qui me sont confiés, et, de même qu'en 1789, je me sens fort de l'approbation de mes honorables collègues, aujourd'hui réunis à Paris. Je ne ferai point de profession de foi : mes sentiments sont connus. La conduite de la population parisienne, dans ces derniers jours d'épreuve, me rend plus que jamais fier d'être à sa tête. La liberté triomphera, ou nous périrons ensemble.

Vive la liberté ! Vive la patrie !

LAFAYETTE.

30 juillet 1830.

*Acte d'abdication du Roi Charles X, et  
nomination de M. le duc d'Orléans  
comme lieutenant-général du Royaume.*

Rambouillet, 2 août 1830.

« Mon cousin, je suis trop profondé-  
» ment peiné des maux qui affligent ou  
» qui pourraient menacer mes peuples,  
» pour n'avoir pas cherché un moyen de  
» les prévenir. J'ai donc pris la résolution  
» d'abdiquer la couronne en faveur de  
» mon petit-fils le duc de Bordeaux.

» Le Dauphin, qui partage mes sen-  
» timents, renonce aussi à ses droits en  
» faveur de son neveu.

» Vous aurez donc, en votre qualité  
» de lieutenant-général du royaume, à  
» faire proclamer l'avènement de Henri V  
» à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs

» toutes les mesures qui vous concernent  
» pour régler les formes du gouvernement  
» pendant la minorité du nouveau roi.  
» Ici je me borne à faire connaître ces  
» dispositions ; c'est un moyen d'éviter  
» encore bien des maux.

» Vous communiquerez mes intentions  
» au corps diplomatique , et vous me  
» ferez connaître le plus tôt possible la pro-  
» clamation par laquelle mon petit-fils sera  
» reconnu Roi sous le nom de Henri V.

» Je charge le lieutenant-général vi-  
» comte de Foissac-Latour de vous re-  
» mettre cette lettre. Il a ordre de s'en-  
» tendre avec vous pour les arrangements  
» à prendre en faveur des personnes qui  
» m'ont accompagné , ainsi que pour les  
» arrangements convenables pour ce qui  
» me concerne et le reste de ma famille.

» Nous réglerons ensuite les autres me-  
» sures qui seront la conséquence du  
» changement de règne.

» Je vous renouvelle, mon cousin,  
 » l'assurance des sentiments avec lesquels  
 » je suis votre affectionné cousin. »

» CHARLES LOUIS-ANTOINE. »

N. 7.

*Ordre du jour dans lequel le Roi Char-  
 les X fait ses adieux à sa garde.*

Maintenon, le 4 août.

« Aussitôt après le départ du Roi, tous les régiments d'infanterie de la garde et de la gendarmerie se mettront en marche sur Chartres, où ils recevront tous les vivres qui leur seront nécessaires. MM. les chefs de corps, après avoir rassemblé leurs régiments, leur déclareront que Sa Majesté se voit, avec la plus vive douleur, obligée de se séparer d'eux ; qu'elle les charge de leur témoigner sa satisfaction, et qu'elle conservera toujours le souvenir de leur

belle conduite, de leur dévouement à supporter les fatigues et les privations dont elles ont été accablées pendant ces circonstances malheureuses. Le roi transmet pour la dernière fois ses ordres aux braves troupes de sa garde qui l'ont accompagné, c'est de se rendre à Paris, où elles feront leur soumission au lieutenant-général du royaume, qui a pris toutes les mesures pour leur sûreté et leur bien-être à venir. »

N. 8.

*Proclamation du maire de Cherbourg.*

« Habitants de Cherbourg,

« Descendu du trône qu'il occupait encore il y a quelques jours, Charles X vient s'embarquer en ce port, pour se rendre avec toute sa famille sur une terre étrangère. Quelles que soient les causes qui ont amené



ce mémorable événement , les habitants de Cherbourg n'oublieront pas que celui qui fut leur roi va être pour quelques instants leur hôte ; qu'à ce dernier titre seul, il aurait droit à leurs égards et deviendrait sacré pour eux , lors même que la pitié qui s'attache naturellement à tant de grandeur déchuë ne suffirait pas pour inspirer ces sentiments. A la nouvelle qu'elle viendrait s'embarquer à Cherbourg , il n'est aucun citoyen digne de ce nom , qui ne se soit dit qu'insulter à la position de cette famille, lui causer la moindre injure , ne pas même secondèr son départ de tous ses moyens , ce serait souiller la grande victoire, si pure de tout excès , que vient de remporter la nation , et dégénérer du caractère généreux qui distingue si éminemment un peuple qui chérit la liberté autant qu'il hait la licence.

» Les autorités et les citoyens qui, dans ces dernières circonstances , ont de con-

cert uni leurs efforts pour maintenir la tranquillité de cette cité, sont pleinement convaincus que tels sont les sentiments qui animent la population tout entière, et ils se bornent à lui annoncer que Charles X et les membres de sa famille arriveront incessamment, accompagnés des commissaires chargés par le gouvernement de protéger leur départ.

» Cherbourg, le 7 août 1830. »

*Signés* : COLLART, LAVAL-BOEN, PINEL,  
NOEL-AGNÈS, BONNISSANT, LEMAN-  
SOIS-DUPRÉ, ASSELIN.

N. 9.

*Ordre du jour adressé par le Roi aux  
gardes-du-corps.*

« Le Roi, en quittant le sol français,  
» voudrait pouvoir donner à chacun de ses  
» gardes-du-corps et à chacun de MM. les  
» officiers, sous-officiers et soldats qui

» l'ont accompagné jusqu'à son vaisseau,  
» une preuve de son attachement et de  
» son souvenir; mais les circonstances  
» qui affligent le Roi ne lui laissent pas  
» la possibilité d'écouter le vœu de son  
» cœur. Privée des moyens de reconnaî-  
» tre une fidélité si touchante, Sa Majesté  
» s'est fait remettre les contrôles des com-  
» pagnies de ses gardes-du-corps, de  
» même que l'état de MM. les officiers-géné-  
» raux, supérieurs et autres, ainsi que des  
» sous-officiers et soldats qui l'ont suivie;  
» leurs noms, conservés par M. le duc de  
» Bordeaux, demeureront inscrits dans  
» les archives de la famille royale, pour  
» attester à jamais et les malheurs du Roi,  
» et les consolations qu'il a trouvées dans  
» un dévouement si désintéressé.

» CHARLES. »

*Ordre du jour de MM. les commissaires  
du gouvernement.*

« MM. les commissaires délégués pour  
» accompagner le Roi CHARLES X et sa  
» famille jusqu'à Cherbourg, éprouvent le  
» besoin, au moment où leur mission  
» vient de se terminer, de rendre témoi-  
» gnage de la conduite loyale et honorable  
» que MM. les gardes-du-corps ont tenue  
» dans cette grave circonstance. Appelés  
» à remplir un devoir d'honneur et de fi-  
» délité, ils ont su parfaitement concilier  
» les exigences de ce devoir avec le res-  
» pect dû au gouvernement établi. MM. les  
» commissaires se plaisent à déclarer que  
» c'est à ce sentiment de réserve et de con-  
» venance qu'ils doivent en grande partie  
» d'avoir heureusement accompli une

» mission dont l'issue importait tant à  
 » l'honneur de la France.

» Fait à Saint-Lô, le 18 août 1830. »

*Signé*, le maréchal marquis MAISON,  
 DE SCHONEN, ODILLON-BARROT.

N. 11.

*Proclamation des magistrats de la ville  
 de Saint-Lô.*

« Hier soir à neuf heures, un incendie  
 » s'est manifesté d'une manière effrayante,  
 » dans la rue du Pré-de-Haut, proche le  
 » carrefour de Ménil-Crocq. On avait à  
 » craindre que le quartier fût entièrement  
 » embrasé; mais heureusement des se-  
 » cours arrivèrent de toutes parts : les ci-  
 » toyens, MM. les gardes-du-corps et la  
 » troupe de ligne rivalisèrent de zèle et de  
 » dévouement.

» A onze heures on était maître du feu.

» La ville avait déjà conçu une haute  
 » estime pour MM. les gardes-du-corps ,  
 » tous animés du meilleur esprit ; mais  
 » elle a remarqué, avec admiration, le zèle  
 » qu'ils ont montré dans la circonstance ;  
 » on les voyait, les uns porter les sceaux,  
 » et les autres lutter avec intrépidité con-  
 » tre les flammes qui les entouraient. Beau-  
 » coup ont reçu des blessures graves.

» Les citoyens et la troupe de ligne ont  
 » montré également le plus grand courage,  
 » et beaucoup d'hommes ont été blessés.

» La commission s'occupe de rassem-  
 » bler les faits, afin de consacrer dans le  
 » procès-verbal qui va être dressé, les  
 » principaux traits de courage et de dé-  
 » vouement qui ont signalé les citoyens,  
 » MM. les gardes-du-corps et la troupe  
 » de ligne.

» A l'instant, MM. les gardes-du-corps  
 » sont venus offrir à la commission le ré-  
 » sultat des souscriptions qu'ils ont ou-

» vertes pour le soulagement des incendies.

» La compagnie de Croix a offert une somme de. . . . . 500 fr. » c.

» La compagnie de Grammont. . . . . 460 20

» La compagnie Noailles. 610 »

» La compagnie Luxembourg. . . . . 500 »

---

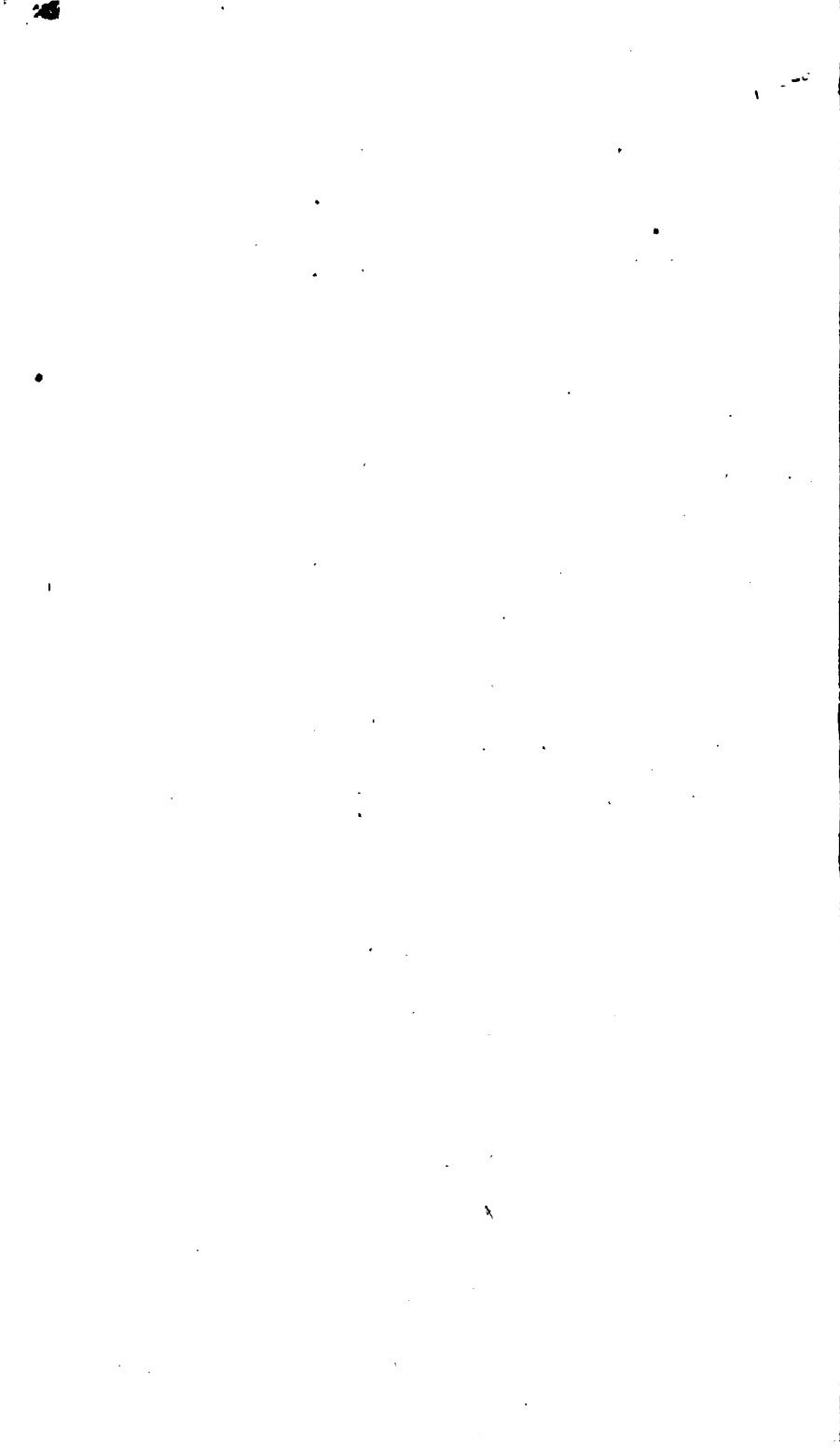
TOTAL. . . . 2070 fr. 20 c

» Des souscriptions se font également de tous côtés, et un registre est ouvert à la mairie, où tous les citoyens sont invités à se faire inscrire.

» Fait et arrêté en séance, ce jourd'hui 23 août 1830. »

*Les membres de la commission municipale :*

**CLÉMENT, maire ; VIALATTE, G. FOLLIN, VAULTIER, M. VENGEON, CAILLEMER.**





---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

- Récit des événements des trois journées de juillet, vues d'abord à Paris, puis à Saint-Cloud, et une seconde fois à Paris. . . . .
- Nomination de M. le duc de Mortemart comme président d'un nouveau conseil des ministres.
- Mission que M. le duc de Mortemart va remplir à Paris en cette qualité. Ses relations avec la réunion des pairs séant au Luxembourg, avec la commission provisoire établie à l'Hôtel-de-Ville, et avec la réunion des députés, séant au palais du Corps législatif. . .

### SECONDE PARTIE.

- Récit du départ du Roi de Rambouillet. Voyage de la famille royale depuis Maintenon jusqu'à Valognes. Séjour dans cette ville. Événements politiques qui s'y passent. Derniers adieux aux gardes-du-corps. . . . .

## JOURNÉE DE L'EMBARQUEMENT, 16 AOUT.

- Récit curieux de ce qui se passa à Valognes dans la matinée du 16, avant le départ de la famille royale pour Cherbourg. . . . .
- Situation morale de la ville de Cherbourg.
- Dispositions générales pour l'embarquement.
- Arrivée des princes dans le port. Particularités. Embarquement. . . . .
- Les gardes-du-corps à Saint-Lô, leur conduite admirable dans cette ville et dans toutes celles qu'ils traversèrent. Conclusion. . . . .

## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

- N. 1. Tableau de la situation numérique de la garnison de Paris au 25 juillet 1830, au moment des événements. . . . .
- N. 2. Dernières ordonnances du Roi Charles X, datées de Saint-Cloud, relatives à la nomination d'un nouveau ministère. . . . .
- N. 3. Lettre de M. de Lafayette à M. de Mortemart, datée de l'Hôtel-de-Ville le 30 juillet.
- N. 4. Proclamation, en date du 29 juillet, de M. de Lafayette, annonçant le rétablissement de la garde nationale de Paris. . . . .
- N. 5. Ordre du jour du 30 juillet, de M. de Lafayette, adressé à la garde nationale de Paris. . . . .

6. Ordonnance royale qui nomme M. le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, de Rambouillet le 2 août 1830. . . .
- Ordre du jour daté de Maintenon le 4 août, dans lequel le Roi Charles X fait ses adieux aux régiments de sa garde, et leur ordonne de se rendre à Paris pour faire leur soumission au lieutenant-général du royaume.
- N. 8. Proclamation de M. le maire de Cherbourg à ses administrés, en date du 7 août, au sujet de l'arrivée du Roi Charles X en cette ville. . . . .
- N. 9. Ordre du jour en date du 15 août (Valognes), dans lequel le Roi témoigne aux gardes-du-corps sa satisfaction, pour leur belle conduite. . . . .
- N. 10. Ordre du jour de MM. les commissaires du gouvernement, pour exprimer aux gardes-du-corps leur admiration pour la bonne conduite et la discipline que les quatre compagnies ont si bien observé. (18 août 1830). . . . .
- N. 11. Proclamation des magistrats de la ville de Saint-Lô, pour remercier les gardes-du-corps des services qu'ils avaient rendus à l'occasion de l'incendie du 22 août. . . .

